LA LIBERTÉ

Saint-Boniface, du 22 au 28 avril 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + taxes

Avec l'ascenseur, ce sera la place des handicapés!

La Cathédrale désignée lieu historique?

Quand le Conseil pour les affaires économiques de la Paroisse Cathédrale de Saint-Boniface a demandé de l'aide financière de la province pour construire un ascenseur, on lui a dit que la subvention était conditionnelle à une désignation historique.

Car l'accès aux personnes handicapées est maintenant essentiel pour tous les sites historiques de la province.

«Alors on a fait une demande de désignation historique, explique le président du Comité de l'ascenseur, Maurice Gauthier. À la province, ils étaient heureux qu'on prenne cette initiative-là. C'est presque certain qu'on va l'obtenir.»

Une demande d'aide pour l'installation d'un ascenseur a aussi été faite dès les premiers jours de la nouvelle année financière. (75 000 $ est le maximun disponible.) Et la demande a été reçue.

«Le fait que notre demande d'aide a été jugée recevable nous indique que la désignation historique sera accordée. Et on est confiant qu'on va obtenir une aide quelconque pour l'ascenseur», affirme Maurice Gauthier.

Entre-temps, le Comité a recueilli presque la moitié des 265 000 $ nécessaires au projet. Le diocèse et la paroisse ont contribué 62 000 $, les communautés religieuses 31 000 $, les entreprises 15 500 $ et les paroissiens 19 500 $ (jusqu'à présent).

Mais il n'est pas question de construire avant d'avoir ramassé toute la somme. «On ne peut pas se permettre de toucher la réserve de la paroisse, souligne Maurice Gauthier, et on ne veut pas prendre d'hypothèque.

«Aménager un ascenseur est une chose, poursuit-il, et faire venir les gens à la Cathédrale en est une autre. On ne veut pas que ce soit uniquement pour que les fidèles aient accès aux cérémonies religieuses, mais on veut que ce soit accessible (sous-sol, nef et sacristie) pour tout le monde.

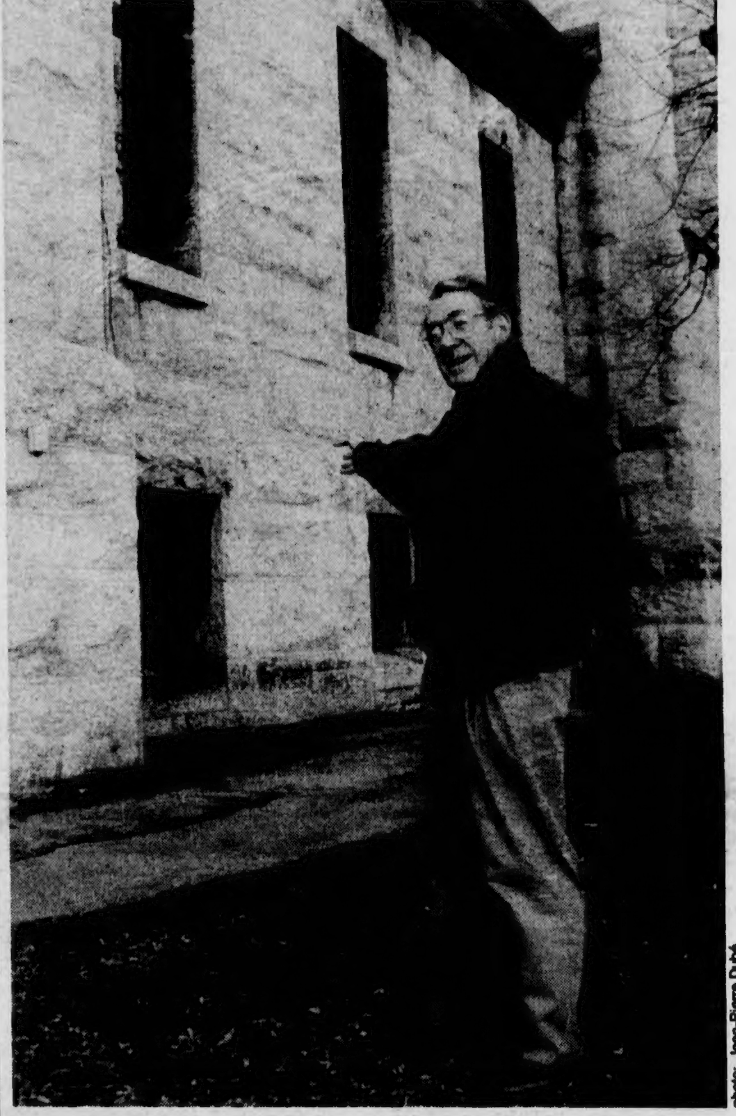
«C'est pas seulement religieux, c'est aussi un projet humanitaire. On veut que ça devienne LA place des personnes handicapées à Winnipeg! Quand on pense à tout ce qui se fait dans d'autres églises (pour aider la population), on a encore du chemin à faire.»

On souhaite que la basilique soit utile pour les congrès, les réceptions et les mariages, par exemple. Un programme de sensibilisation sera donc entrepris et des efforts seront consacrés pour faciliter le transport des personnes handicapées, dont 20 % sont des personnes âgées.

Selon une étude faite par le Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface, il y aurait au-delà de 400 francophones du voisinage, sans compter les patients du Centre hospitalier Taché, aux prises avec un problème de mobilité.

L'ascenseur sera donc construit du côté nord de la basilique, vis-à-vis du sanctuaire, avec entrée sur l'avenue de la Cathédrale.

Jean-Pierre DUBÉ


photo: Jean-Pierre Dubé

Maurice Gauthier du côté nord de la basilique, vis-à-vis du sanctuaire, où sera aménagée l'entrée pour l'ascenseur.


photo: Hubert Pantel

La Caisse pop La Salle a mérité le Prix Alfred-Rouleau, décerné le 16 avril. Page 11.

Une lutte pour le pouvoir

La vraie raison dernière le conflit qui agite le Burundi et le Rwanda n'est pas ethnique, mais politique, soutiennent des Manitobains originaires de ces régions. **Page 19.**

Citation de la semaine

«La seule chose certaine, c'est que notre niveau de stress va augmenter.»

Denis Fillion, membre du conseil d'administration du Chalet Malouin, face à la situation apparemment inextricable de l'organisme. **Page 2.**

SOMMAIRE

ACTUEL

- **Commission Norrie:** les commisions scolaires proposent. Page 3.
- **Chalet Malouin:** toujours l'impasse. Page 2.
- **Éditoriaux:** page 4.
- **Lettre:** page 4.
- **Cayouche:** page 4.
- **DSFM:** du nouveau à Saint-Pierre et dans la région Est. Page 5.
- **Dictée:** Christianne Hacault à Montréal. Page 6.
- **Immersion:** un premier Parlement jeunesse. Page 6.
- **Hôpital Saint-Boniface:** deux réunions publiques. Page 6.
- **Langues officielles:** la situation au Manitoba. Page 7.
- **Santé:** un congrès anti-drogues à Winnipeg. Page 7.
- **À votre service:** page 8.

ÉCONOMIE

- **Manitoba Pork:** bilan de l'assemblée annuelle. Page 9.
- **Coopération:** la Fédération des caisses et le Conseil de la coopération ont tenu leur assemblée annuelle. Pages 10 et 11.
- **CCM:** 3 200 $ pour le tiers monde. Page 11.
- **Emplois:** Le CJP veut relier les employeurs et les étudiants. Page

CULTUREL

- **Charles Leblanc:** un gars pas ordinaire. Page 13.
- **Quoi de bon?** Page 13.
- **Les Rendez-Vous:** page 14.
- **LIM:** grande finale le 2 mai. Page 15.
- **Écrivains en herbe:** 200 élèves attendus au Colloque. Page 15.
- **Gala de la chanson:** cinq candidats en lice. Page 15.
- **Télé-horaire:** page 16.

SPORTS

- **Badminton:** le duo de choc du Collège Louis-Riel Page 17.
- **Ballon sur glace:** l'équipe winnipégoise 4e au Canada. Page 17.

SOCIÉTÉ

- **Rwanda/Burundi:** les raisons de la violence. Page 19.
- **Gens d'ici:** Linda Hacault. Page 19.
- **Hommage:** l'abbé Pierre Raymond n'est plus. Page 20.
- **Bicolo:** page 21.
- **Emplois et avis:** page 22.
- **Quiz:** page 23.

Le MANITOBA de A à Z

- **Île-des-Chênes:** page 6.
- **La Montagne:** page 3.
- **Province:** page 2.
- **La Rouge:** page 3.
- **Saint-Boniface:** pages 3, 6 et 7.
- **Saint-Malo:** page 2.
- **Saint-Pierre-Jolys:** page 5.
- **La Seine:** page 3.
- **Winnipeg:** page 7.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée







Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.




Association de la presse francophone
Journal de l'année 1992-93





Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735



Fondation Donatien Frémont

260 personnes ont participé à la réunion du 19 avril

Le Chalet Malouin toujours dans l'impasse

L'assemblée spéciale du 19 avril n'a pas permis de débloquer la situation au Chalet Malouin, tiraillé depuis plusieurs mois par des conflits au sein du conseil d'administration.

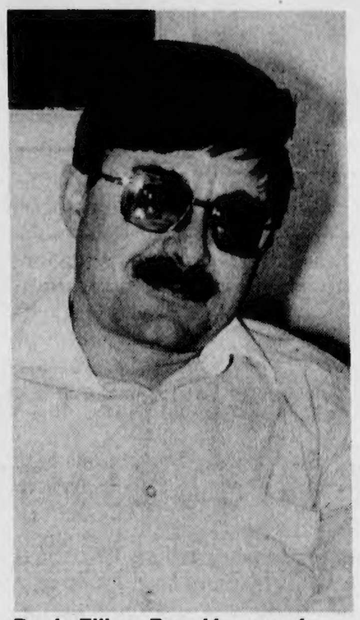
La raison officielle du conflit est un désaccord sur la gestion du Chalet. En février dernier, plusieurs membres avaient convoqué une réunion exceptionnelle dans le but avoué de changer le conseil d'administration et de licencier la directrice générale du Chalet, Lorette Courcelles.

Mais ce nouveau conseil a été invalidé récemment par la Cour du Banc de la Reine. Pour départager les deux clans, le juge a exigé qu'un troisième et dernier conseil soit élu à une majorité de 75 % des membres présents.

La première résolution présentée le 19 avril proposait de révoquer les trois membres restants du conseil d'administration initial. Il s'agit d'Anne-Marie Gray, Gérard Gosselin et Gérald Chouinard. À cause de la règle des 75 %, la motion a été rejetée par une faible majorité de 13 voix (195 contre 182).

En revanche, les membres du deuxième conseil sont parvenus à faire élire leurs partisans pour les quatre postes à combler. Il s'agit de Roméo Patry (212 voix), Denis Fillion (207), Thérèse Magne-Trudel (186) et Hélène Lafantaisie (179) (1).

La division du nouveau conseil d'administration est apparue clairement au moment de se réunir pour désigner le président et ses adjoints: les trois anciens ont tout simplement quitté la salle. Sans eux, le conseil ne peut pas délibérer car il faut cinq membres pour avoir quorum.


Denis Fillon. Pas découragé.

Face à cette situation apparemment inextricable, Denis Fillion ne semble pas totalement découragé: «On a été élu par une grosse majorité et notre mandat est donc très clair. Quant aux trois autres membres, on va entamer des démarches pour les convaincre de collaborer avec nous.»

Et s'ils persistent à refuser? «Je ne sais pas, soupire Denis Fillion. La seule chose certaine, c'est que notre niveau de stress va augmenter. J'espère qu'on n'aura pas besoin de faire une autre réunion publique. Hier soir (le 19), il y avait tellement de tension que tu aurais pu la couper au couteau.»

Laurent GIMENEZ

(1) Leurs concurrents étaient Lina Forest-Vermette (67 voix), Gilles Lafantaisie (70), Alphonsine Larivière (51), Lyanne Gosselin (64) et Gérald Maynard (31).

Sous le signe de l'humour

Font au CM2

La lecture d'une comédie de Michel Marc Bouchard, Les Grandes chaleurs, les 27 et 28 avril, et une soirée avec l'humoriste français, Patrick Font, le 2 mai, sont présentés dans le cadre du CM2 du Cercle Molière.

Les Grandes chaleurs relate l'attraction scandaleuse de Gisèle, quinquagénaire et veuve depuis peu, pour un jeune délinquant. Une comédie sur l'amour et le mensonge, mise en scène par Claude Dorge.

Le passage de Patrick Font est un événement pour Winnipeg. Très connu en France pour son humour piquant, parfois grinçant et toujours tordant, il vient de présenter, durant plus d'un mois, un spectacle au Casino de Paris.

Les spectacles sont présentés au Théâtre de la Chapelle à 20 h. Entrée: 5 $ (7 $ pour les deux soirées). Infos: 233-8053.

T'es en parenté avec qui, toi?

Matthew Don Joseph né le 15 décembre 1992, fils de Roland et Dawneen (Johnston) Massinon de Virden. Un petit frère pour Robert et Andrew.

Les grands-parents sont Victor (décédé) et Marie-Ange (née Sicard) Massinon de Haywood et Robert et Blanche (née Daignault) Johnston de Calgary.

Les arrière-grands-parents sont Maria (née Darel) Sicard de Saint-Claude et Hazel Stoddart d'Ontario.

Invitation à la communauté!

Les directives en matière de soins de santé: planifier des décisions importantes.

(Une directive en matière de soins de santé vous permet d'indiquer le genre et l'étendue des soins et des traitements médicaux que vous désirez recevoir dans le cas où vous deviendriez incapable d'exprimer vos désirs à ce sujet.)

Vous êtes invité à une des sessions d'information suivantes:

Le mardi 3 mai (en français)
personne-ressource
Mme Lorraine Bisson, agente
Relations auprès des malades
Hôpital général Saint-Boniface

Le jeudi 5 mai (en anglais)
personne-ressource
Mme Pat Murphy, coordonnatrice
Service d'éthique en matière de soins de santé
Hôpital général Saint-Boniface

à 19 h 30
Auditorium Sam Cohen
Édifice G. Campbell MacLean (Centre de recherche)
351, avenue Taché

PROVINCE

Deux espèces menacées

La buse rouilleuse et une plante rare, la Tradescantie (ou éphémère) occidentale, ont été déclarées «espèces menacées» en vertu de la Loi manitobaine sur les espèces en voie de disparition.

Il ne reste que très peu de spécimens de cet oiseau et de cette plante, qui vivent exclusivement dans le Sud-Ouest du Manitoba. La qualification «d'espèce menacée» précède celle «d'espèce en voie de disparition», signifiant qu'elle est menacée de disparition imminente.

La désignation facilite en principe la mise en oeuvre de projets de conservation. Six espèces ont jusqu'à présent été déclarées en voie de disparition au Manitoba.

Francophonie du monde

Les Colombiens en cour

Vancouver - Les parents francophones de la Colombie-britannique ont avisé le gouvernement de Victoria de leur intention de réactiver l'action judiciaire entamée en 1989 dans le but de faire reconnaître leurs droits de gérer leurs écoles. La démarche avait été ajournée en attendant le résultat des travaux d'un comité gouvernemental chargé de préparer la mise en oeuvre. Mais le gouvernement a mis fin aux discussions en mars dernier. Les parents réclament la création d'une commission scolaire provinciale desservant le grand Vancouver, Victoria et la vallée Fraser.

Le plan réformiste

Ottawa - Le Parti réformiste propose une réduction de 306 millions $ des sommes consacrées aux langues officielles au Canada. Tout en affirmant n'avoir rien contre le bilinguisme, le député Bob Ringma s'est dit contre le gaspillage. Les subventions aux langues d'enseignement et le soutien aux organismes de la minorité seraient éliminés, ainsi que le budget de la SRC en région anglophone. (APF)

Apartheid ontarien

Ottawa - L'obligation des Franco-Ontariens de s'identifier sur un formulaire de recensement et d'indiquer leur intention de verser leurs taxes scolaires aux écoles francophones constitue une forme d'apartheid, selon le commissaire aux langues officielles. Victor Goldbloom croit que le droit au juste partage des ressources devrait être inhérent au fonctionnement de l'État. En Ontario, si un francophone n'indique pas sa préférence, sa contribution est automatiquement versée au système scolaire anglophone. (APF)

Le paradoxe du Bloc

Ottawa - Le commissaire aux langues officielles a noté un certain paradoxe dans la dénonciation de la Loi sur les langues officielles faite par le Bloc québécois et le désir des indépendantistes d'appuyer les communautés francophones du pays. Victor Goldbloom croit que les députés du Bloc et du Parti réformiste arrivés à Ottawa avec des visions un peu simplistes en viendront éventuellement à nuancer leurs positions sur les langues officielles. «Où serions-nous sans la Loi?», demande-t-il. (APF)

Vous avez des événements à signaler?

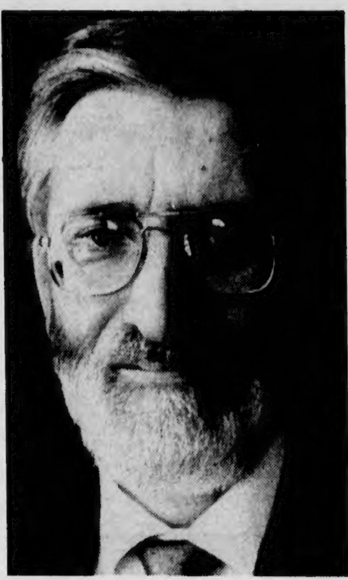
Composez le 237-4823

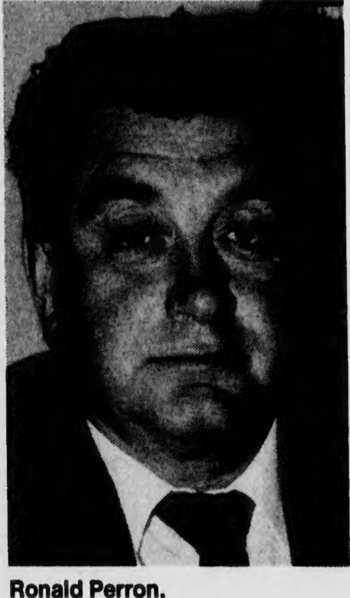
ACTUEL

La Rouge, la Montagne et la Seine devant la Commision Norrie

Des solutions pour tous les goûts

La Commission Norrie sur la révision des frontières scolaires, qui parcourt la province depuis plusieurs mois, doit en principe présenter ses recommandations au gouvernement l'automne prochain. Mais l'application du projet -ou sa non application- dépendra beaucoup du résultat des élections prévues avant la fin de l'année.


Henri Bouvier.


Ronald Perron.



Jean Suszko.

De nombreuses commissions scolaires ont déjà eu l'occasion de soumettre leurs propositions à la Commission Norrie. Pour sa part, la Rouge défend l'idée que les petites divisions scolaires sont viables et même préférables aux grandes unités. Il est vrai que cette commission perdra plus d'un tiers de ses 1 200 étudiants dès la rentrée prochaine, au profit de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Mais si le statu quo n'était pas possible, la Rouge ne serait pas défavorable à une forme de fusion avec la Division scolaire de la Seine. «Plutôt ça que de se retrouver éparpillé entre trois ou quatre divisions différentes, explique le directeur général, Ronald Perron. Ça serait également préférable au plan éducatif étant donné nos programmes de français partiel et d'immersion.»

Quelles que soient les recommandations de la Commission Norrie, Ronald Perron est persuadé qu'elles n'entraîneront pas de fermetures d'écoles, contrairement à ce qui s'était passé lors de la précédente réforme il y a 35 ans.

«Les deux situations ne se comparent pas. On ne ferme pas une école aujourd'hui comme en 1960. Le pouvoir politique des parents est beaucoup plus fort.»

La Commission scolaire de la Montagne se trouve un peu dans la même situation que celle de la Rouge. La DSFM s'apprête à lui dérober entre 300 et 400 de ses quelque 1 200 étudiants. Le directeur général, Henri Bouvier, privilégie lui aussi le statu quo, mais agrémenté de ce qu'il appelle une «transparence» entre les divisions.

«On voudrait que le gouvernement facilite le partage des services entre les divisions. Prenons le cas des services spéciaux. À l'heure actuelle, chaque division reçoit un octroi pour embaucher un spécialiste. Mais si deux divisions se mettent ensemble, elles perdent un des deux octrois. Ça n'encourage pas la collaboration.»

Contrairement à son homologue de la Rouge, Henri Bouvier craint que la réforme entraîne des fermetures d'écoles. «On est pratiquement la seule division scolaire qui a encore des toutes petites écoles de 15 à 25 élèves. Je pense à Saint-Alphonse, Mariapolis, Bruxelles, même Somerset. On ne sait pas ce qui pourrait arriver dans une plus grande structure où les gens auraient moins de contrôle local.»

Lors de sa présentation devant la Commision Norrie le 18 avril, la Commission scolaire de la Seine a choisi de mettre en avant le concept de division «rurbaine», englobant à la fois des écoles urbaines et rurales. L'objectif est de capter les écoles situées dans la périphérie de la ville afin de combler la perte attendue de 1 000 à 1 200 étudiants (toujours pour cause de DSFM).

La Seine estime par ailleurs que les nouvelles divisions scolaires devraient avoir un minimum de 3 000 étudiants, ce qui élimine d'office la Rouge et la Montagne.

Jean Suszko, directeur général de la Seine, n'écarte pas la possibilité d'un rapprochement avec la Rouge, mais il préfère parler d'échange de services plutôt que de fusionnement. «De Sainte-Anne à Letellier, ça fait un assez bon bout, constate-t-il. En créant de trop grosses unités, on enlève de l'influence aux parents.»

En ville, les commissions scolaires de Saint-Boniface et Norwood ont suggéré une amalgamation avec Saint-Vital. Le directeur général de Norwood, Raymond Bisson, fait observer que les trois divisions comprennent une forte composante francophone et que des étudiants de Saint-Boniface sont déjà obligés de traverser Norwood pour se rendre à l'école.

La Commision Norrie doit rendre ses recommandations cet automne pour une éventuelle mis en application à la rentrée 1995. Tout le monde s'accorde à dire que beaucoup d'eau risque de passer sous les ponts d'ici là. «Depuis 1967, il y a eu deux commissions qui n'ont abouti à rien, souligne Jean Suszko. J'espère qu'on n'est pas en train de dépenser tout ce temps et cette énergie pour quelque chose qui ne mènera encore une fois à rien.»

Laurent GIMENEZ

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Michelle Kirouac. Je suis née le 2 janvier 1993.

Mes parents sont Jean et Colleen (née Rich) Kirouac de La Broquerie.

Mes grands-parents sont Eugène et Lucie (née Gagnon) Kirouac de La Broquerie et Robert et Jane (née Taggart) Rich d'Ottawa.

Mes arrière-grands-parents sont Éloi Gagnon de La Broquerie et Robert Rich (sr) d'Ottawa et Irene Taggart (née Moreau) d'Ottawa.

Le parrain et la marraine sont David et Nicole (née Kirouac) Luke.

ÉDITORIAL

Où s'en va Axworthy?

Le gouvernement libéral de Jean Chrétien a bien décidé de rénover les programmes sociaux du Canada. Pour ce faire, on fait confiance à Lloyd Axworthy.

Il a fallu plusieurs décennies aux différents gouvernements du Canada pour bâtir le tissu de sécurité sociale canadien. Aux yeux de la population canadienne, les services de santé gratuits et l'assurance chômage sont les pilliers de notre système social. Plusieurs générations de Canadiens et Canadiennes ont fait des efforts afin de s'offrir ces services.

On ne peut pas être contre ces modifications, surtout s'il s'avère vrai, comme le dit M. Axworthy, que le but de l'exercice «n'est pas de couper dans les services, mais plutôt de mieux rentabiliser chaque dollar investi.»

Dans le langage populaire, on dirait que cette réforme, «c'est tout un contrat» pour le ministre Axworthy, qui se donne deux ans pour mener à bien son ambitieux projet.

Il semble connaître son objectif final. Mais sait-il vraiment comment il convaincra la population canadienne à se ranger derrière lui?

À ce stade-ci de sa démarche, on a tendance à croire qu'il aura du mal à y parvenir car ses explications sont hésitantes, et les réponses aux questions qui lui sont posées sont souvent imprécises, voire vides.

Une chose est sûre: sans un consensus minimum, Axworthy échouera. S'il échoue, ce sera la confusion et la pagaille, un luxe que le Canada ne peut se permettre.

Jean-François LACERTE

Un droit encore remis

Dans son rapport annuel, le commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, fait souvent référence à l'obtention du principe de gestion scolaire francophone dans trois provinces de l'Ouest.

Cela est vrai au Manitoba et, dans une moindre mesure, dit-on, en Alberta. Mais en Saskatchewan, après l'euphorie de juin dernier, où la gestion scolaire devenait loi, une surprise n'attend pas l'autre.

Un porte-parole de l'Association provinciale des parents fransaskois (APPF) résume ainsi sa pensée: «Après 80 ans de négation, de discrimination et d'illégalité, c'est évident que recevoir un bonbon est interprété comme une amélioration.»

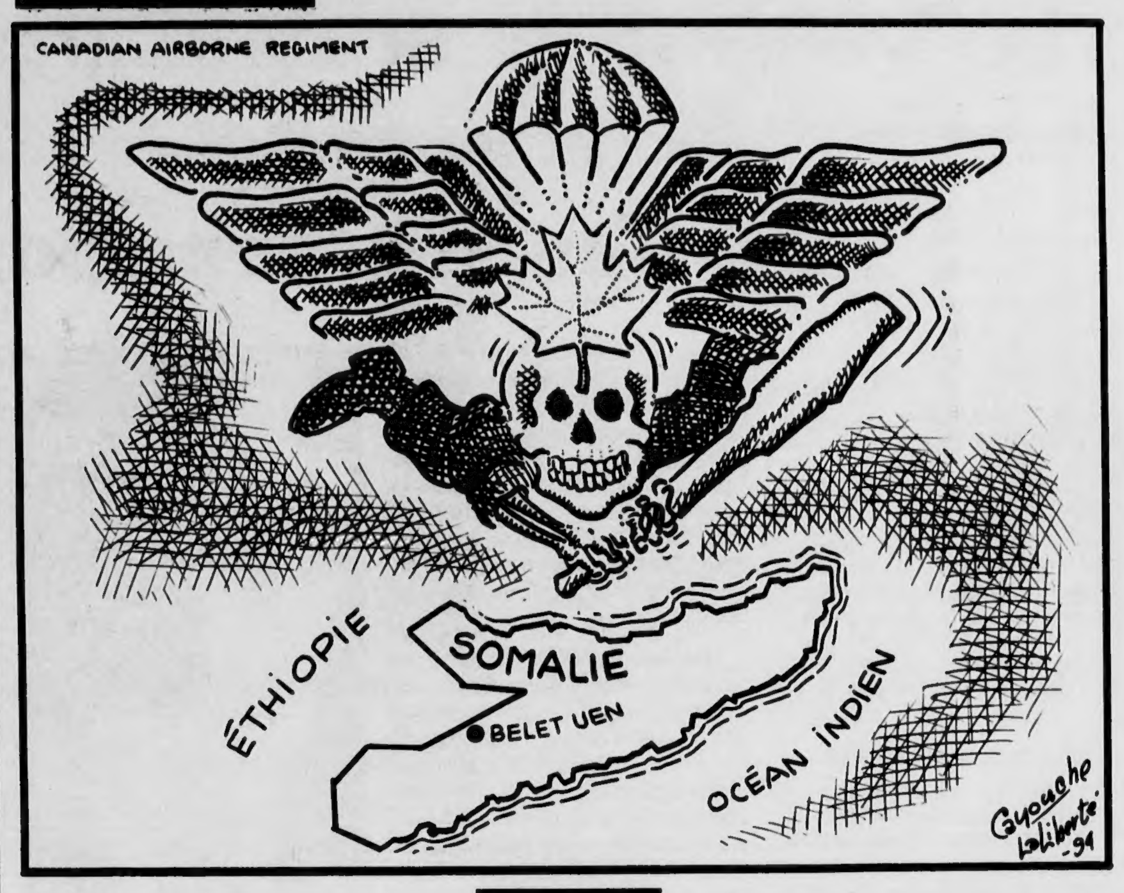
Mais la Saskatchewan, qui a voté sa loi avant le Manitoba, n'a ensuite plus rien fait qui vaille. La loi donne aux commissions scolaires anglophones le droit de vendre les écoles à des prix qui varient beaucoup d'une région à l'autre. Chacune essaie d'en profiter le plus possible.

Les Fransaskois qui, comme les autres, ont payé leurs taxes pendant tout ce temps, en ont assez de voir les surprises apparaître au fur et à mesure que la fin du tunnel semble être à portée de la main. Certaines écoles leur appartiennent, disent-ils avec raison.

Avec tous ces tracas administratifs, aucune autre élection scolaire n'est prévue avant janvier 1995, mis à part Gravelbourg. Nos voisins de l'Ouest ont bien raison de s'impatienter.

Jean-François LACERTE

CAYOUCHE



Lettre

Lettre ouverte aux parents de la Division scolaire franco-manitobaine

Permettez-moi, à titre de pédagogue de «vieille date», (pour ne pas dire «vieille pédagogue») de partager avec vous un rêve que j'entretiens pour nos écoles francophones qui ouvriront en septembre; ma vision de la pédagogie qui permettra à nos écoles d'être ce qu'elles peuvent et doivent être dans l'an 2000.

À mon avis, ce serait une erreur grave de notre part, de nous replier sur le passé, de nous imaginer que «un peu plus de la même chose que nous avons reçu à l'école est exactement ce dont nos enfants ont besoin pour l'avenir.»

L'UNESCO (1) a identifié trois tendances lourdes de l'éducation dans les pays dynamiques et la première serait le rejet de l'encyclopédisme. En effet, il ne s'agit plus d'accumuler les notions, de «stocker» les détails et d'empiler les conclusions, puisque comme Laborit (2) commente: «Un seul homme, j'en ai bien conscience, ne saurait prétendre, comme au 16e ou 17e siècle, embrasser la totalité des connaissances...»

Il ne s'agit pas d'ajouter des cours au curriculum puisque cela ne fait qu'aggraver la surcharge des programmes, et la parcellisation des horaires... et ce sont les enfants qui en sont les victimes! Il suffit de leur enseigner où sont les données afin qu'ils puissent obtenir les renseignements, comment les mettre ensemble dans un tout cohérent. De cette façon, ils pourront consacrer leurs énergies à la compréhension et l'analyse des informations.

La deuxième tendance identifiée par l'UNESCO est que les systèmes d'éducation progressistes tiennent à former chez les jeunes l'esprit critique, c'est-à-dire la capacité de remettre les certitudes en question. Pour y parvenir, on entraîne les jeunes à résoudre de vrais problèmes; au lieu de leur transférer sous forme de savoirs abstraits des résultats déjà inventés, on les laisse trouver leur propre réponse. De cette façon, ils n'ont pas peur des difficultés, parce qu'ils se savent capables de les affronter.

La troisième tendance identifiée par l'UNESCO, dans les pays les plus avancés sur le plan pédagogique, sera, et cela ne devrait pas vous surprendre, le culte de la créativité. On ne demande plus à l'élève qu'il reproduise les réponses que l'on attend de lui, mais qu'il puisse de façon autonome trouver sa propre solution.

J'ose ajouter une autre tendance qui, à mon avis, aura un impact crucial sur l'éducation de nos enfants puisqu'elle a tout à faire avec l'image qu'ils auront d'eux-mêmes et de leurs capacités de performer dans le monde du travail; elle se rapporte à la méthode que nous utiliserons pour faire leur évaluation.

Qui de nous ne se rappelle de ces bulletins de classe où, parce que telles étaient les attentes de nos parents, notre but ultime était de se classer bon premier, ou de se mériter quelques notres de plus que le petit voisin... quitte à avoir «triché» un tout petit peu. Qui de nous comme enseignant(e) n'a pas rencontré le parent insistant pour savoir à quel rang se plaçait son enfant, quand tout ce que nous voulions était de lui parler des progrès de son enfant.

Dans un système d'éducation différent, l'auto-évaluation (appuyée par un portfolio qui démontrerait ses progrès) deviendrait l'outil par lequel l'élève jugerait ses apprentissages, et, l'évaluation par l'enseignant(e) viendrait appuyer ce «portrait juste» du processus de son apprentissage. La comparaison avec les autres n'aurait aucune raison d'exister.

Les défis d'une telle pédagogie interpellent les parents aussi bien que les enseignants. Comme éducateurs, qui préférons-nous, des robots ou des humains créateurs, quoique plus bruyants?

Il est vrai que l'enjeu apparaît très complexe, mais comme le dit Domenach (3): «Pour affronter une réalité complexe, on a besoin d'idées simples. Vouloir répondre à l'accumulation du savoir par un apprentissage encyclopédique, c'est partir battu d'avance.»

Et alors comment séparer l'essentiel du superflu? Là est la question, puisque les matières scolaires sont artificielle-ment étanches, que les programmes d'études présentent une multitude d'objectifs souvent isolés, déconnectés «d'un ensemble plus vaste de savoirs et sans relations précises avec les étapes antérieures et postérieures du cheminement de l'éduqué» (Legendre) (4).

C'est donc qu'une interdisciplinarité (c'est-à-dire, un ensemble de composantes interreliées qui se complémentent et s'influencent mutuellement) serait une réponse à apporter à ce problème. Cette approche permettrait aussi d'intégrer des activités qui répondraient aux besoins des étudiants qui démontrent des forces dans d'autres intelligences que linguistique et mathématique, c'est-à-dire les intelligences musicale, spatiale, physique, interpersonnelle et intrapersonnelle.(5) Ainsi, il serait permis à chacun de faire preuve de créativité et de trouver sa propre réponse à travers le médium de son choix.

Déjà, beaucoup de nos enseignant(e)s et de nos intervenant(e)s en éducation adoptent cette philosophie et la mettent en pratique là où c'est possible. Ils et elles ont compris que «quelques théories et principes puissants suffisent pour dégager un sens commun à des nombreuses disciplines.» (6)

Ils et elles ont cependant besoin de l'aide et de l'appui des autres intervenants en éducation: les parents, l'administration, les instances en programmation et en formation.

Ils et elles ne demandent rien de plus que d'être épaulés dans leur tâche, afin de préparer l'avenir des citoyens qui trouveront facilement leur place dans le monde du travail parce qu'ils seront capables de penser pour eux-mêmes, de créer leurs propres emplois, de trouver des solutions à des problèmes qui pour nous dans le moment semblent sans solutions.

À l'ère de la gestion de nos écoles, l'occasion rêvée nous est donnée d'insuffler ce renouveau dans notre pédagogie et ainsi, de procurer à nos enfants le genre d'éducation dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Lucille Maurice
Winnipeg
Le 4 avril 1994.

(1) Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (Merci Doris Lemoine!)

(2) H. Laborit. Biologie et structure. Paris: Éditions du Seuil, 1967.

(3) J. M Domenach. Ce qu'il faut enseigner. Paris: Éditions du Seuil, 1989.

(4) R. Legendre. L'éducation totale. Éditions Nathan/Ville-Marie, 1983.

(5) H. Gardner. Multiple Intelligences. 1983.

(6) Ibid, p. 193.

La DSFM à Saint-Pierre–Jolys

Le tranfert du secondaire sera progressif

Les commissaires de la Division scolaire Rivière-Rouge ont accepté, le 11 avril, d'entériner un projet d'entente avec la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

L'entente concerne l'avenir des programmes de français et des écoles de Saint-Pierre-Jolys, et donne la juridiction des programmes à la DSFM de façon progressive.

Le président de la DSFM, Louis Tétrault, explique l'entente: «La Rouge nous transfère l'école élémentaire de Saint-Pierre où nous offrirons un programme français de M à 8. La Rouge conserve l'école secondaire et y offrira le programme d'immersion, ainsi qu'un programme français 75-25 pour les élèves de la 9e à la 12e.

«Les parents du secondaire auront le choix d'inscrire leurs enfants à la Rouge ou à la DSFM, et nous négocierons une entente avec la Rouge pour envoyer nos élèves du secondaire à leur école.»

Cette entente permet aux deux divisions de ne pas dédoubler les programmes. «C'était très important pour nous, indique Louis Tétrault. C'était important d'en arriver à une entente qui serait bénéfique pour la communauté. Ce projet permet aux parents de choisir leur division scolaire, sans créer des programmes parallèles.»

Le directeur général de la Rouge, Ronald Perron, constate que les commissaires des deux divisions «sont heureux de cette entente et semblent croire qu'ils peuvent ainsi répondre aux besoins de leur clientèle respective.

«Pour la Rouge, ce qui était important depuis le début du processus de la gestion scolaire, c'est que les parents puissent choisir les programmes gérés par la Rouge ou par la DSFM.»

Après une première année scolaire, l'entente prévoit que la Rouge cèdera le programme à la DSFM de façon progressive: «En 1995, explique Louis Tétrault, nous offrirons la 9e année, en 1996, la 10e, etc. De son côté, la Rouge diminuera.»

Louis Tétrault, qui avait commenté cette entente de «très fragile» avant son adoption par la Rouge, confirme que les négociations ont été «longues et difficiles».

«Nous faisions toujours un pas en avant, mais ça n'avançait pas vite, jusqu'à ce que quelqu'un émette cette idée, qui nous a semblé une bonne solution pour la communauté.»

Par ailleurs, la DSFM a engagé un directeur de l'entretien et du transport, Maurice Chaput de Sainte-Anne, lors de la réunion des commissaires qui avait lieu le 20 avril. Il est actuellement directeur de l'entretien dans la Rivière-Seine.

Sylviane LANTHIER

Les commissaires Denis Dragon, Louis Tétrault et Aurèle Boisvert. Archives La Liberté

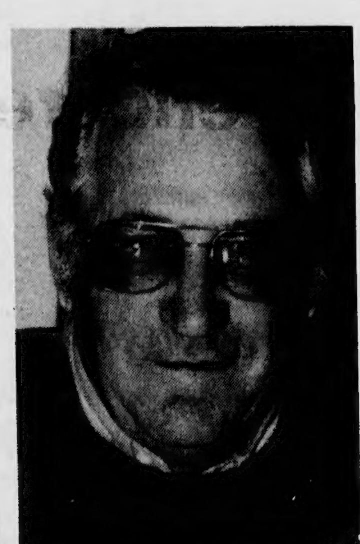
Conseil régional de l'Est

Les bureaux divisionnaires dans l'Est?

Le Conseil régional de l'Est (CRE) a demandé à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) de mettre sur pied un comité spécial de deux membres par région pour étudier la question de l'emplacement des bureaux divisionnaires.

«Les bureaux pourraient être n'importe où, précise le président Roland Gauthier, et pas nécessairement à Saint-Boniface. De toute façon, il va falloir que ce soit justifié. Avec les ordinateurs et les télécopieurs qu'on a, c'est facile de communiquer et il est possible que les bureaux soient établis dans une des régions.

«Dans l'Est, on a 1 200 élèves, c'est la plus grosse région rurale. On n'a pas de problème que ce soit ailleurs, d'abord que c'est justifié.»



Roland Gauthier: il faut que ce soit justifié.

Par ailleurs, à sa rencontre régulère du 14 avril, tenue à l'école Lagimodière, le CRE a reçu des demandes de paroisses en vue de «continuer et d'améliorer le programme de catéchèse» donné dans les écoles. La question a été remise à la réunion du 28 avril, qui aura lieu à l'école Noël-Ritchot.

Le CRE a également reçu une demande de la Rivière-Seine en vue de collaborer à la construction d'une piste d'athlétisme régionale à Lorette, un projet de 70 000 $ qui concerne également la Municipalité rurale de Taché.

Roland Gauthier confirme que les négociations sur le partage des installations et des terrains avec la Rivière-Seine sont terminées. «Ça s'est très bien passé, il reste à négocier le transport des élèves.» Comme on sait, la DSFM n'achètera aucun autobus et devra se procurer les services des divisions cédantes.

J.-P. D.

Coup d'oeil national

La dictée nationale PGL

Christianne Hacault ira à Montréal

La jeune Christianne Hacault de l'école Gabrielle-Roy a remporté le 22 mars dernier la dictée provinciale organisée par la Fondation Paul Guérin-Lajoie (PGL) pour la 6e année, et elle participera à la dictée nationale en mai à Montréal.

Six élèves représentant six écoles (Dominic Taillefer de Saint-Joachim, Janelle Sabourin de Saint-Jean-Baptiste, Andy Kenyon de New Era (Brandon), Louise Boily de Taché, Marie-Josée Le Dorze de Lavallée, et Christianne Hacault de Gabrielle-Roy), se sont présentés à la finale manitobaine coordonnée par l'éducatrice Simone Druwé.

Dans la dictée de 150 mots, Christianne Hacault, qui est en 5e année, n'a commis que sept erreurs et demi. L'élève de Dolorès Gosselin a été admise à l'exercice parce qu'elle est membre d'une classe combinée des 5e et 6e années.

Est-elle bonne en français? «Je fais beaucoup de lecture, explique-t-elle, et j'ai étudié les mots-clés pendant trois semaines. Il y a eu deux dictées à l'école pour voir qui étaient les meilleurs.»

La Fondation PGL, dont le mandat est de recueillir des fonds pour le développement du Sénégal (22 écoles y ont reçu de l'aide l'an dernier), a décidé cette année de créer une région du Manitoba pour la dictée.

«Deux écoles ont participé l'an dernier, précise Simone Druwé, il y en a eu six cette année. La dictée existe depuis des années dans l'Est.»



Christianne Hacault: la lecture et l'étude. photo: Jean-Pierre Dubé

Les élèves doivent trouver des commanditaires (tant par mot) pour participer. La moitié des recettes est versée à la Fondation et la moitié reste dans l'école. À Gabrielle-Roy, les jeunes ont recueilli 350 $, précise Dolorès Gosselin.

«Je crois beaucoup à la lecture, et j'ai proposé qu'avec l'argent, on achète des livres pour la bibliothèque de l'école.» La classe a aussi écrit une lettre au directeur (Jean-Maurice Lemoine) pour lui demander d'ajouter une contribution de l'école au projet d'achat de livres.»

L'école a débloqué 500 $! «On a étudié les catalogues de la bibliothèque et les enfants ont eux-mêmes choisi les livres. Après tout, lance Dolorès Gosselin, ils savent ce qu'ils aiment lire.»

Jean-Pierre DUBÉ

Les 22 et 23 avril à l'Hôtel de ville de Winnipeg

Le 1er Parlement d'immersion

Un groupe d'élèves du Collège Jeanne-Sauvé de Saint-Vital s'est inspiré du Parlement jeunesse franco-manitobain (PJFM), fondé en 1984, pour lancer le 1er Parlement des étudiant.e.s d'immersion qui se déroulera cette fin de semaine à Winnipeg.

À l'ordre du jour de l'événement, que l'on souhaite annuel, on a prévu des débats sur les jeunes contrevenants, l'école à l'année longue et sur la peine capitale, entre autres.

Le lieutenant-gouverneur sera la vice-présidente de la Manitoba Association of School Trustees, Caroline Duhamel, de Saint-Boniface, tandis que le rôle de présidente des travaux a été confié à Micheline Sabourin, de Saint-Vital, qui connaît bien la procédure parlementaire.

«J'ai cinq ou six années d'expérience avec le PJFM, je me suis offerte pour présider les travaux. J'espère que l'année prochaine, ils seront auto-suffisants.»

Sami Jo Small, qui a déjà siégé au PJFM, jouera le rôle de première ministre et Anders Johansson sera le vice-premier ministre.

Les 50 participants attendus au Parlement sont des étudiants des collèges Jeanne-Sauvé, Pierre-Elliot Trudeau et Béliveau.

J.-P. D.

22 avril 1994

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Le bilan sur la Loi sur les langues officielles

La Loi sur les langues officielles fête ses 25 années d'existence en 1994. La semaine dernière, le Commissaire aux langues officielles, Monsieur Victor Goldbloom, a déposé son rapport annuel qui fait état de l'application de la Loi. Le dépôt de ce rapport est venu à un temps où certains critiques habituels requestionnent le bilinguisme canadien. L'affaire du déménagment de la famille Côté au Québec, les statistiques démontrant l'écart grandissant des salaires entre les anglophones et les francophones et la coupure de 5 % aux budgets des communautés francophones alimentent leurs déclamations.

Il semble que dernièrement, plusieurs mythes se perpétuent au sujet de la viabilité de la langue française à l'extérieur du Québec. D'une part, le Bloc québécois affirme que l'inaction au niveau de la Loi sur les langues officielles est due à l'inefficacité du fédéralisme pensant que seul un Québec souverain pourrait mieux appuyer la francophonie du reste du Canada. D'autre part, l'étroitesse de la vision du Parti de la réforme cantonne la vie française uniquement au Québec et oublie qu'il y a près d'un million de francophones à l'extérieur du Québec. Quant au gouvernement fédéral, les communautés francophones attendent des actions concrètes.

Le rapport du Commissaire aux langues officielles fait état de l'inaction du Conseil du Trésor et du ministère du Patrimoine canadien au niveau de l'application de la Loi sur les langues officielles. Apparemment, le Conseil du trésor manque de ressources et de volonté pour assurer et coordonner l'application de la Loi sur les langues officielles au sein de tous les ministères. Il faut une action plus impérative pour faire bouger les choses. Par conséquent, Monsieur Goldbloom suggère donc que le Bureau du Conseil privé soit impliqué dans le processus. Après le dépôt du rapport annuel du Commissaire, le premier ministre Chrétien a décidé de maintenir le statu quo.

Maintenir le statu quo actuel au niveau de la Loi sur les langues officielles, c'est dire qu'il n'y a pas de problèmes et que tout va bien. Le Commissaire suggère au gouvernement fédéral d'examiner 398 nouvelles recommandations et 141 anciennes recommandations des années antérieures. Il y a évidemment beaucoup de travail à abattre pour améliorer la qualité des services en français auprès du gouvernement fédéral au Manitoba et ceci devrait être adressé aussitôt que possible. Après 25 ans, il est temps d'appliquer la Loi sur les langues officielles comme il se doit.

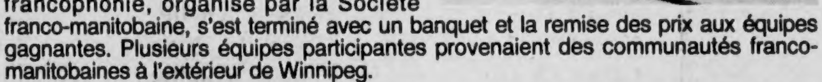
La famille, j'y crois!

Les Nations unies ont déclaré l'année 1994 l'Année internationale de la famille (AIF). Des collectivités et des organismes de partout à travers le monde ont prévu des activités pour 1994, qui rendent honneur à la famille et reconnaissent son importance dans la société d'aujourd'hui. «La famille, j'y crois!» est le slogan utilisé au cours de l'AIF et vous pouvez emprunter la bannière de l'AIF (La famille, j'y crois!) pour l'accrocher lors d'une activité. Le Secrétariat francophone de l'AIF est aussi prêt à vous donner des idées d'activités pour l'AIF.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur les activités qui entourent l'Année internationale de la famille au sein de la communauté franco-manitobaine, vous pouvez contacter le:

Secrétariat francophone
de l'Année internationale de la famille
622, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2B4
(204) 237-9851, poste 236

Le Bonspiel de la francophonie - une belle réussite!



Près de 100 participants et participantes se sont inscrits au Bonspiel de la francophonie qui s'est déroulé le dimanche 10 avril dernier au Club de curling Heather à Saint-Boniface. Le 22e Bonspiel annuel de la francophonie, organisé par la Société franco-manitobaine, s'est terminé avec un banquet et la remise des prix aux équipes gagnantes. Plusieurs équipes participantes provenaient des communautés franco-manitobaines à l'extérieur de Winnipeg.

Grâce à la générosité d'une quarantaine de donateurs, les équipes gagnantes et plusieurs participants et participantes se sont mérités de très beaux prix pour leurs efforts.

Les équipes gagnantes sont:

1. **Première place / première épreuve:** la famille Giasson de Saint-Boniface
2. **Deuxième place / deuxième épreuve:** l'équipe de Renel Berard d'Ile-des-Chênes
3. **Troisième place / troisième épreuve:** l'équipe de la Caisse populaire de Saint-Boniface.

Le Bonspiel annuel de la francophonie est une activité communautaire qui se déplace dans la francophonie manitobaine et permet aux Franco-Manitobains et aux Franco-Manitobaine de participer à une activité sportive en français.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)



Pour avoir du service en français du fédéral

La solution: plaignez-vous!

Air Canada, la championne toutes catégories de 1992, est passée en deuxième position en 1993, se classant juste derrière la Société canadienne des postes. De quel championnat parlons-nous? Celui du nombre de plaintes reçues par le bureau du Commissaire aux langues officielles de Winnipeg en ce qui concerne les services en français.

En 1993, le Commissariat a reçu 78 plaintes de Manitobains, contre les 150 plaintes annuelles déposées en moyenne au cours des dix années précédentes.

Les ministères ou sociétés de la Couronne qui ont manqué à leur devoir: la Société canadienne des postes (dix plaintes), Air Canada (sept plaintes, au lieu des 26 reçues en 1992), Revenu Canada (6 plaintes). D'autres ministères en contact avec le public, comme Emploi et Immigration, ainsi que Santé et Bien-être Canada, ont fait l'objet de cinq plaintes et moins.

Quand il s'agit de la Société canadienne des postes, les gens se plaignent de ne pas recevoir de service en français aux franchises postales désignées bilingues, notamment à celles de la rue Marion, au bureau de Saint-Vital et au bureau central, rue Graham.

D'autres plaignants mentionnent avoir rempli en français leur formulaire de déclaration de revenu et avoir coché la case indiquant leur désir qu'on communique avec eux en français; ce qui n'empêche pas Revenu Canada de leur faire parvenir de la correspondance en anglais.

Mais Louis Gosselin, qui débute sa 9e année au Commissariat des langues officielles à Winnipeg, constate que la nature des plaintes a changé depuis une dizaine d'années: «Avant, on se plaignait de l'affichage et de la réception téléphonique. Maintenant, ces points-là sont souvent réglés.

«Mais quand on demande un service plus particulier, on se fait répondre que la personne ne sera pas disponible d'ici une semaine. Cela n'est pas acceptable aux yeux de la loi, puisque la qualité des services en français et en anglais doit être comparable dans les bureaux désignés bilingues.»

Bref, si les choses se sont améliorées, les services en français sont encore loin d'être parfaits. «Je viens de recevoir une plainte à propos d'un ministère qui offrait il y a deux ans des dépliants et des services en français, mais depuis il y a eu des coupures et une réorganisation, et on a oublié les postes bilingues!»

Comment expliquer la diminution du nombre des plaintes, dans ces conditions? «J'ai rencontré l'été dernier une dizaine de plaignants réguliers, qui n'avaient pas déposé de plaintes cette année. Certains m'ont dit que les problèmes dont ils se plaignaient avaient été réglés; d'autres ont dit que leurs plaintes ne donnaient rien; d'autres qu'ils n'avaient pas fait affaire avec des ministères fédéraux.»

Plusieurs personnes se rebiffent aussi contre cette nécessité d'avoir à se plaindre pour obtenir des services: «On nous dit: vous êtes là pour vérifier, pourquoi attendre les plaintes pour le faire?, explique Louis Gosselin. Depuis deux ans, des bureaux spécifiques ont été désignés bilingues, et nous commençons à la fin du mois une enquête pour vérifier la qualité du service dans ces bureaux.»

Louis Gosselin attend d'Ottawa les procédures à suivre, définies par un bureau d'experts dans ce type d'enquêtes, et prévoit qu'il aura à enquêter auprès d'environ la moitié des 150 bureaux désignés bilingues au Manitoba.

Sylviane LANTHIER

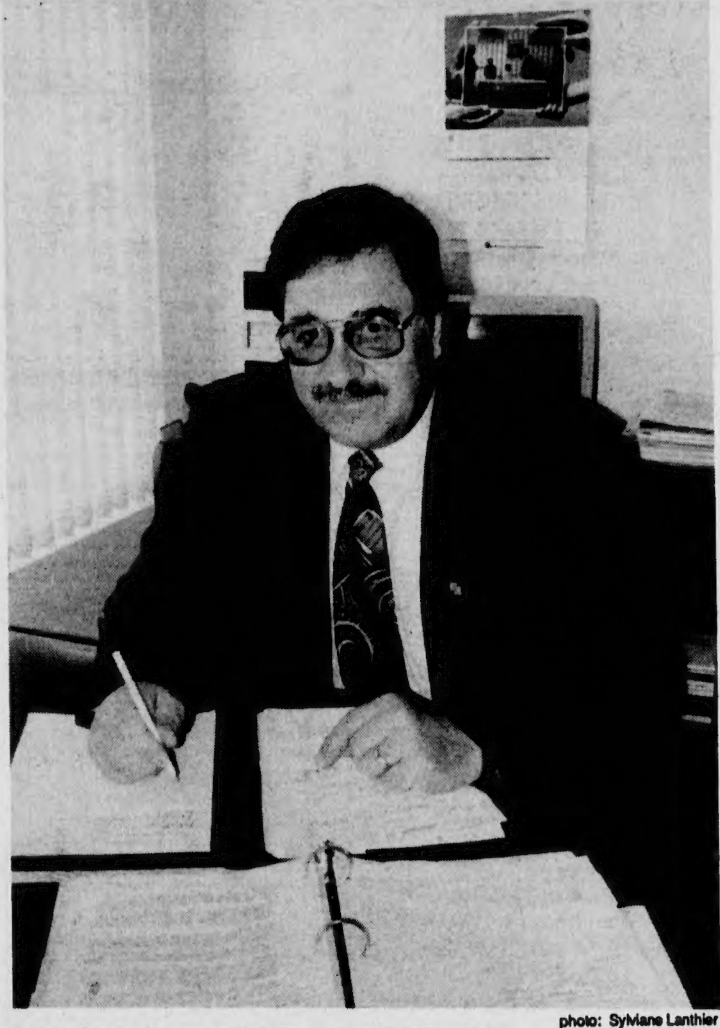


photo: Sylviane Lanthier

Louis Gosselin: une plainte pour 100 infractions.

Un congrès anti-drogue

Pride Canada à Winnipeg

L'organisme de prévention anti-drogue Pride Canada (1), tiendra à Winnipeg son 10e congrès annuel les 18, 19 et 20 mai prochains.

Plus d'un millier de délégués, conférenciers, et invités de partout au pays sont attendus à cet événement, qui a également eu lieu à Winnipeg en 1990.

Le fin de semaine comprend de nombreux ateliers qui touchent tous les aspects reliés à la consommation de drogues ou d'alcool. Le congrès comprend des ateliers pour les adultes et pour les adolescents.

Lors du congrès de 1990, la travailleuse sociale Gisèle Roch avait obtenu l'aide d'organismes comme les Chevaliers de Colomb pour permettre à de nombreux jeunes francophones d'assister au congrès, dont les coûts d'inscription sont assez élevés (135 $ jeunes, 195 $ adultes).

Elle espère obtenir la participation de francophones encore cette année, et estime que ce congrès constitue une excellente façon d'initier les jeunes aux dangers de l'alcool et des drogues.

Ceux qui s'inscrivent avant le 18 avril économisent 25 $. Renseignements: 946-9630, ou par télécopieur au 949-0768.

S. L.

(1) Pride est l'anagramme de: Parent Resources Institute for Drug Education. L'organisme est né aux États-Unis.

Une rencontre publique à Saint-Boniface

Des traitements en cas d'incapacité?

L'Hôpital général de Saint-Boniface tiendra deux rencontres publiques, les 3 et 5 mai prochains, pour diffuser des informations sur les nouvelles directives en matière de santé. Depuis un an, les Manitobains sont les premiers au pays à pouvoir décider d'avance du genre de traitement à recevoir en cas d'incapacité.

«N'importe qui peux le faire, à condition d'avoir 16 ans ou plus, explique la relationniste Hélène Vrignon. C'est utile par exemple si tu te retrouves dans le coma, ou en phase terminale ou incapable mentalement de prendre des décisions.»

On peut même nommer un mandataire pour prendre les décisions au jour le jour à notre place. «La personne mandatée prendrait les décisions, comme si c'était toi.»

Le Manitoba a promulgué en 1993 une Loi sur les directives en matière de santé pour délimiter ce qui est acceptable dans la province. «Tu ne peux pas demander quelque chose d'illégal», comme le suicide assisté, précise Hélène Vrignon.

L'idée est la suivante: comme patient, chaque citoyen a le droit de donner des directives et a la responsabilité d'en informer son médecin et son hôpital. Il y a des formulaires à remplir, qu'il faut signer, et qui sont conservés dans les dossiers médicaux et par le mandataire.

L'Hôpital de Saint-Boniface a décidé de prendre les devants pour en informer le public et pour répondre aux questions.

La rencontre du mardi 3 mars sera en français (à 19 h 30 à l'auditorium du Centre de recherche, 351 Taché), et l'agente des relations auprès des patients, Lorraine Bisson, sera la personne-ressource. Infos: 235-3557.

Jean-Pierre DUBÉ

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* *Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
MONK, GOODWIN
Avocats et Notaires
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg, Manitoba
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-2060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237–9600
N° de FAX: 233–2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855



LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
QUILLES
Participez à une ligue de printemps (8 semaines seulement)
Le tout finit avec un GROS PARTY le mercredi 15 juin 1994.
1 000 $ À GAGNER!
Composez le 237-4137

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage	Téléphone:
360, rue Main	957-0050
Winnipeg (Man.)	Télécopieur:
R3C 4G1	957-0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

pièce 1900	Tél.: 942-0391
360, rue Main	Ligne directe: 944-2637
Winnipeg, Man.	Fax: (204) 957-1790
R3C 3Z3	

Recyclez ce journal!



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*
TX TEAM 2020
100 % CANADIEN

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256–2111

• *Soins personnels*	• *Entretien maison et cour*
• *Soins des pieds*	• *Coiffure à domicile*
• *Entretien domestique*	



• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

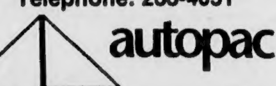
Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051



MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boul. Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage • Ferme-RRSP
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC • Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou [illegible]

LES PETITES ANNONCES
... Ça paie et c'est facile à utiliser!

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

PROVENCHER PRESS
353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél: 237-5558
Téléc: 237-5561
IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIE
LIVRES DE FAMILLE
PHOTOCOPIES
(44 100 COPIES OU PLUS)
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

Abonnez-vous



Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É,-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________

Ici et ailleurs

Le sentier de la Rouge

Winnipeg - Un sentier pédestre et cyclable de 11 km, reliant La Fourche au parc Kildonan, le long de la rivière Rouge, pourrait voir le jour dès cet été. C'est du moins l'opinion d'Evélyne Reese, conseillère de Saint-Boniface et présidente du comité de Gestion des rives de la ville. Le million de $ nécessaire à la réalisation du projet pourrait provenir de l'Entente de développement de Winnipeg, conclue avec le fédéral et la province (75 millions $), ou du Programme d'infrastructure du gouvernement fédéral.

200 emplois menacés

Winnipeg - Le conseil municipal étudie un projet de restructuration administrative qui pourrait entraîner la suppression de plus de 200 postes de cadres d'ici 1997. Ce dégraissage permettrait une économie de sept millions $ au cours des deux prochaines années, atténuée toutefois par la nécessité de recourir davantage au secteur privé.

Déficit en baisse

Ottawa - Au 28 février dernier, le déficit budgétaire canadien avait baissé d'un milliard $ par rapport à l'année dernière, s'élevant à 33,5 milliards $. Cette baisse inattendue est essentiellement due à la chute des taux d'intérêt. En effet, durant la même période, les recettes du gouvernement ont continué de baisser plus vite que ses dépenses.

Les vaches attendront

Ottawa - Le Comité permanent des Communes sur l'Agriculture et l'agro-alimentaire recommande un moratoire d'un an sur l'utilisation de la somatotropine bovine de synthèse, une hormone artificielle qui stimule la production des vaches laitières. Il reste à prouver, selon le comité, que cette hormone déjà utilisée aux États-Unis est sans danger pour la santé du bétail et sans conséquences génétiques. (APF)

ÉCONOMIE

Un bilan de l'assemblée annuelle de Manitoba Pork

Exportons des carcasses et non des porcs sur pattes

La centaine de délégués des neuf districts de l'Association des éleveurs de porc, réunis du 12 au 14 avril à Winnipeg, a pris de nouvelles mesures pour donner plus de travail aux Manitobains.

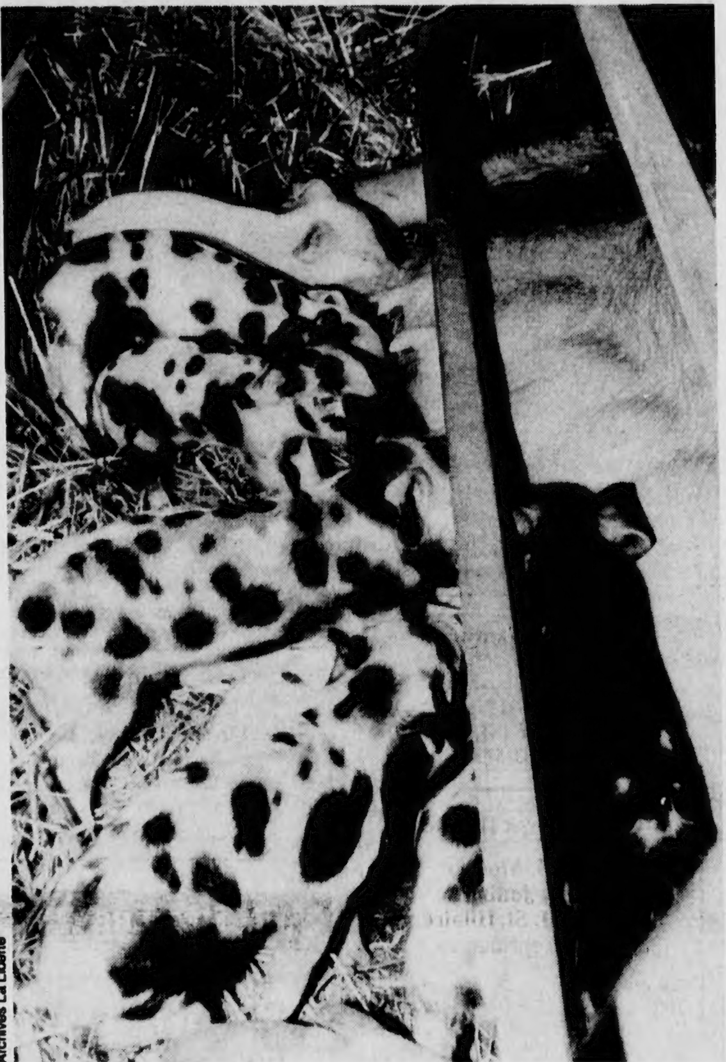
L'industrie porcine est, après celle des grains, la plus forte au Manitoba. Elle regroupe 2 000 producteurs, génère 500 millions $ d'activités économiques et 10 000 emplois. Mais ce n'est pas assez.

«On veut développer les abattoirs et les débiteurs (Burns, Schneiders et Forgan) pour qu'il se fasse plus de travail ici, explique un délégué de la région Sud-Ouest, Claude Poiron de Somerset. On veut aussi décourager l'exportation de cochons sur pattes vers les États-Unis.»

D'abord, parce que les producteurs risquent de payer des tarifs pour les bêtes sur pattes, tandis que les carcasses en sont exemptées. Actuellement, 70 % du porc produit au Manitoba est exporté aux USA.

Manitoba Pork a donc entériné l'abandon, l'an dernier, de la formule de la vente aux enchères. «On a fait une entente avec les abattoirs pour suivre l'indice du prix du porc aux États-Unis, moins le coût du transport. Ça permet d'avoir de meilleurs prix et des prix plus stables.»

Le groupe a également mis sur pied un comité pour étudier la faisabilité de construire, pour des fins d'efficacité, une super usine d'abattage ultra-moderne, où les transformateurs achèteraient toutes les carcasses.



Archives La Liberté

On vient de mettre sur pied une nouvelle échelle de prix pour valoriser davantage la viande maigre.

«C'est une idée qui fait son chemin, précise Claude Poiron. Aux États-Unis, certaines usines passent 20 000 porcs par jour. Ils ont assez de porcs pour développer des marchés pour la peau et les organes internes. Ils disent que ça necoûte rien de tuer un cochon.»

Manitoba Pork se soucie aussi de la qualité pour garder son avantage sur le marché international. «On vient de mettre sur pied une nouvelle échelle de prix pour valoriser encore plus la viande maigre.

«On continue à être la province du Canada où les cochons sont les moins gras et qui engraissent le plus vite à cause de notre programme très actif de sélection génétique. Nos porcs sont recherchés par les autres provinces et par d'autres pays, comme le Japon.»

Les congressistes se sont aussi penchés sur l'image de l'industrie. On s'inquiète des obstacles que posent les écologistes face au développement d'un réseau de porcheries modernes.

«Dans certaines municipalités, il y a trop de règlements. Et les écologistes répandent des demi-vérités. On a décidé d'accorder un plus gros budget (à la défense de nos intérêts).»

Claude Poiron avoue qu'il est parmi les plus petits producteurs de la province. «Les fermes sont de moins en moins nombreuses et de plus en plus grosses. Avec 200 femelles, j'élève 4 200 porcs par année.»

À Somerset, son père, lui et ses trois frères produisent environ 12 000 porcs par année, de la naissance à l'engraissement. La moyenne par ferme au Manitoba est d'environ 10 000.»

Jean-Pierre DUBÉ

Assemblée du Conseil de la coopération

La priorité: une coop de services

Environ 125 personnes ont assisté à l'assemblée annuelle du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), qui a eu lieu le 16 avril à Notre-Dame-de-Lourdes.

Le directeur général Gary Tessier rappelle que les coopératives membres ont connu une bonne année en 1993. «La coop de Saint-Léon a même eu une année record. Et nous avons un nouveau membre avec la Coop de consommation de La Broquerie.»

Le Conseil de la coopération a terminé son année financière avec un léger déficit de 2 000 $, comblé par les bénéfices non répartis en début d'exercice, qui s'élevaient à 6 000 $. Le budget du CCM, de 300 490 $ en 1993, provient en majeure partie de subventions gouvernementales.

Les coops se sont aussi vues distribuer les trousses d'information préparées sur chacune d'elle par le Conseil cette année.

Par ailleurs, le CCM entend mettre l'accent sur trois projets pendant l'année qui vient: «Nous allons compléter une étude de faisabilité pour la création d'une coop de services variés», mentionne Gary Tessier, en précisant que «ça regarde bien. Nous étudions le fonctionnement de deux autres coops du même type, une à Montréal et l'autre en Saskatchewan.»


photo: Hubert Pantel

Deux représentants de Saint-Joseph reçoivent leur trousse de promotion de la présidente, Aline Gosselin-Lemieux (à droite).

La CCM poursuivra le dossier du développement économique. «Notre but est que le Bureau de développement économique fonctionne sur une base permanente, et qu'il puisse dans l'avenir devenir autonome.»

Enfin, le CCM ira de l'avant avec un projet-pilote de caisse étudiante, «la suite des 11 caisses scolaires qui existent en ce moment.» Les caisses étudiantes seraient implantées dans les écoles secondaires, et seraient gérées par les étudiants eux-mêmes. Reste à trouver dans quelle école aura lieu le projet-pilote.

Quant au programme de formation en entrepreneurship qui a débuté. il y a quatre semaines, Gary Tessier se dit satisfait du déroulement des sessions, auxquelles participent dix personnes. «Si tout va bien, nous répéterons l'expérience cet automne. Notre projet est le seul qui fonctionne entièrement en français.»

Les membres du conseil d'administration du CCM, soit Roger Dubois (réélu pour trois ans), Raynald Labossière, Andrew Goussart, Jeannette Fillion-Rosset, Mgr Roland Bélanger et Aline Gosselin-Lemieux, éliront le conseil exécutif lors de leur prochaine rencontre.

S. L.

Assemblée de la Fédération des caisses populaires

L'accent a été mis sur la synergie

Quelques événements extraordinaires ont marqué l'année 1993 dans le mouvement des caisses manitobaines. L'arrivée du paiement direct, trois ans après le projet-pilote dans les caisses de Lourdes et de Saint-Claude, était attendu avec impatience; et l'incendie de la Caisse populaire de Sainte-Anne, lui, a pris tout le monde par surprise.

«Heureusement, on a pu minimiser les inconvénients pour les membres, grâce au travail du personnel de la Caisse et de la Fédération», souligne le directeur général de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Fernand Vermette.

Réunis en assemblée annuelle à Notre-Dame-de-Lourdes le 16 avril, les 125 membres présents se sont penchés sur la synergie, «le gros dossier qui a retenu nos énergies en 1993, et qui les retiendra encore en 1994.»


photo: Hubert Pantel

400 000 $ ont été redistribués aux 19 caisses membres sous forme de dividendes.

«Dans un environnement financier très compétitif, le mouvement des caisses doit examiner ses structures et ses opérations pour les rendre plus souples et plus rentables dans l'avenir», explique Fernand Vermette.

Ce dossier synergie doit évaluer plusieurs aspects du mouvement: sa structure financière, la gestion du crédit, du marketing et des ressources humaines, les répercussions de la technologie, etc. «Aucune avenue n'est écartée, y compris la fusion de certaines caisses.»

La Fédération termine l'année financière avec un trop-perçu de 700 000 $ après impôt, dont 400 000 $ ont été redistribués aux 19 caisses membres sous forme de dividendes. Le budget avoisinait le 1,8 million $, et la Fédération a augmenté sa réserve, qui est passée de 2 158 000 $ à 2 541 000 $.

«Le conseil d'administration a changé sa stratégie cette année en ce qui concerne la réserve, explique Fernand Vermette. Nous l'augmentions à un rythme qui suivait la croissance des caisses et nous avons décidé de ralentir ce rythme, qui taxait trop les caisses.»

L'ensemble des 19 caisses a augmenté sa rentabilité de janvier à décembre 1993, malgré une situation économique difficile, notamment dans le milieu agricole. L'actif a augmenté de 4,4 % pour un total cumulatif de 355 millions $.

L'assemblée annuelle, qui avait lieu pour la première fois en région (à Notre-Dame-de-Lourdes), a été un succès, et le directeur général prévoit répéter l'expérience en 1996.

Par ailleurs, Paul Vandal (vice-président) a été réélu au conseil d'administration, tandis que Gisèle Loyer et Louis Bernardin y ont fait leur entrée. Ils siègeront en compagnie de Paul Gilmore, Gilles Fouasse, Raymond Cormier, Claude Desgagné, Raymond Simard et du président Normand Collet.

Le Prix Alfred-Rouleau, décerné chaque année à une caisse manitobaine qui se distingue par son engagement communautaire, a été remis à la Caisse de LaSalle, lors du banquet qui a suivi la réunion annuelle. Ce prix est décerné par l'Assurance-vie Desjardins.

Sylviane LANTHIER


photo: Laurent Gimenez

Les coops aident le tiers monde

Pour la troisième année consécutive, les caisses populaires et les coopératives franco-manitobaines ont puisé dans leurs réserves pour venir en aide au tiers monde. Cela a abouti à un chèque de 3 192 $ que le directeur général du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), Gary Tessier (à gauche), a remis à Roger Dubois, président du Conseil diocésain de Développement et paix (secteur francophone).

La totalité de cette somme sera remise à l'Agence canadienne de développement international (ACDI). «Nos 3 000 $ seront automatiquement doublés par l'ACDI et peut-être triplés ou quadruplés selon le type de projets qu'ils financeront», précise Roger Dubois. L'année dernière, Développement et paix a récolté environ huit millions $ dans tout le Canada, dont 218 000 $ provenant du diocèse de Saint-Boniface.

Encouragez nos annonceurs!

Le lien entre employeurs et étudiants au CJP

On cherche un bassin d'emplois d'été

On se demandait qui allait relever le défi lancé par un parent d'établir un secrétariat pour assurer le lien entre employeurs et étudiants à la recherche de travail d'été. Le Conseil jeunesse provincial s'est offert.

«On va le faire comme essai, précise la coordonnatrice des projets, Carmelle Mulaire, c'est quelque chose qu'on avait dans notre plan de développement.»

Le mois dernier, Richard Dorge de Sainte-Agathe s'est plaint (La Liberté du 31 mars au 7 avril 1994) des inquiétantes perspectives d'avenir des étudiants francophones sur le marché du travail. Il souhaitait voir la mise sur pied d'un secrétariat pour faire le lien entre l'offre et la demande.

«C'est difficile de rejoindre les commerçants, souligne Carmelle Mulaire. On a établi des contacts avec les chambres de commerce des villages et de la ville, mais on se rend compte qu'elles n'ont pas moyen de rejoindre leurs membres facilement.»

Le CJP invite les employeurs à lui faire parvenir leurs besoins en termes d'emplois d'été bilingues (237-8947).



photo: Jean-Pierre Dubé

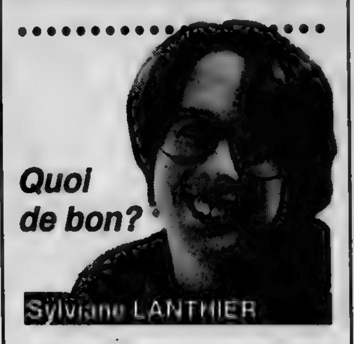
Carmelle Mulaire: un essai.

Par ailleurs, l'organisme offrira un atelier portant sur «Comment se trouver une job d'été», dans le cadre de son assemblée annuelle du 26 avril prochain, à 19 h au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Des présentations seront faites par le Conseil de la coopération et par le Centre d'emploi pour étudiants, et on offrira de l'aide pour la préparation aux entrevues.

L'assemblée des jeunes de 14 à 25 ans permettra de combler six postes au Conseil d'administration: la présidence, la vice-présidence, les postes de secrétaire et de trois conseillers (universitaire, secondaire et travailleur).

J.-P. D.



Max et Jérémie

Max, c'est Philippe Noiret dans le rôle d'un ex-tueur à gage habile, qui s'ennuit un peu dans sa retraite confortable. Jérémie, c'est Christophe Lambert en voyou maladroit, désireux de faire ses classes, et qui obtient le contrat de tuer Max. Mais voici que ce dernier le prend sous son aile, comme par jeu, et accepte de tuer un vieux bandit pour montrer à Jérémie le travail d'un pro. Seulement, l'inspecteur Almeida (Jean-Pierre Marielle), qui surveille Max depuis des années, n'est pas dupe. Et les employeurs de Jérémie commencent à s'impatienter. Ça fait beaucoup de monde sur le dos de ces deux hommes, qui vivent une relation amicale surprenante, compte tenu de leurs différences.

Le vidéo de ***Max et Jérémie*** est disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

◆◆◆

Étrange correspondance

Une étrange correspondance: c'est le sous-titre de ce livre singulier, qui se contemple autant qu'il se lit. L'auteur, Nick Bantock, a en effet écrit et dessiné la correspondance de ses deux personnages, ***Sabine et Griffon***. On suit le développe-ment de leur relation épisto-lière via les cartes postales et les lettres (de vraies lettres glissées dans de vraies enveloppes) qui composent la trame narrative de ce livre.

L'histoire: Griffon Moss, dessinateur de cartes postales vivant à Londres, reçoit des messages d'une Sabine Strohem. Il ne l'a jamais vue, il ne connaissait pas son existence, mais voilà qu'elle lui révèle que depuis qu'elle est toute jeune, elle le «voit» dessiner ses cartes postales. Elle a appris dernièrement, en lisant un magazine, qui était le créateur de ces dessins qu'elle voit naître depuis des années. Et elle est entrée en contact avec lui... Attention, amateur d'énigme: ce livre s'adresse aussi à vous.

Sabine et Griffon est publié aux Éditions Abbeville. Prix: 26,95 $.

◆◆◆

Polar londonien

Avocate et spécialisée dans le droit criminel, Frances Fyfield publie des romans policiers à dimension humaine: pas de manichéisme ici, mais des êtres humains qui vivent de profonds drames, des enquêteurs qui n'ont pas toujours toutes les réponses et qui ont aussi une vie privée. Il y a, bien entendu, un brin de suspense et on connaît le meurtrier à la fin. La Bibliothèque de Saint-Boniface possède trois romans de cette auteure, publiée dans la collection Meurtres à l'anglaise chez Robert Laffont: ***Blanc comme veuve, Un feu qui couve, Des ombres sur les miroirs.***

CULTUREL

Charles Leblanc, comédien et poète de gauche

Un gars pas ordinaire

Nous sommes en 1974. Charles Leblanc travaille dans un bar de la rue Saint-Denis à Montréal, près d'Ontario. Un coin de la ville où déambule la faune urbaine: vendeurs de pot, étudiants, intellos, hippies, touristes.

Dans ce bar qui s'appelle La Grande passe, Charles Leblanc n'est pas un waiter ordinaire: il en est le co-propriétaire, avec neuf autres personnes, artistes ou gens de gauche, qui ont fondé là le premier bar coopératif de la ville.

En 1974, Charles Leblanc a 24 ans. Il a terminé son cours classique, détient un bac en sciences sociales et un autre en sciences économiques.

Pendant ses études, il a fait du théâtre, dans des troupes qui, à l'égal du bar La Grande passe, n'avaient rien de bourgeois. Une première troupe, le Theatre One, qui accueillaient des comédiens francophones et anglophones, lui a permis de passer ses étés en tournée canadienne (et européenne une fois, en 1972) de 1969 à 1973. «C'est comme ça que j'ai visité le Canada!»

Avec La Vraie fanfare fuckée, une troupe d'avant-garde, Charles Leblanc a monté plusieurs créations collectives entre 1970 et 1973. «On n'était pas riche, mais on avait du fun!»


photo: Sylviane Lanthier

Charles Leblanc: «On n'était pas riches, mais on avait du fun!»

L'aventure du bar, elle, dure deux ans. À l'époque, Charles Leblanc s'engage dans les mouvements de gauche. La Ligue communiste marxiste-léniniste vient d'être fondée. «C'était logique qu'on s'embarque là-dedans. Ces gens-là venaient à notre bar et nous, on était intéressé au changement social, on cherchait une façon de le faire. On s'est fait dire que le théâtre, c'était pas assez.»

N'empêche: c'est encore par cet art que Charles Leblanc a préféré parler, troquant le théâtre hippie pour un théâtre plus directement politique. «Avec la Troupe du 1er mai, on faisait des spectacles de propagande qu'on présentait sur les lignes de piquetage».

Les propriétaires du bar avaient aussi fondé La Relève Québec, «un genre d'organisme de promotion des jeunes artistes: Beau Dommage, Plume Latraverse, Harmonium, le Capitaine No. On les présentait en spectacle dans notre bar et un peu partout. Un jour on s'est tanné d'être waiters et on a vendu le commerce à notre comptable!» Petit sourire en coin. «Faut croire que ça marchait si nos comptables l'ont racheté!»

***

1994. Quelque 20 ans plus tard, Charles Leblanc travaille chez Translacom à Winnipeg et effectue des traductions pour une clientèle composée essentiellement d'entreprises privées, qui viennent du Manitoba comme des autres provinces de l'Ouest et même des États-Unis.

On le connaît comme comédien (il vient de jouer dans *Haute Fidélité* au Cercle Molière), notamment à la Ligue d'improvisation du Manitoba; comme animateur d'une émission de radio sur les ondes de CKXL (le samedi après-midi à 17 h); comme poète.

Il publiait dernièrement son 3e recueil dans la collection Rouge des Éditions du Blé: ***La Surcharge du réseau*** a été lancé au Musée des beaux-arts de Winnipeg.

Mais ne vous y trompez pas. Le jeune bachelier préoccupé par les injustices sociales et féru de théorie de gauche (maoïste surtout) ne s'est pas endormi. Le comédien et le poète qui sévissent chez Charles Leblanc préfèrent encore la voie des arts (surtout de la comédie) à celle des assemblées publiques pour parler des problèmes sociaux et politiques. «C'est moins ennuyant que les discours!»

D'ailleurs, après avoir contribué à la mise sur pied de l'Alliance pour le théâtre populaire, il en est le secrétaire encore aujourd'hui.

Et la poésie dans tout ça? «C'est plus personnel, mais parfois aussi c'est un moyen de parler de problèmes sociaux. Mon 2e recueil allait beaucoup dans ce sens-là. En poésie, c'est le lien entre le personnel et la politique qui m'intéresse: comment les problèmes de notre vie quotidienne font partie d'un contexte plus général. C'est la même chose pour parler d'amour: dire je t'aime en 1990, ce n'est pas comme dire je t'aime en 1960, à cause du sida, de la crise économique, du désespoir qui est beaucoup plus prédominant.»

Un jour, ce poète et traducteur qui aime jouer avec les mots comme avec l'humour, écrira peut-être un roman sur cette période des années 1970-1975. «Personne n'en a parlé de façon intelligente. Il y a bien Francine Noël qui l'a abordée avec Maryse, mais elle l'a fait un peu de l'extérieur.»

«Si je suis romantique? Oui, si ça veut dire ne pas avoir peur des élans du coeur. Les romantiques (1) étaient aussi la gauche de leur époque, ils étaient concernés par le rôle de l'individu dans l'histoire. Et puis... faut être romantique pour écrire des poèmes sur ses amis!»

Sylviane LANTHIER

(1) Le romantisme est un école littéraire et artistique dont le style a été popularisé en grande partie par Victor Hugo.

«version country», (un poème tiré de La Surcharge du Réseau)

Elle a stationné sa semi-remorque
de passion de douleur
sur l'autoroute de son coeur

quand elle est partie
sur un wheelie
elle ne savait pas
si le plein avait été fait
et le volant n'était pas sûr
quand elle est partie dans le soleil
qui n'était pas là
la route brûlait ses bottes percées

elle a laissé des traces de pneus
partout dans sa tête
partout dans son corps
elles lui rappellent
qu'elle était là.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Louis St-Cyr et Daniel Perreault*** les 21 et 22 avril; ***Stefan Bauer Band*** au Mârdi Jazz le 26 avril; ***Philippe André*** les 28 et 29 avril. Les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Shoes with Wings*** (un hommage à Fred Astaire et Ginger Rogers) le 23 avril à 20 h et le 24 avril à 14 h; et ***The Heart's Jewel*** (Mendelssohn, Bruckner) le 30 avril à 20 h et le 1er mai à 14 h 30. À la salle du Centenaire. Billets: 949-3999.

✓ Musique jazz: le quatuor ***John Stetch*** le vendredi 22 avril; et le quatuor montréalais ***Chelsea Bridge*** le vendredi 30 avril. À 21 h à Cajun Joe's (437, Stradbrook).

✓ L'Orchestre de chambre du Manitoba présente son dernier concert de la saison le 27 avril avec le violoniste ***Moshe Hammer***. Au programme: le concerto pour violon en Ré et la Symphonie no 4 de Beethoven. À 20 h à l'église Westminster (745, Westminster). Billets: 783-7377.

✓ L'organiste ***Thomas Murray*** sera en concert le 1er mai à 20 h, à l'église unie Westminster (à l'angle de la rue Maryland). Au programme: Bach, Schumann, Fleury, Gigout, Elgar et Mendelssohn. Billets (15 $): 786–4882 ou à la porte.



Deux actrices **est présenté à la Cinémathèque du 22 au 27 avril, à 19 h 30 et à 21 h 30, et le 28 avril à 21 h 30 seulement. Le film de Micheline Lanctôt met en vedette Pascale Bussières et Pascale Paroissien dans les rôles de deux «soeurs».**

EXPOSITIONS

✓ ***Rencontre méli-mélo*** le 24 avril de 11 h à 16 h au Centre culturel et communautaire de Saint-Joseph à Saint-Joseph. Exposition mettant en vedette 22 artiste franco-manitobains, vente de pâtisseries, et pièce présentée par le Club jeunesse à 12 h 30. Renseignements: 737-2207.

✓ La galerie Main Access (100, rue Arthur) met en vedette les sculptures de béton de Robert Prenovault. ***Quelques solitudes*** est en montre du 22 avril au 14 mai.

✓ L'Alliance française présente l'exposition ***Relation et Solitude*** de John Statham. À la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon) jusqu'au 15 mai.

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher) jusqu'au 24 avril: les oeuvres (reliefs, bustes et sculptures) de ***Marguerite Taylor***.



Ne manquez le *Festival de la Chanson française* le samedi 30 avril à 20 h au théâtre Walker. Billets (10 $, 7 $ pour aînés et étudiants, 1 $ pour moins de 12 ans): au guichet du CCFM.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose plusieurs activités pour la ***Journée de la Terre*** le dimanche 24 avril de 12 h à 16 h: randonnées guidées, information sur le compostage, fabrication de jouets à partir de matériaux recyclés, etc. Renseignements: 989-8355.

CONFÉRENCE

✓ Le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Bibliothèque publique de Saint-Boniface offrent un atelier au sujet du ***cholestérol*** pour les aînés avec la diététiste Agnès Mao-Tougas. Le 27 avril de 10 h 15 à 10 h 45 à la Bibliothèque (131, boul. Provencher).

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

On attend 300 personnes le 2 mai

La Grande Finale de la LIM

Pour ceux qui attendraient en ligne devant le Rendez-vous le vendredi 29 avril pour la Grande Finale de la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM), il n'y aura vraiment pas de quoi rire: la date de la finale a dû être changée au lundi 2 mai!

«C'est pour une raison très technique, explique un des trois coordonnateurs de la LIM, Jean Fontaine. Quand on a établi l'horaire au début de la saison, on ne s'est pas rendu compte que le Rendez-Vous était réservé pour le 29 avril depuis l'année dernière déjà. C'est une mauvaise coïncidence.»

Au moment d'aller sous presse, toutes les équipes avaient encore une chance de se rendre en finale. Les Bleus ont terminé leur saison régulière au premier rang et accèdent directement à la finale. Les Rouges suivent de très près, ce qui leur assure une place à la demi-finale du 27 avril.

Les billets sont en vente depuis déjà deux semaines (5 $ à l'avance ou 7 $ à la porte). Les personnes intéressées peuvent s'en procurer auprès des joueurs, des officiels, ou encore au Rendez-Vous ou au Festival du Voyageur.

«On s'attend quand même à environ 300 personnes, comme l'an dernier, signale Jean Fontaine. Le fait que les joueurs vendent des billets va aider.»

Comme d'habitude, tout le personnel y sera, en compagnie de deux analystes. La joute sera suivie de la remise des prix: choix du public, joueur et joueuse par excellence, recrue par excellence, joueur le plus amélioré, et ainsi de suite. On intronisera également une troisième personne au Temple de la renommée de la LIM.

K.B.

Colloque des écrivains en herbe à la DREF

Sans le Conseil des Arts

Quelque 200 élèves des écoles françaises participeront au Colloque des écrivains en herbe le 22 avril, organisée par la Direction des ressources éducatives française (DREF).

Les enfants rencontreront des auteurs, participeront à un spectacle et passeront l'après-midi en atelier d'écriture. Les auteurs invités: la Québécoise Michèle Marineau (qui a gagné deux fois le Prix du gouverneur général en littérature jeunesse), et les Manitobains Tatiana Arcand, Louisa Picoux et Michel Leblanc.

La DREF a décidé d'organiser cette journée cette année encore, malgré la disparition du Festival national du livre, qui avait lieu pour la dernière fois l'an dernier. Organisé par le Conseil des arts du Canada, le Festival permettait à la DREF d'obtenir des subventions pour accueillir des auteurs du Québec.

«Nous nous sommes pris un peu tard cette année et nous ne savions pas quelle subvention nous aurions du Conseil des arts du Manitoba, si bien que tous les animateurs d'atelier le font à titre bénévole», précise Doris Lemoine, directrice de la bibliothèque de la DREF.

On a aussi décidé de séparer les clientèles des écoles françaises et d'immersion; ces derniers pourront participer à cette journée l'an prochain.

S. L.

Gala provincial de la chanson

Cinq candidats en lice

Le Gala provincial de la chanson, qui aura lieu à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) le 30 avril, aura un côté un petit peu plus officiel cette année.

«Le Gala aura lieu sur une scène, avec éclairage. Ça va améliorer le côté spectacle de l'événement», estime le coordonnateur de la vie étudiante au CUSB, Louis St-Cyr.

Autre nouveauté: chaque candidat doit interpréter trois chansons, dont une inédite (n'ayant pas été endisquée).

Chaque année, ce concours organisé par le 100 Nons et Radio-Canada permet à de jeunes interprètes et auteurs-compositeurs-interprètes de se mesurer à d'autres artistes de leurs catégories. Les deux gagnants se rendent ensuite au Gala interprovincial qui réunit les lauréats des quatre provinces de l'Ouest, et qui aura lieu à Edmonton, le 3 juin.

Les participants au Gala bénéficient d'une semaine d'ateliers pratiques avant la tenue du spectacle. Cette année, la catégorie auteur-compositeur-interprète compte deux candidats: Paul Lachance et Janine Gobeil. Dominique Genest, Micheline Girardin et Valérie Dion concourront dans la catégorie interprète.

S. L.

Télé-horaire de la semaine du 23 au 29 avril 1994

Samedi 23 avril

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT La petite sirène
8h00 T-M La forêt magique
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Bugs Bunny
8h40 CBWFT Clyde
9h00 T-M Batman
9h05 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Le journal de l'histoire
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
10h10 CBWFT Tiny toons
10h15 TV-5 Viva
10h35 CBWFT Pierre et Isa
11h00 CBWFT Forum des temps modernes
T-M Cinémaximum: Les frères Blues
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Évasion
12h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT La cour en direct
13h00 CBWFT Ma maison
13h30 CBWFT L'univers de sports
TV-5 Faut pas rêver
14h00 T-M Formule atlantique
14h30 TV-5 Le magazine olympique
15h00 T-M Perfecto
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Les héros de l'hiver
16h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M Harry et les Henderson
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les francofolies de Montréal 1993
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Ciné-extra: L'amour à 16 ans
TV-5 Décryptages
18h00 CBWFT Festival Juste pour rire
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Frou-Frou
19h30 T-M Ciné-extra: Rambo II
20h00 TV-5 Sacrée soirée
21h30 CBWFT Le téléjournal
T-M Benny Hill
21h45 TV-5 Le Cercle de minuit
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Télé-sélection: La gifle
22h51 T-M Ciné-lune: Star 80
23h00 TV-5 Kaléidoscope
23h25 TV-5 Journal télévisé suisse
0h00 TV-5 Frou-Frou
0h35 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Scoubidou
0h51 T-M Fermeture
2h00 TV-5 RFI

FILMS

18h30 T-M L'amour à 16 ans
Am. 1984. Comédie de moeurs. Les difficultés familiales et sentimentales d'une adolescente qui vient d'avoir seize ans.

19h30 T-M Rambo II
Am. 1985. Film d'aventures. Un ancien soldat d'élite reçoit pour mission de prouver que les Vietnamiens détiennent encore, dans des camps secrets, des prisonniers de guerre américains.

22h20 CBWFT La gifle
Fr. 1974. Comédie. Un professeur de géographie, séparé de sa femme, a des problèmes avec sa fille.

22h51 T-M Star 80
Am. 1983. Drame de moeurs. Le destin tragique d'une jeune "playmate" canadienne, assassinée par son mari à l'aube d'une carrière en cinéma.

Dimanche 24 avril

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Tao Tao
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 T-M Vision mondiale
8h15 CBWFT Le livre de la jungle
8h45 CBWFT Doug
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Batman
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Seconde nature
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Sacré-Coeur d'Ottawa par Guy Fortin, ptre.
T-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Cinémaximum: Rien en commun
11h10 TV-5 Planète musique
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Jamais sans mon livre
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Horizons
TV-5 L'heure de vérité
13h30 T-M Cinémaximum: Le champion
14h00 CBWFT En avant la musique!
TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Sous la couverture
15h25 TV5 Bon week-end
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Simplement Sylvie
TV-5 Journal télévisé belge
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT En toute liberté
T-M Docteur Doogie
17h40 TV-5 Magellan
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M J.E.
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Champ libre
19h00 CBWFT RBO 100 % cru
T-M Cinéma du dimanche: Boire et déboires
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Salut Victor!
TV-5 Jamais sans mon livre
21h00 T-M L'événement
TV-5 Scoubidou
21h40 CBWFT Les beaux dimanches: Rythme du monde
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Le cercle de minuit
22h10 CBWFT Le téléjournal
22h30 CBWFT Scully rencontre
22h43 T-M Vision mondiale
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
23h15 TV-5 Journal télévisé belge
23h35 CBWFT Ciné-Club: Les visiteurs du soir
23h43 T-M Finances
23h45 TV-5 7 sur 7
0h13 T-M Fermeture
0h45 TV-5 Jamais sans mon livre
1h40 CBWFT Fin des émissions
1h45 TV-5 Bon week-end
2h20 TV-5 RFI

FILMS

19h00 T-M Boire et déboires
Am. 1987. Comédie. Les mésaventures d'un analyste financier qui a eu la malencontreuse idée de se faire accompagner à une importante réception par une charmante jeune femme qui ne supporte pas l'alcool.

23h20 CBWFT Les visiteurs du soir
Fr. 1942. Légende dramatique. Au Moyen-Âge, deux ménestrels se rendent au château d'un baron qui va marier sa fille à un chevalier. Oubliant le pacte qui le lie à Satan, l'un des deux ménestrels s'éprend de la jeune fille.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h35 CBWFT Les aventures de Frack et Foo Yang (lundi et mardi)
CBWFT Chevalier lumière
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 T-M Bla bla bla
9h00 CBWFT Les anges du matin
T-M Top modèles
9h30 T-M Aimer
10h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Bon appétit
10h01 CBWFT Pacha et les chats
10h15 CBWFT Iris le gentil professeur
TV-5 La méthode Victor
10h30 CBWFT La famille Câlinours
T-M La vie à Montréal
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
TV-5 Oxygène (lundi)
TV-5 Scully rencontre (mardi)
TV-5 Nord-sud (mercredi)
TV-5 Feu vert (jeudi)
TV-5 Découverte (vendredi)
11h00 CBWFT Les inventions de la vie (lundi)
CBWFT Voyages en Nunavik (mardi)
CBWFT Portrait des passions françaises (mercredi)
CBWFT Le monde dans votre assiette (jeudi)
CBWFT Comment ça va? (vendredi)
11h15 TV-5 Champ libre (lundi)
TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Les craquantes
TV-5 C'est tout Coffe
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Frou-Frou (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Grand écran (vendredi)
12h30 CBWFT Mon amour, mon amour
T-M Sans plus, ni moins
12h45 TV-5 7 jours en Afrique (jeudi)
13h00 TV-5 Les brûlures de l'histoire (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Les chevaliers du ciel (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h15 T-M Au nom de la beauté
13h30 CBWFT Les temps modernes
T-M Les feux de l'amour
14h00 TV-5 Panorama (lundi)
TV-5 Le divan (jeudi)
14h30 CBWFT Pourquoi pas l'après-midi?
T-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche

Lundi 25 avril

15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes par bêtes
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Drôle de vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Les grands jours du siècle
20h00 T-M Les Olden
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h20 TV-5 Autant savoir
21h25 CBWFT Le point
21h40 TV-5 Les yeux doux
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Marilyn
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h59 T-M Supercopter
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h15 CBWFT La météo
23h20 CBWFT La ruée vers l'art
23h35 TV-5 Bas les masques
23h59 T-M Fermeture
0h20 CBWFT La politique fédérale
0h25 CBWFT Fin des émissions
0h55 TV-5 Autant savoir
1h15 TV-5 Les grands jours du siècle
2h10 TV-5 RFI

Mardi 26 avril

15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord-sud
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Au nord du 60e
T-M Le match de la vie
TV-5 Temps présent
20h00 T-M René Lévesque (dernier)
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Intérieur nuit
22h55 CBWFT La météo
22h59 T-M Ciné-lune: Coeurs captifs
23h00 CBWFT Les francofolies de Montréal 1991: Francis Cabrel
23h15 TV-5 Journal télévisé FR3
23h30 CBWFT Découverte
23h40 TV-5 Revue de presse française
23h45 TV-5 Les yeux doux
0h20 CBWFT Second regard
0h50 CBWFT Fin des émissions
1h10 TV-5 Temps présent
1h59 T-M Fermeture
2h10 TV-5 RFI

FILMS

22h59 T-M Coeurs captifs
G.-B.. 1982. Drame. En 1944, une jeune Écossaise se prend d'amitié pour trois prisonniers italiens logeant dans la ferme qu'elle exploite avec son mari.

Mercredi 27 avril

15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Cinéma du mercredi: Christine
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Géopolis
19h45 TV-5 7 jours en Afrique
20h00 TV-5 Les chevaliers du ciel
20h30 T-M Benny Hill
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Le divan
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Marilyn
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Espace francophone
23h00 CBWFT Histoires fantastiques
23h03 T-M Ciné-lune: La jeune fille et l'enfer
23h10 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h15 CBWFT La météo
23h20 CBWFT Sous la couverture
23h35 TV-5 Revue de presse arabe
23h40 TV-5 Les chevaliers du ciel
0h20 CBWFT En toute liberté
0h40 TV-5 Le divan
0h50 CBWFT Fin des émissions
1h03 T-M Fermeture
1h10 TV-5 Géopolis
1h55 TV-5 7 jours en Afique
2h10 TV-5 RFI

FILMS

23h03 T-M La jeune fille et l'enfer
Fr. 1985. Comédie dramatique. Une adolescente demande à un ami de son père de lui lire quelques passages des livres érotiques qu'elle a découverts dans la bibliothèque familiale.

Jeudi 28 avril

15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Mission Top secret
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Livraison spéciale
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Chop-suey
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: Le petit homme
T-M La trentaine
TV-5 Grand écran
20h00 T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Envoyé spécial
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles de sport
22h45 TV-5 Dossiers justice
22h55 CBWFT La météo
22h59 T-M Ciné-lune: Sid & Nancy
23h00 CBWFT Les pieds dans les plats
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Cinéma: L'homme de paille
TV-5 Revue de presse africaine
23h35 TV-5 Envoyé spécial
0h59 T-M Fermeture
1h05 TV-5 Grand écran
1h35 CBWFT Fin des émissions
2h05 TV-5 RFI

FILMS

22h59 T-M Sid & Nancy
Brit. 1986. Drame de moeurs. La relation perturbée unissant un bassiste punk à une jeune Américaine adepte des drogues dures connaît une longue déchéance.

23h30 CBWFT L'homme de paille
Can. 1987. Comédie. Un homme dont le sperme est de qualité supérieure, est recruté par une agence spécialisée en insémination artificielle.

Vendredi 29 avril

15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 Gourmandises
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Vivre à Northwood
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Oxygène
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Dinosaures
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Ciné-enquête: Gidéon Olivier: Babylone révolution
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Génération «T»
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Les brûlures de l'histoire
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Les nouvelles du sport
22h30 TV-5 Cilaos: bleu, blanc, bricka
22h45 CBWFT La météo
22h50 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h02 T-M Ciné-lune: Main basse sur la T.V.
23h20 CBWFT Cinéma: L'amoureux, la femme, l'ordinateur et le chien
23h25 TV-5 Revue de presse canadienne
23h30 TV-5 Bouillon de culture
1h00 TV-5 Thalassa
1h02 T-M Fermeture
1h15 CBWFT Fin des émissions
2h00 TV-5 RFI

FILMS

18h30 T-M Ciné-enquête: Gidéon Olivier: Babylone révolution
Am. 1989. Drame policier. Sur une île des Caraïbes, un professeur enquête sur l'assassinat d'un prêtre blanc commis apparemment par un jeune Noir.

23h02 T-M Main basse sur la T.V.
Am. 1983. Apprenant son congédiement, un animateur-vedette se met en colère sur les ondes et s'attire la sympathie du public.

23h20 CBWFT L'amoureux, la femme, l'ordinateur et le chien
Brit. 1987. Drame policier. Un jeune écrivain devient amoureux fou d'une femme riche qui l'incite à tuer son mari.

Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province à partir du 22 avril

SPORTS/LOISIRS

Le 24 avril 1994
Souper paroissial
Saint-Eugène
Info: 257–7829 ou 256–1134

CULTURE

Le 26 avril 1994
Réunion annuelle du Conseil jeunesse provincial
Saint-Boniface
Info: Alain au 237–8947

Le 30 avril 1994
Festival de la chanson française
Théâtre Walker, Winnipeg
Info: Alliance chorale, 233–7423

ÉCONOMIE

Le 26 avril 1994
Réunion annuelle de la Caisse populaire de Saint-Boniface
Saint-Boniface
Info: 237–8874

Le 26 avril 1994
Réunion annuelle de la Caisse populaire de La Salle
La Salle
Info: 736–4341

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au **233–2556** ou **1–800–665–4443**.*

SPORT

Patrick Clément et Annie Rodrigue en double mixte au badminton

Viser haut et frapper juste

Patrick Clément et Annie Rodrigue sont en 11e année. Depuis un an, ils sont aussi membres de l'équipe Varsity de badminton du Collège Louis-Riel. Avec visée sur le panneau des quatre meilleurs de la province.

«On joue ensemble depuis l'an dernier, explique Patrick Clément, âgé de 17 ans. Notre entraîneur nous a mis ensemble pour voir comment on allait faire.» Un an plus tard, «ça va très bien, on est encore ensemble», ajoute Annie Rodrigue, âgée de 16 ans.

En 1993, le duo ne s'est pas rendu aux éliminatoires. Mais cette année, il a remporté la première place en double mixte dans trois des quatre premiers tournois de la saison. Et attention: l'an prochain, ils seront en 12e!

«Notre objectif cette année? Voir nos noms sur le panneau des quatre premiers de la province! Si tu réussis ça, t'es une légende», lance Annie Rodrigue. Les panneaux, qui portent les noms des champions du Collège depuis 1971, sont accrochés au mur du gymnase.


photo: Jean-Pierre Dubé

Patrick Clément et Annie Rodrigue: au volant six jours par semaine.

C'est le seul sport dont les champions sont ainsi honorés par le Collège Louis-Riel, simplement parce que c'est un sport individuel.

Mais la saison ne se gagne pas toute seule: il y a trois sessions d'entraînement par semaine, de 19 à 22 h, sans compter les pratiques sur l'heure du midi («pour faire des choses qu'on n'a pas eu le temps de pratiquer») et les tournois, à toutes les fins de semaine.

«Il faut les garder intéressés, souligne l'entraîneur du groupe Varsity, Robert Stanners. En ce moment, nous avons trois équipes (7e et 8e, 9e et 10e, et Varsity), et chacune a son organisation, son entraîneur et son horaire de tournois. Ça n'arrête pas.»

Cette année, il ne sera pas facile de remporter le championnat provincial, après avoir survécu les tournois divisionnaire et de la zone. En effet, le règlement en vigueur depuis peu permet d'intégrer dans les compétitions d'écoles la dizaine d'étudiants ou plus qui sont membres de clubs et qui s'entraînent pour devenir professionnels.

Il n'y en a aucun au Collège Louis-Riel. Conséquence? Les joueurs plus ordinaires sont moins tentés d'investir trois mois d'énergies pour se faire écraser au bout de la ligne.

«Les membres des clubs sont des étudiants, avance Robert Stanners, on aime les reconnaître et que tout le monde les voit. Mais quand on sait que les membres des clubs vont être là, ça décourage un peu les autres jeunes. C'est un vrai dilemme.»

Des solutions à long terme, on n'en voit pas. Les organisateurs de badminton passent par des périodes où les membres des clubs sont acceptés et des périodes au cours desquelles ils sont de nouveau exclus.

Cette année, ils seront présents. Annie Rodrigue et Patrick Clément devront sans doute les affronter. Mais on avance avec réalisme. «Ceux qui gagnent avancent à la prochaine compétition, explique Robert Stanners, ceux qui perdent ont fini.»

Jean-Pierre DUBÉ

Après la compétition nationale à Lethbridge

Le Storm en 4e place

L'équipe manitobaine de ballon sur glace, le Storm de Winnipeg, a terminé la saison 1993-1994 avec une quatrième place aux championnats nationaux qui avaient lieu à Lethbridge (Alberta) du 13 au 16 avril.

«On a joué sept parties en tout. On a perdu 1 - 0 contre l'Ontario en finale. On aurait pu avoir le bronze», remarque, un peu déçue, une des joueuses, Danielle Parent.

«Mais, étant donné que le Manitoba ne s'est jamais placé dans les quatre premières équipes canadiennes avant, on a atteint notre objectif. Tout le monde était assez satisfait de la performance.»

Des 12 équipes participantes, le Québec a remporté l'argent et l'Alberta s'est placée première. «En demi-finale, on a perdu en supplémentaire contre eux!».

La gardienne de but du Manitoba, Loran McLaughlin, a été nommée gardienne étoile de tournoi et la capitaine du Storm, Yvette Mallet a reçu le titre de la joueuse la plus utile.

K.B.

Gens d'ici

Présider les parents

Le nouveau Conseil d'administration de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), élu le 19 mars, sera présidé par l'enseignante Linda Hacault, une représentante de la région Est.

À la suite de la réunion annuelle, les nouveaux élus se sont reparti les tâches au Conseil comme suit: Diane Sabourin sera vice-présidente, Denis Beaudry vice-président préscolaire, Gisèle Champagne secrétaire et André Garand trésorier.



Linda Hacault

Les conseillers sont: Luc Labossière, Alfred Manaigre, Solange Lapointe, Gilbert Balcaen et Bernard Lesage. Gilbert Savard est le président sortant.

«Ma priorité sera de regrouper les organismes, précise Linda Hacault, enseignante depuis deux ans, native du parc Windsor et résidente d'Ile-des-Chênes. La cohésion entre tous les interve-nants en éducation est très impor-tante pour les dossiers de la FPCP.»

L'organisme regroupe 21 comi-tés de parents d'écoles franco-manitobaines et 31 groupes pré-scolaires lui sont affiliés.

J.-P. D.

SOCIÉTÉ

Les causes de la violence au Burundi et au Rwanda

Derrière le conflit ethnique, une lutte pour le pouvoir

Pour la plupart des occidentaux, les massacres qui se déroulent depuis quelques semaines au Rwanda ne sont qu'un nouvel exemple de ces «conflits interethniques» qui, dit-on, agitent l'Afrique depuis la nuit des temps.

Mais les Africains originaires de cette région savent que la réalité est bien différente. La vraie raison du conflit n'est pas ethnique mais politique. Elle se résume à la bataille pour le pouvoir que se livrent depuis 30 ans les élites politico-militaires issues de la décolonisation.

Yohani Bashingwa, originaire du Burundi et établi au Manitoba depuis une dizaine d'années, souligne que les Hutus et les Tutsis ont vécu pendant des siècles dans une paix relative. Le pouvoir politique était certes détenu par une élite tutsie, mais avec l'accord du peuple, composé à la fois de Tutsis et de Hutus. (Les Tutsis, minoritaires, sont originaires du nord, alors que les Hutus, qui représentent 85 % de la population du Burundi et du Rwanda, appartiennent à la grande famille bantoue.)

Les ferments de la discorde ont été introduits par les colonisateurs allemands et belges à partir de 1894. Tout en maintenant les structures traditionnelles qui facilitaient leur domination, les Européens ont «occidentalisé» les populations au moyen de la religion et de l'école.

La scolarisation a ainsi favorisé l'émergence d'une nouvelle élite hutue qui n'a pas tardé à contester le pouvoir traditionnel des Tutsis. Cette rivalité s'est d'abord limitée aux élites, comme l'a constaté la Burundaise Marceline Ndayumvire, qui se trouvait au Rwanda lorsqu'a éclaté le premier grand conflit ethnique en 1959.

«Des Tutsis (qui redoutaient la démocratisation du régime) ont commencé à tuer des intellectuels hutus. Quand les Hutus ont vu ce qui se passait, ils ont déclenché une guerre civile.»



photo: Laurent Gimenez

La famille de Marceline Ndayumvire est étroitement liée à l'histoire du Burundi, comme l'atteste cette photo de ses deux fils reproduite sur la couverture d'un livre. L'enseignante de Winnipeg coordonne actuellement une collecte de fonds pour venir en aide aux réfugiés du Burundi et du Rwanda. Les dons en argent et en nature (couvertures, vêtements, etc.) peuvent être remis à l'Église unie Regent Park, située au 613 St. Mary's (tél.: 257-0678).

La prise du pouvoir par les Hutus au Rwanda a inauguré un cycle de violence qui ne s'est jamais interrompu. «Au début, les gens ordinaires, le peuple, ne comprenaient pas, explique Yohani Bashingwa. Ils étaient habitués à vivre ensemble. Mais l'élite dirigeante a créé le mythe de l'ennemi tutsi pour se maintenir au pouvoir. Tous les quatre ans en moyenne, on organisait quelque chose, de nouveaux massacres.»

Le même phénomène s'est produit au Burundi, mais dans des rôles inversés: les Tutsis au pouvoir et les Hutus persécutés. En 1972, une répression anti-Hutus a fait au moins 100 000 victimes, parmi lesquels le père et les six frères et soeurs de Marceline Ndayumvire.

En 1993, à la surprise générale, le premier Hutu a été élu à la présidence du Burundi. Son assassinat six mois plus tard a déclenché une nouvelle vague de violence qui a fait au moins 50 000 victimes.

Les récents massacres au Rwanda ont également été déclenchés par l'assassinat du président de la république. Qui sont les responsables? Les rebelles tutsis qui ont déclenché une lutte armée contre le régime rwandais en 1990? Ou une faction extrémiste proche du pouvoir qui craignait que le président mette en application les accords de paix signés avec les rebelles en 1993?

Une seule chose est sûre: le mécanisme implacable de la violence ethnique s'est à nouveau mis en marche, faisant au moins 20 000 morts. «C'est toujours la même chose qui se passe, constate Yohani Bashingwa. Les extrémistes d'un côté ou de l'autre poussent à la violence, et les gens ordinaires tuent parce qu'ils ont peur d'être tués. Ça peut éclater n'importe quand dans les deux pays, et je ne vois pas comment on peut arrêter ça.»

Sa compatriote Marceline Ndayumvire partage ce pessimisme. «Ça sera très difficile d'arriver à la réconciliation et à la paix. Mais je crois que c'est possible si les Tutsis et les Hutus acceptent enfin de partager le pouvoir et les ressources naturelles.»

Laurent GIMENEZ

Une conséquence du sous-développement

L'histoire et la politique ne suffisent pas à expliquer la virulence des conflits ethniques au Rwanda et au Burundi. Le facteur déterminant reste le sous-développement économique qui caractérise toute l'Afrique noire.

Pour la plupart des habitants du Burundi et du Rwanda, le seul espoir de promotion sociale consiste à accéder à la classe dirigeante qui contrôle la politique, l'armée, l'administration et l'éducation. Dans ces conditions, l'élimination physique de l'ethnie «adverse» peut apparaître comme un moyen de promotion de ses descendants dans l'avenir.

Yohani Bashingwa voit les bidonvilles comme le principal facteur de la «folie meutrière». «Même en temps de paix, la criminalité est très élevée. Les gens vivent les uns sur les autres, ils sont désespérés. Au Burundi, depuis 1976, l'espace urbain est devenu lui aussi ethnique. Il y a des quartiers hutus où les Tutsis ne peuvent pas aller et inversement.»

Un hommage à l'abbé Pierre Raymond, 1923-1994

«Un original, un idéaliste qui avait des grands élans»

«Il était bien taquin, et c'est pour ça que ses amis l'appréciaient, rappelle Maurice Deniset-Bernier. Il est resté le même toute sa vie, ses études ne l'ont pas changé.»

Né à Saint-Boniface en 1923, Pierre Raymond est décédé subitement, des suites d'une maladie du coeur, le 12 avril dernier.

«J'ai été élevé plus ou moins avec lui, qui était de la rue Masson et moi du boulevard Provencher. On était au Collège Saint-Boniface ensemble.» Les deux ont été ordonnés prêtre.



L'abbé Pierre Raymond.

Pierre Raymond a été vicaire ou curé dans les paroisses suivantes: Saint-Claude, Holy Cross, La Broquerie, Sainte-Famille, Holland, Saint-Adolphe, Saints-Martyrs, Sainte-Marie et Coeur-immaculé de Marie.

«C'était un original, estime l'abbé Deniset-Bernier, un idéaliste qui avait de grands élans; ça passait à travers le génie de la langue française.»

Car Pierre Raymond était un érudit: il aimait parler, déclamer, écrire des lettres, chanter et faire des imitations. «Il était grand amateur de de Gaulle, dont il imitait le style d'écriture à s'y tromper. Quand il écrivait une lettre, c'était toujours bien tourné. «Sans formation dans le domaine, il a été traducteur; c'est pour dire comment il était bon en français: c'était inné.

«À ses 25 ans de sacerdoce, on a fait une fête et il s'est mis à déclamer Les animaux malades de la peste, la fable la plus longue de La Fontaine; il voulait se rendre jusqu'au bout, mais il a eu de la misère. Comme j'étais assis à côté de lui, je l'ai aidé de mémoire, car je connais aussi la fable!

«Il chantait très, très bien, et il s'est moqué de moi avec ça, parce que j'ai de la difficulté à garder la note, poursuit Maurice Deniset-Bernier. Il était très jovial et très familier avec tout le monde; il savait imiter et il s'amusait beaucoup avec ça. Il exagérait un peu des fois, mais c'était toujours de bon goût.

«Après son ordination, il s'est mis à apprendre l'allemand, parce qu'il voulait lire les théologiens modernes dans leur langue. Mais il s'est aperçu que c'était très difficile. Il est quand même allé à Strasbourg pour faire une maîtrise en théologie.

«Il était d'une grande foi: pour lui, la vie présente passait et il se préparait à la vie pour toujours!»

Jean-Pierre DUBÉ

Chronique religieuse: de retour la semaine prochaine.

Nécrologies



Pierre Raymond, prêtre

Le dimanche de Pâques, l'abbé Pierre Raymond partage le repas du midi, à l'académie Saint-Joseph, avec sa soeur Noëlla et leurs cousins, Jacqueline et Frank Woodley. Qui aurait soupçonné que c'était sa dernière rencontre intime avec sa petite famille naturelle? Le lendemain, l'abbé Pierre entre d'urgence à l'Hôpital général de Saint-Boniface. Le 5 avril, il subit une grave intervention chirurgicale qui le laisse très souffrant et dans un état critique. Il décède paisiblement le mardi 12 avril 1994.

Fils d'Alice (Gagnon) et de William Raymond, Pierre est né le 13 août 1923 à Saint-Boniface où il réside la très grande partie de sa vie. Il étudie au Jardin Langevin, avec les Soeurs Oblates et au Collège de Saint-Boniface avec les Pères Jésuites. Il commence ses études pour la prêtrise à Montréal et les termine à Saint-Boniface. En 1966-67, il a le privilège d'obtenir sa maîtrise en théologie à l'Université de Strasbourg (France). Plus tard, il obtient un baccalauréat en éducation de l'Université du Manitoba.

Pierre est ordonné prêtre par Son Excellence monseigneur Georges Cabana le 17 août 1947. L'abbé Raymond dessert plusieurs paroisses manitobaines: vicaire à Saint-Claude et à Holy Cross, curé des paroisses Sainte-Famille, Holland, Saint-Adolphe, Saints-Martyrs, Sainte-Marie et Coeur immaculé de Marie. Il consacre également de nombreuses années à l'éducation francophone au Manitoba, nommément comme professeur au Collège de Saint-Boniface, visiteur des écoles pour l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba, instituteur à l'école Saint-Eugène, traducteur au Bureau fédéral des traductions à Winnipeg.

Bien qu'il ait vaqué à ces diverses occupations, l'abbé Raymond ne néglige en rien ses devoirs sacerdotaux. Il dessert le Centre hospitalier Taché; de longues années durant, une fois par semaine, il célèbre l'Eucharistie à l'infirmerie des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; il est un des aumôniers des Filles de la Croix, puis il s'occupe des résidents du Columbus Manor pour lesquels il célèbre fréquemment la messe. Sans doute que son voyage à Séville (Espagne), l'an dernier, où il participe au Congrès eucharistique, demeure l'une des plus grandes joies de sa vie. Vu son état de santé, c'était pour lui tout un défi que d'entreprendre semblable périple.

À l'instar de ses parents, l'abbé Raymond aimait beaucoup les lettres, la musique et l'art dramatique. Pendant ses années au Collège, il a su mettre à profit ses talents de chantre et de comédien et il continue à les exploiter tout au long de sa carrière pour l'agrément de son entourage. Sa jovialité et son esprit d'humour étaient remarquables. Sensible à la misère qui l'entoure, il se montrait discret et généreux pour la soulager.

L'abbé Pierre Raymond laisse dans le deuil son unique soeur, Noëlla, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, une cousine très chère, Jacqueline et son époux, Frank Woodley, ainsi que cousins et cousines de la belle Province.

Les prières pour l'abbé Raymond ont été récitées à 19 h le jeudi 14 avril au salon mortuaire Desjardins. Les funérailles, présidées par monseigneur Antoine Hacault, ont été célébrées à 10 h le vendredi 15 avril en la Cathédrale de Saint-Boniface. Les funérailles étaient confiées au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Remerciements

Soeur Noëlla désire remercier les nombreuses personnes qui lui ont manifesté, d'une façon ou d'une autre, leurs témoignages de sympathie et de réconfort. Sa gratitude s'adresse tout particulièrement à Son Excellence, monseigneur Antoine Hacault, qui a présidé aux funérailles et l'abbé Pierre Gagné, aux prières la veille au soir, ainsi qu'aux membres du clergé, à la chorale diocésaine, à la directrice et à l'organiste, aux porteurs, aux quatre amis qui ont fait la quête, aux communautés religieuses.



Yvonne Dumaine

Yvonne Dumaine, née Dumont, est décédée à l'Hôpital Saint-Pierre (Manitoba) le jeudi 14 avril 1994.

Yvonne est née à Letellier (Manitoba) le 12 août 1902. Elle était l'épouse de feu Raoul Dumaine et la belle-fille de Noé Dumaine, un des premiers pionniers de la région d'Île-des-Chênes (Manitoba). Yvonne et Raoul vécurent sur une ferme à Île-des-Chênes où ils élevèrent leurs six enfants.

Yvonne laisse dans le deuil ses enfants Léo et Laurette d'Île-des-Chênes, Jean et Germaine de Saint-Pierre, Stella et Lucien de Petit Rocher (Nouveau-Brunswick), Pierre de Montréal (Québec), Claude et Paula de Monction (Nouveau-Brunswick), Fernand et Hélène de Hull (Québec). Yvonne sera aussi regrettée par ses 20 petits-enfants ainsi que par ses soeurs Hermance et Blanche et par son frère Jean-Louis.

Les funérailles ont eu lieu à 11 h le samedi 16 avril 1994 en l'église de la Paroisse de Notre-Dame-de-la-Miséricorde d'Île-des-Chênes. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Remerciements

La famille d'Yvonne désire remercier tous les parents et amis de leur magnifique appui tout au long de ces jours très difficiles. Nous désirons offrir nos remerciements particulièrement au personnel de l'Hôpital Saint-Pierre en reconnaissance de leur sens professionnel, de leur dévouement et de leur délicate attention à l'endroit de maman et de nous tous et toutes. Nous désirons aussi remercier les membres du clergé et de la chorale pour la magnifique cérémonie et pour la messe qui ont eu lieu à compter de 10 h le samedi 16 avril 1994.

Si vous désirez faire des dons, permettez-nous de proposer que vous les fassiez parvenir aux Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs). Ces dons serviront aux oeuvres pastorales du Père Pierre, fils d'Yvonne, qui a donné plus de 30 années de sa vie aux missions de l'Ouganda. Les Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) sont situés au 228, avenue Hamel, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4098.

Soeur Françoise Beaudoin

Paisiblement, après une courte maladie, Soeur Françoise Beaudoin remit son âme à Dieu à l'Hôpital général Sainte-Rose-du-Lac le 13 avril 1994. Elle avait 77 ans.

Marie Françoise Edithe Dorilda Beaudoin, née le 4 octobre 1917 de l'union de Wilfrid Beaudoin et de Marie Camille Turcotte de Saint-Évariste, province de Québec, était la septième d'une famille de onze enfants.

À l'âge de 18 ans, Françoise entra au noviciat des Soeurs Grises au 1190, rue Guy à Montréal. Elle se consacra au Seigneur par un engagement temporaire le 15 février 1938, s'engageant d'une manière irrévocable trois ans plus tard à la Maison Mère des Soeurs Grises.

D'une santé frêle, Soeur Françoise Beaudoin a dû se soumettre au repos pendant deux ans au Sanatorium Saint-Boniface et à l'Hôpital Sainte-Rose (Manitoba). Son ministère actif à titre de comptable a été exercé à l'Hôpital Saint-Jean (PQ), au Sanatorium Saint-Boniface, à l'Hôpital Regina Grey Nuns et à l'Hôpital Saint-Joseph de Gravelbourg. Elle a également servi à la pastorale des malades à l'Hôpital de Saint-Rose-du-Lac et à l'Hôpital général Saint-Boniface. À différentes reprises Soeur François assuma le rôle de supérieure locale ainsi que celui d'assistante provinciale de la province Saint-Boniface en 1971.

Douée de gaieté, Soeur Françoise était de plus une personne d'écoute, démontrant de la compassion, de la générosité et de la douceur. Elle était particulièrement aimée de ses compagnes et de son personnel.

L'ont précédée dans la mort ses parents, ses soeurs Marie-Louise, Laura, Ida, Marie-Irène, Jeanne d'Arc, et ses frères Jean Paul, Aimé, Joseph Ange. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Rose-Anna Beaudoin de Thetford Mines et Gracia Beaudoin de Lévis (Québec), son frère François et sa belle-soeur Estelle Beaudoin de Charney (Québec), ainsi que quelques neveux et nièces.

Une liturgie de la parole a eu lieu le 17 avril 1994 à la maison provinciale des Soeurs Grises, au 151, rue Despins, à 19 h 30. La messe de la Résurrection a été présidée par le père Albert Lafrenière, o.m.i. au même lieu le 18 avril 1994 à 10 h.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Desjardins.

La page de BICOLO



CONCOURS! CONCOURS! CONCOURS!

Bien, les ami.e.s, nous voici arrivés à mon concours du printemps!

Puisque c'est l'Année internationale de la famille, j'ai pensé relier ce thème à mon concours. J'aimerais que tu dessines ta famille dans une activité préférée. Vous aimez faire du ski de fond, du camping, aller à la plage, patiner, vous lancer des boules de neige?

J'ai hâte de voir ta participation!

Fais-moi parvenir le tout **avant le 25 avril 1994!**

Allô mon ami.e!

Qu'est-ce qui est ni un métal, ni un minéral, mais est composé de substances minérales qui se trouvent dans la nature?

Peux-tu deviner?

Si tu prends une poignée de sable et enlève tout ce qui est de couleur, il te restera des grains clairs, une des plus importantes composantes du sable.

Bonne chance avec mes activités et n'oublie pas mon concours. C'est la dernière semaine.

Bicolo.



Coupon de participation

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Âge: ________ No. de membre: ________



Pour produire du verre, il faut d'abord réunir certaines choses: le silice, la chaux, la soude et autres. Ces ingrédients sont chauffés dans un gros four. La température est de 155°C. Les ingrédients fondent et forment un liquide épais. Ce liquide est déposé dans une autre partie du four ou la température est de 60°C. Là, le verre refroidit doucement, devenant lisse et dur. Ensuite, il est coupé et lavé par des ouvriers.



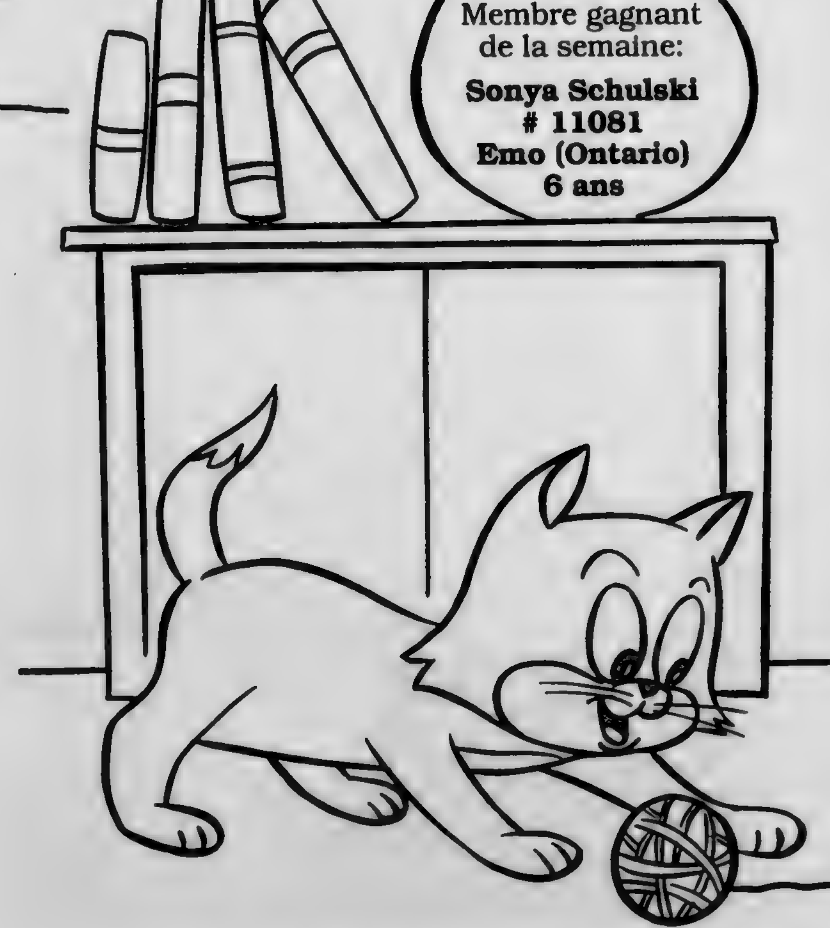
Pour fabriquer des choses plus délicates, la pâte ou le liquide épais est sorti du four avec l'aide d'une longue canne. Une fois au bout de la canne, la matériel est travaillé quand il est encore chaud. Le verrier (celui qui travaille le verre) souffle dans la canne afin de former une bulle au bout. De cette bulle, il pourra créer ce qu'il voudra selon son habileté et son imagination. Une fois fini, il chauffera son morceau à 50°C pour lui donner plus d'unifomité.



L'utilisation du verre pour corriger la vue a transformé la vie des personnes qui voient mal. Les premières lunettes sont apparues en Italie en 1350.

Cendrillon n'était pas la seule à avoir une paire de souliers en verre. On dit que la princesse Anne de Poitiers en eut une paire en cristal.





Jeux de billes

La bille la plus vieille que nous connaissons a 6000 ans. Elle a été trouvée en Égypte dans la tombe d'un petit garçon.

Les jeux de billes existent depuis très longtemps.

Voici quelques jeux que tu peux essayer.

1. Trace une ligne à trois mètres d'un mur. À partir de cette ligne, chaque joueur devra à son tour lancer une bille en cherchant à se rapprocher le plus possible du mur sans le toucher. Le gagnant gagne toutes les billes.

2. Dessine un cercle sur le sol d'environ 10 cm de diamètre. Deux joueurs placent dans le cercle le même nombre de billes. En prenant chacun leur tour, ils laissent tomber une bille dans le cercle. Les billes qui sont frappées et qui sortent du cercle reviennent au lanceur. Le jeu finit quand il ne reste plus de billes dans le cercle.

Transports Canada Aéroports — Transport Canada Airports

AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG PROGRAMME D'UTILISATION D'HERBICIDES ET DE PESTICIDES

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que Transports Canada a l'intention d'entreprendre en 1994 un programme d'application d'herbicides et de pesticides en vue de contrôler les rongeurs et les herbes et broussailles nocives sur ses propriétés, dans un rayon de 30 milles de Winnipeg.

Les dates d'application prévues sont le 10 mai 1994 et le 30 septembre 1994.

On utilisera les pesticides suivants : Rodent Doom et Giant Destroyers.

On utilisera les herbicides suivants : Amizine, Amitrol, 2-4-D Amine 500 Calmix (en granules), Hyvar XL, Round up et Killex.

Toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires écrits au sujet du programme susmentionné dans les 15 jours suivant la publication du présent avis, au service suivant :

Environnement Manitoba
Sécurité et hygiène du travail
B. P. 7, bâtiment no 2, 139, boulevard Tuxedo
Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6

Canada



Le Conseil jeunesse provincial
est à la recherche d'un.e

coordonnateur.trice

pour le projet
"Campanous"

Responsabilités :
- responsable du fonctionnement général d'un camp de six semaines pour jeunes francophones âgés de 8 à 16 ans;
- responsable de l'embauche et de la formation du personnel du Campanous;
- responsable de la publicité du Campanous.

Qualités requises :
- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- de préférence, un.e candidat.e du niveau universitaire;
- expérience en animation et en loisir;
- formation en canotage et en natation;
- intérêt dans la protection de l'environnement.

Rémunération :
- à négocier.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 15 mai 1994** au :

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.
300A - 383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9



Gilbert R. Cloutier, cma
Comptable professionnel et aviseur financier
Wpg. 943-6828 poste 230 ou 237-0762
Notre-Dame-de-Lourdes (Mardi) 248-2557

FONDS MUTUELS

Vous cherchez des placements qui rapportent davantage? Faites ce que beaucoup de vos amis ont déjà fait...regardez ce que Investors peut vous offrir!!!

Les fonds mutuels ne sont pas nouveaux pour nous! Nous les offrons depuis 1950. Parlez à ceux qui ont l'expérience.

Prenez avantage et... Renseignez-vous! C'est gratuit!



Le Conseil jeunesse provincial
recherche

des employeurs

Le CJP invite tous les employeurs de la province à embaucher des jeunes cet été.

Nous désirons mettre à la disposition des jeunes une liste d'employeurs ayant des emplois disponibles.

La liste des employeurs potentiels sera mise à la disposition des jeunes de 16 à 24 ans qui voudront la consulter.

Pour inscription et renseignements, appelez:



Carmelle Mulaire
Coordonnatrice de projets
Conseil jeunesse provincial
300A - 383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 0G9
Téléphone: (204) 237–8947
Télécopieur: (204) 237–5076

LA LIBERTÉ

Offre d'emploi d'été

Le journal La Liberté est à la recherche d'un.e journaliste stagiaire éligible au programme Défi.

La Liberté est un hebdomadaire francophone publié depuis 1913 à Saint-Boniface, au Manitoba. Membre de l'Association de la presse francophone du Canada (APF), La Liberté a gagné en 1993 le prix du meilleur hebdomadaire francophone canadien. Son tirage est de 4 300 copies.

Conditions d'embauche*

Durée de temps : 12 à 14 semaines

Qualifications :
- excellent français écrit et anglais parlé
- études en journalisme de préférence

Salaire hebdomadaire offert : 330 $ / semaine

** Conditions acceptées par Emploi et Immigration l'an dernier.*

Pour plus de détails, appelez: Jean-François Lacerte
directeur
Téléphone : (204) 237–4823
Télécopieur : (204) 231–1998



Jean-Guy Talbot, c.g.a.

TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Comptable général agréé / Certified General Accountant

Une firme qui reconnaît l'importance de prendre du temps avec chaque client, individuellement.

102, promenade Houde	C.P. 391
St-Norbert (Manitoba)	Notre-Dame-de-Lourdes
R3V 1C5	(Manitoba) R0G 1M0
(204) 269-7460	(204) 248-2557

Maison à vendre

En très bon état, dans les environs de Wolseley à Winnipeg.

Deux étages et demi.

Au premier: grand salon, une chambre à coucher, une cuisine toute neuve avec four, réfrigérateur, etc.

Au deuxième: quatre pièces y inclus une petite cuisine, salle de bain, chambres à coucher.

Au troisième: une chambre très convenable.

Le sous-sol est peint et comprend une laveuse, sécheuse.

Bon garage et petite cabane à outils.

Signalez 1–204–233–9191.

APPEL DE PROPOSITIONS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) invite toutes les parties intéressées à soumettre des offres d'achat pour la propriété suivante située à **Souris, au Manitoba**:

165 - 1e avenue ouest.

Cette maison est offerte en vente dans l'état où elle se trouve.

Ceux ou celles qui désirent visiter les lieux avant de soumettre une offre sont priés de contacter Ferg Devins, Realty World-Landex à (204) 483–3495.

Toutes soumissions doivent indiquer l'adresse de la propriété, le montant de l'offre d'achat, la date de fermeture et le numéro de téléphone.

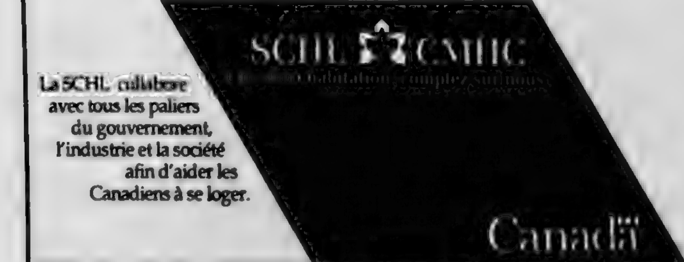
Prière de faire parvenir toutes les offres d'achat à:

M. George Gaba
Agent immobilier
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
Quatrième étage, 10, rue Fort
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
No de télécopieur: (204) 983–8046

Toutes offres doivent être reçues par la SCHL avant **14 h, heure locale, le jeudi 28 avril 1994.**

La SCHL ne s'engage pas à accepter ni l'offre la plus élevée, ni aucune offre.

Toutes offres d'achat seront considérées.



L'Association des étudiant.e.s du Collège universitaire de Saint-Boniface Inc.
est à la recherche d'un.e

Coordonnateur, coordonnatrice de bureau

Compétences requises:
- être un.e étudiant.e (secondaire ou universitaire);
- maîtriser la langue française;
- connaître les dossiers de l'AE et du CUSB;
- être capable de travailler seul.e et en équipe;
- connaître l'ordinateur Macintosh;
- être prêt.e à travailler selon un horaire flexible;
- être doté d'enthousiasme et de dynamisme.

Priorité sera faite aux édudiants.e.s venant ou revenant au C.U.S.B. l'année prochaine.

Salaire: à négocier

Durée: du 3 mai au 2 septembre 1994

N.B.: Cet emploi dépendra de la subvention du programme Défi du gouvernement fédéral. Cette offre d'emploi est un emploi d'été.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 avril 1994 (19 h 00) au bureau de l'AECUSB à:

Réal P. Déquier, président
Association des étudiant.e.s du
Collège universitaire de Saint-Boniface Inc.
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
Téléphone : (204) 237–5094
Télécopieur: (204) 237–3240

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. E.J.P.L.

Recyclez ce journal!

QUIZ

Les aurores boréales



QUESTIONS

1. Qu'est-ce qui cause les aurores boréales?

2. Pourquoi les aurores sont-elles parfois colorées?

3. Y a-t-il toujours eu des aurores boréales?

4. D'où vient le nom «aurore»?

5. À quelle distance sommes-nous des aurores boréales?

6. Les aurores boréales ont quelle forme réellement?

7. Quelle légende manitobaine parle des aurores boréales?

RÉPONSES

1. Ce phénomène, qui apparaît surtout aux latitudes extrêmes, se produit lorsque le vent solaire perturbe le champ magnétique terrestre et provoque des luminescences dans la haute atmosphère. Plus les éruptions solaires sont violentes, plus la luminosité des aurores boréales (ou australes) est intense lumineuse et plus elles se manifestent loin des pôles. On en a déjà observé jusqu'à Cuba, Mexico et même Singapour, à un degré seulement au nord de l'équateur. Des aurores australes ont également été vues au sud dans des régions aussi éloignées du pôle que les îles Samoa, à 10 degrés au sud de l'équateur.

2. Ces rubans de lumière suspendus en plis à travers le ciel prennent couramment des teintes de vert ou de rouge. C'est que, lors d'une éruption solaire, le vent solaire se transforme en ouragan qui amplifie considérablement le champ magnétique du Soleil. Il y a conflit avec le champ magnétique de la Terre et le courant électrique alors produit provoque l'excitation des molécules de la haute atmosphère. Celle-ci irradie alors les couleurs caractéristiques des gaz qui la composent: vert pour l'oxygène et rouge pour l'azote.

3. Le cycle d'activité solaire est inégal. On a découvert les taches solaires (associées à l'activité solaire) en 1611, dès l'invention du télescope. (Des observateurs chinois les avaient vues à l'oeil nu et en ont fait mention mille ans auparavant.) Par moments, le Soleil est presque complètement inactif. Entre 1645 et 1715, par exemple, on n'a observé que très peu de taches. Par conséquent, on n'a presque pas vu d'aurores boréales, habituellement courantes au nord de l'Europe. Au point où, quand l'activité solaire a repris en 1715, l'apparition des aurores boréales a provoqué surprise et effroi dans des villes comme Copenhague et Stockholm.

4. Les aurores polaires sont nommées ainsi en l'honneur de la déesse romaine de l'aube: Aurore.

5. Vues de la terre, les aurores boréales sont à 50 km ou plus au-dessus de nos têtes.

6. Vu de l'espace, le champ magnétique terrestre forme une sphère qui entoure le globe terrestre. Près des pôles magnétiques, les lignes de force naturelles forment un genre de cône qui dirigent les particules chargées du vent solaire vers la surface terrestre jusqu'à ce qu'elles entrent en collision avec la haute atmosphère. On peut alors voir un halo de particules lumineuses (les aurores boréales) tout autour du «cône».

7. La nuit des clairons. «Ces phénomènes lumineux, causés par la réflexion du soleil sur la neige et les glaces polaires, sont appelés "caribous" par les Indiens. Les Français, eux, leur donnent le nom de "clairons".» (Légendes manitobaines d'Edwige Grolet et Louisa Picoux, p. 123). On raconte ensuite la touchante légende des Chipewyans qui parle des aurores boréales.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

RECETTE

Macaroni au fromage, beaucoup de fromage

Voici une variante d'un plat familial très populaire. Traditionnellement préparé avec une seule sorte de fromage, ce macaroni au fromage réunit trois fromages canadiens que tout le monde aime: le cheddar, le suisse et le brick.

Le fromage représente une excellente source de calcium, et chaque portion de cette recette en renferme environ 943 mg. Il existe plus de 50 variétés de fromages canadiens. Amusez-vous à les combiner et vous obtiendrez des bons petits plats dont toute la famille raffolera!



2 tasses (500 mL) de macaroni en coudes non cuit
1/4 tasse (50 mL) de beurre
1/4 tasse (50 mL) d'oignons verts hachés
1/4 tasse (50 mL) de farine tout usage
1/2 c. à thé (2 mL) de moutarde en poudre
2 et 1/2 tasses (625 mL) de lait
1 et 1/2 tasse (375 mL) de fromage cheddar râpé
1 tasse (250 mL) de fromage suisse râpé
1 tasse (250 mL) de fromage brick râpé
Sel et poivre
Cubes de fromage cheddar
Persil haché

Cuire les macaronis selon le mode de cuisson sur le paquet; égoutter; mettre de côté. Faire fondre le beurre dans une grande casserole. Y faire sauter les oignons jusqu'à tendreté. Incorporer la farine et la moutarde en poudre; ajouter graduellement le lait, tout en remuant. Cuire à feu moyen, tout en remuant, jusqu'au point d'ébullition. Retirer du feu. Ajouter les fromages cheddar, suisse et brick; remuer jusqu'à ce que fondu. (Remettre à feu doux si nécessaire, pour faire fondre tout le fromage; éviter de faire bouillir.) Incorporer délicatement les macaronis cuits; saler et poivrer au goût. Décorer de cubes de fromage et de persil. Servir immédiatement.

Donne 6 portions.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

COMPTABLE disponible pour vous aider avec vos impôts. Coût de 35 $ à 60 $. Livraison gratuite. Marc 233–0886.
362-

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

GAGNEZ jusqu'à 346 $ en assemblant nos boules de Noël à domicile. Info: envoyez une enveloppe pré-adressée et timbrée à: Les Fantaisies de Noël, 2212, Gladwin Crescent, suite 100, poste 2197, Ottawa (Ontario) K1B 5N1.
402-

À DONNER: deux chats de 1 an et demi, dégriffés et opérés. Appeler Lucille au 837–4256 ou laissez un message.
428-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. R.J.
437-

LES PETITES LICORNES: Garderie familiale francophone licenciée ouvre ses portes le 5 juillet au Parc Windsor. Trois ouvertures pour enfants de 2 à 6 ans. Je suis TSE II. Nouveau programme! Nouveaux jouets! Nouveau terrain de jeu! Contactez Nicole au 254–2382 en soirée.
443-

Recherche

RECHERCHE: Jeune femme tranquille recherche non-fumeuse pour partager appartement spacieux, boulevard Provencher. Laveuse et sécheuse comprises. Stationnement disponible. Pas d'animaux. Disponible immédiatement. 250 $ par mois plus chauffage et électricité. Composez le 237–8165.
370-

RECHERCHE: Maison 1200 pi2, voisinage de Saint-Pierre et Saint-Malo avec trois chambres à coucher, cave et garage. Maximum: 80 000 $. Tél.: 255–8250.
427-

DIVORCÉE, 58 ans, châtaine, 5 pieds 3 pouces, désire rencontrer Français, entre 55 et 65 ans. Photo désirée. Envoyez à La Liberté, dossier 102.
431-

SÉPARÉE, 60 ans, châtaine, 5 pieds 7 pouces, «slim», désire rencontrer Français entre 55 et 65 ans. Photo désirée. Envoyez à La Liberté, dossier 102.
432-

RECHERCHE: Gardien.ne pour venir chez nous à River Park South, parlant le français, non fumeuse/fumeur, pour jeune bébé (5 mois), commençant le 24 mai du lundi au vendredi. Références s'il-vous-plaît. 253–5019.
433-

À vendre

À VENDRE: motel et maison de 4 ch. à coucher, sur 19 acres, voici une bonne chance d'être à votre compte. Appeler Nap chez Sutton Real Estate au 475–9130, 24 h.
345-

À VENDRE: ferme à boeufs, 1 200 acres, 250 à 300 têtes d'animaux, maison et toutes les machines nécessaires. Appeler Nap chez Sutton Real Estate au 475-9130.
346-

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur. 1122 pieds carrés. Composez 233-3753.
398-

À VENDRE: Norwood, 55 500 $, maison à 2 étages en très bon état avec plusieurs rénovations. Appelez Nap Gagnon chez Sutton: 475–9130.
405-

À VENDRE: 531, St-Jean-Baptiste; maison de trois chambres à coucher; fenêtres, tuyauterie et filage en neuf; deux salles de bain, terrain 25 x 117. Prix: 71 900 $. et 529, St-Jean-Baptiste, maison deux pièces, chambre de bain en neuf; terrain 25 x 117. Prix: 28 000 $. Tél. 237–4604.
421-

VENTE PRIVÉE: Place Cabana, maison de 1 et 1/2 étage, 5 chambres à coucher, 2 et 1/2 salles de bain, salle de récréation, garage double. Composez 237–3397.
424-

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface, maison de deux chambres à coucher. Intérieur complètement rénové. Double garage. Appelez 237–6418.
425-

À VENDRE: Norwood, maison de trois chambres à coucher, deux salles de bain, grande cuisine, terrain 41 x 118. Prix: 89 900 $. Tél.: 237–4604 après 16 h.
426-

À VENDRE: Dû au déménagement, j'ai un divan et deux chaises berceuses en excellente condition; une grande et deux petites tables de salon. Prix à discuter. Appelez Lucille au 837–4256 ou laissez un message.
428-

À VENDRE: à Saint-Malo, maison avec sous-sol, trois chambres à coucher, garage attaché, frigo, poêle, laveuse, sécheuse. 37 800 $. Composez le 347–5256 après 18 h.
430-

À VENDRE: Encyclopédie Britannica, gros World Atlas de la même collection, dictionnaires en deux volumes avec armoire sur roulettes. En bon état Composez le 772–3904.
434-

MAISON À VENDRE: Vieux Saint-Norbert; trois chambres à coucher, plancher d'érable; poêle à bois; garage. Sur lot boisé et tranquille. 90 000 $. et **1970** Ford 3/4 de tonne. 600 $. 269–2612.
438-

À VENDRE: 1978 Layton, trailer de 23 pieds. Téléphone: 254–8353
442-

À VENDRE: Honda Civic CX 1990, trois portes, 83 000 km, transmission automatique, cassette AM-FM. Composez le 237–0936 (soir) ou 788–3262 (jour). Demandez François.
444-

À louer

À LOUER: Grand appartement, 2 ch. à coucher, patio, réfrigérateur, cuisinière, laveuse et sécheuse. 475 $ par mois, stationnement inclus. À Saint-Adolphe, 10 minutes du périmètre, accès aux écoles française, d'immersion et anglaise. 883–2153 après 18 h.
416-

À LOUER: 1 chambre à coucher, 410 $. Libre le 1er mai. 2 chambres à coucher, laveuse et sécheuse inclus, stationnement. 450 $. Libre immédiatement. 233–7652 ou 233–2520.
418-

À LOUER: Appartement de trois chambres à coucher; chauffage, câble et un stationnement inclus. Libre le 1er mai, 237–6848 (rue Dubuc).
422-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface, une chambre à coucher. Libre le 1er mai. 237–9133 ou 895–1667.
435-

À LOUER: Nous cherchons un ou deux locataires pour partager un duplex. Près du Collège et autobus. Appelez Lorraine au 237–5869 ou Michelle au 433–7449.
440-

À LOUER: 1/2 garage. 35 $/mois. 235–1745.
441-

À LOUER: Appartement de trois pièces à Saint-Boniface sur la rue Saint-Jean-Baptiste. 233–1593.
445-

CONCOURS Identifiez nos

Gens d'affaires

À GAGNER: 1 500 $
en bons d'achat chez n'importe quel commerçant participant *(15 prix de 100 $ chacun)*

Règles à suivre

Le concours consiste à identifier correctement les quinze personnes apparaissant sur les photos numérotées de 1 à 15. Il faut mettre le numéro de photo de chaque individu dans la case correspondant à son nom. Tous les noms des gens d'affaires à identifier se trouvent dans le coupon de participation au bas de la page.

Une photo sera identifiée à chaque semaine dans un reportage qui sera publié dans la page du concours.

Le concours prend fin le 27 avril 1994 à midi, heure à laquelle le tirage aura lieu. Tous les coupons de participation doivent nous être parvenus avant cette date et heure à l'adresse suivante:
Concours Identifiez nos gens d'affaires,
LA LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, Mb, R2H 3B4.
Les gagnants et gagnantes seront choisis au hasard parmi toutes les bonnes réponses tirées. Pour gagner, il faut avoir les 15 bonnes réponses.

Les noms des gagnants et les réponses seront publiés dans La Liberté du 29 avril 1994. **Les prix à gagner sont 15 bons d'achat de 100 $** chacun chez n'importe quel commerçant participant au concours, sauf la Caisse populaire de Saint-Boniface qui n'acceptera aucun coupon d'achat. Aucune substitution en argent. Il faut être âgé de 18 ans et plus pour participer au concours.

Un seul coupon par enveloppe. Aucune enveloppe ne sera ouverte avant le tirage au sort. Les photocopies ne sont pas acceptées.

Les employé.e.s de La Liberté et les membres de leur famille ne sont pas éligibles au concours.

Tous les détails du concours sont disponibles à La Liberté, en français seulement.

1


2


3


4


5


6


7


8

9

10


11


12


13


14


15

Publi-reportage à conserver

Pour les jeunes de 7 à 77 ans!

Il n'y a pas d'âge pour être en forme physique: tout est question de dosage. À sept ans, on aime bien les jeux collectifs qui permettent aux jeunes de s'amuser sainement (au grand plaisir des parents!). À 77 ans, on préfère la marche et la socialisation, tout en se gardant en meilleure santé.

Dans ces cas (qui ne sont deux exemples parmis tant d'autres), le Sportex du Collège universitaire de Saint-Boniface est ouvert à la population adulte et peut répondre aux besoins de chaque individu.

Selon l'administratrice, Mme Louise Marion-Grant, le Sportex offrira dès cet été, premièrement sur une base expérimentale, des ateliers personnalisés de mise en forme.

«Ce service est de plus en plus demandé par nos membres, souligne Mme Marion-Grant. Si les résultats sont concluants, l'expérience sera approfondie.

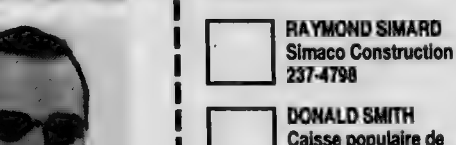
Les coureurs de marathon et les joueurs de squash, par exemple, n'ont pas besoin du même entraînement. C'est pour répondre spécifiquement à chacun que nous offrirons ce service.»

Originaire de Saint-Boniface, Louise Marion-Grant (photo-concours numéro 2) est administratrice du Sportex depuis le tout début. elle a vu le centre sportif grandir au fil des ans.

«Conçu avant tout pour la clientèle étudiante et le personnel du Collège, le volet communautaire a pris bien de l'ampleur depuis cinq ans, explique-t-elle. Au plus fort de l'année, nous comptons au moins 175 membres issus de la communauté.

«Régulièrement, nous avons de nouveaux équipements qui font le bonheur de celles et ceux qui ont découvert que nous étions ouverts à la communauté. Chaque année, notre membership externe ne cesse d'augmenter», conclut-elle.

SPORTEX
Louise Marion-Grant
Administratrice
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0H7
Téléphone: (204) 235-4407
Fax: (204) 237-3240



COUPON DE PARTICIPATION

☐ CLAUDE FOREST, Assurances Forest Ltée, 237-8434	☐ CLAUDE FIOLA, Dominion Window & Door Ltd 334-4301	☐ CYRIL PARENT et PHILIPPE DUPAS, Appeal Graphics 989-5252
☐ CHARLES BRUNET, Monuments Brunet, 233-7864	☐ DENIS J. MARCOUX, Salon mortuaire Desjardins, 233-4949	☐ ROLAND BOILY, Bathub King, 237-5267
☐ RAYMOND SIMARD, Simaco Construction, 237-4798	☐ RICHARD BOYER, The Winnipeg Sun, 694-2022	☐ CLÉMENT PERREAULT, Le Club La Vérendrye, 233-8997
☐ DONALD SMITH, Caisse populaire de St-Boniface 237-8874	☐ LOUISE MARION-GRANT, Le Sportex, 235-4407	☐ GILLES CHAPUT, BDO Dunwoody Ward Mallette 233-8593
☐ PETER ARNOLD, Arnold Computers, 235-1329	☐ ROSANNE MARCOUX, Bonifax Info-centre, 231-2664	☐ GILBERT TEFFAINE, Société Radio-Canada, 788-3141 (télé)

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
Ville: ______________ Code postal: ________
Âge: ________ Tél.: ______________

Conservez ce coupon durant les semaines de la promotion et identifiez nos commerçants chaque semaine.

Le mercredi 27 avril 1994
Souper-rencontre à 18 h 30
au Foyer du Centre culturel franco-manitobain
(Invité: M. Victor Goldbloom, Commissaire des langues officielles du Canada)

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE de Saint-Boniface

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G2
Téléphone: 235-1406

Le Journal
des jeunes

Volume 5, nº 16 55¢
Saint-Boniface (MB),
22 avril au 5 mai 1994

Éditorial

Justice ou vengeance?

La justice de Singapour, en Asie du Sud-Est, ne plaisante pas avec les jeunes délinquants.

Un Américain de 18 ans s'apprête à en faire l'expérience. Reconnu coupable d'avoir sali des voitures avec des bombes de peinture, il a été condamné à recevoir six coups de cannes de bambou.

Comprenons-nous bien: il ne s'agit pas là d'une petite fessée. Le châtiment du bambou est une torture atroce qui mutile la victime physiquement et moralement, parfois pour la vie.

Lorsque la condamnation a été rendue publique, des centaines d'Américains ont écrit aux journaux et à l'ambassade de Singapour à Washington pour encourager les autorités de ce pays à mettre à exécution leur sentence!

Un homme de 26 ans a même écrit dans un journal: «Si on vous a déjà arraché l'antenne radio de votre voiture, vous pouvez sympathiser avec le gouvernement de Singapour.»

Justice ou vengeance? Apparemment, beaucoup de gens ne savent pas faire la différence.

Laurent GIMENEZ



Criminels en herbe

Même si quelques journaux ont tendance à exagérer le problème, il est certain que les crimes commis par les jeunes sont de plus en plus nombreux au Canada. Entre 1986 et 1992, le taux de criminalité des mineurs a augmenté de 22 %, contre 10 % chez les adultes.

Sous la pression de la population, le gouvernement canadien s'apprête donc à adopter une nouvelle loi pour punir plus sévèrement les jeunes criminels.

Il est difficile de dire pourquoi un jeune devient un délinquant. Ce qui est sûr, c'est que les facteurs qui favorisent la criminalité ont augmenté ces dernières années.

Sans famille

La famille est le premier endroit où l'enfant apprend à se comporter avec les autres et à respecter certaines valeurs. Si les parents sont faibles, désintéressés ou absents, ils ne transmettront pas à leurs enfants les valeurs nécessaires à une vie normale en société.

Autre problème: le manque d'affection. Les enfants mal aimés deviennent souvent des adolescents peu sûrs d'eux-mêmes et influençables. Leur besoin d'affection et d'identité risque de les attirer vers les «gangs».

Les statistiques montrent que les risques sont plus élevés dans les familles divisées à la suite d'un divorce. Le parent seul n'a souvent pas le temps de s'occuper correctement de son enfant.

Au Canada, le pourcentage de familles monoparentales (avec un seul parent) est passé de 11 % en 1981 à 13 % en 1991.

Zéro l'école!

Après la famille, l'école est l'endroit le plus important pour apprendre la vie en société. Si un jeune ne réussit pas à l'école, il peut en tirer la conclusion que le travail et l'effort ne servent à rien et qu'il vaut mieux voler pour obtenir ce qu'il souhaite.

Les études montrent que 20 % seulement des jeunes délinquants poursuivent leurs études après l'âge de 17 ans, contre plus de 80 % chez les autres jeunes.

Au lieu d'aider les jeunes en difficulté, l'école a souvent tendance à les exclure. Ceux qui ont du mal à suivre les cours sont envoyés dans des classes spécialisées; et ceux qui posent des problèmes de discipline sont régulièrement expulsés.

Pas d'avenir



Il y a 20 ou 30 ans, quand le chômage existait à peine, tout le monde était assuré de trouver un emploi à la sortie de l'école. On savait aussi que plus on faisait d'études, plus on avait de chances de trouver un travail intéressant.

Aujourd'hui, les jeunes entendent parler de chômage et de crise économique dès leur naissance. Même ceux qui réussissent à l'école et obtiennent des diplômes ne sont pas sûrs de trouver un emploi.

Beaucoup pensent donc que le vol et le crime sont la meilleure façon, et peut-être la seule, de se procurer ce qu'ils veulent.

La loi est-elle trop faible ?

Au Canada, tous les délinquants âgés de 12 à 17 ans sont jugés selon la «Loi sur les jeunes contrevenants» (les moins de 12 ans ne sont pas considérés comme responsables de leurs crimes).

Cette loi contient des règles beaucoup moins sévères que celles qui s'appliquent aux adultes.

Exemple: aucun mineur ne peut être condamné à plus de cinq ans de prison, même pour un meurtre.



Beaucoup de gens pensent que la Loi sur les jeunes contrevenants devrait être plus dure pour lutter efficacement contre la criminalité. Ils suggèrent de rallonger les peines de prison ou de juger les jeunes de 16 et 17 ans comme des adultes.

De son côté, la ministre de la Justice du Manitoba a proposé de créer des sortes de camps militaires dans la nature pour enseigner la discipline aux jeunes délinquants (ce système existe déjà aux États-Unis).

Au fait, tu as peut-être des idées, toi aussi, pour réduire la criminalité chez les jeunes? Envoie-nous tes suggestions. Nous les publierons dans un prochain numéro du Journal des jeunes.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

EN BREF

Ukraine

Adieu Tchernobyl

Le gouvernement ukrainien s'est engagé à fermer «le plus tôt possible» la centrale nucléaire de Tchernobyl. Cette usine avait provoqué l'accident nucléaire le plus grave de l'histoire en 1986.

Cité du Vatican

Les filles aussi

Le pape Jean-Paul II a donné son accord pour que les filles puissent œuvrer comme servantes de messe.

États-Unis

Vieille jeune fille

Une jeune Américaine de 15 ans a constaté que son certificat de naissance porte la date de 1778 (au lieu de 1978). Aux yeux de la loi, elle a donc 215 ans!

États-Unis

S.O.S. Tigres

Le gouvernement américain s'apprête à adopter des sanctions économiques contre Taïwan qui refuse de stopper ses ventes d'os de tigres et de cornes de rhinocéros.

États-Unis

Pilote précoce

Rachel Carter, neuf ans, est devenue la plus jeune pilote du monde à avoir survolé les États-Unis d'un bout à l'autre deux fois de suite.

Lituanie

Du vrai recyclage

Le gouvernement lituanien a trouvé un moyen original et écologique de se débarrasser de 30 millions de tonnes de billets de banque périmés. Ils seront transformés en papier de toilette!

Italie

Couches canines

Les autorités de la ville d'Arezzo ont décidé de mettre 2 000 couches en plastique à la disposition des propriétaires de chiens.

Grande-Bretagne

Bas de vaches

Un groupe d'environnementalistes du village de Westwood a suggéré aux fermiers de mettre des bas fluorescents aux pattes de leurs vaches pour que les automobilistes puissent les voir plus facilement.

États-Unis

Brocoli = santé

Des chercheurs américains ont découvert que le brocoli contient une substance qui protège contre le cancer.

Rwanda: la guerre centenaire

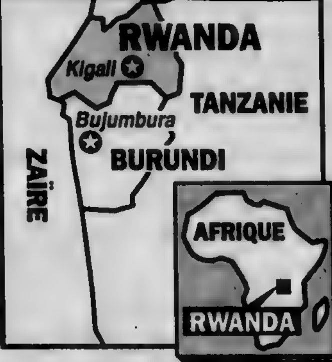
Une vieille rivalité opposant deux ethnies noires a fait plus de 20 000 victimes ces dernières semaines au Rwanda, un pays d'Afrique centrale.

Bien qu'ils parlent la même langue et partagent la même religion, les **Hutu** et les **Tutsi** se sont souvent affrontés au cours de leur longue histoire.

Les Tutsi ne représentent que 14 % de la population, mais ils ont dominé le Rwanda pendant des siècles. Même lorsque les Allemands et les Belges dirigeaient le pays (entre 1894 et 1963), Les Tutsi représentaient l'élite parmi les Noirs.

En 1959, les Hutu ont déclenché une révolte sanglante qui a mis fin à la domination des Tutsi. Des milliers de Tutsi ont été massacrés et beaucoup se sont enfuis à l'étranger. Plus tard, ils ont formé le **Front patriotique rwandais (FPR)** pour tenter de reprendre le pouvoir par la force. Il s'agit donc d'une guerre politique autant qu'ethnique.

Les massacres des dernières semaines ont été déclenchés par l'assassinat du président de la république, Juvénal Habyarimana, un Hutu.



La rivalité entre Hutu et Tutsi frappe autant le Burundi que le Rwanda. En novembre dernier, environ 50 000 personnes ont été tuées dans des luttes ethniques au Burundi.

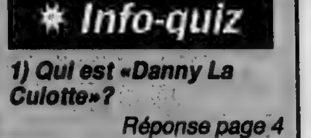


Michel-Ange sans voile

La chapelle Sixtine, décorée par l'artiste Michel-Ange au 16e siècle, vient d'être rouverte au public après 14 ans de rénovation et de nettoyage.

Les restaurateurs ont notamment effacé les voiles de peinture qu'on avait ajoutés après la mort du maître pour masquer la nudité de certains personnages. Les autorités religieuses de l'époque trouvaient cette nudité choquante.

Le peintre et sculpteur Michel-Ange a consacré neuf ans de sa vie à décorer la chapelle Sixtine, située à Rome, en Italie. Ses peintures représentent la création du monde par Dieu et le Jugement dernier.



Info-quiz

1) Qui est «Danny La Culotte»?

Réponse page 4



L'écovillage est né!

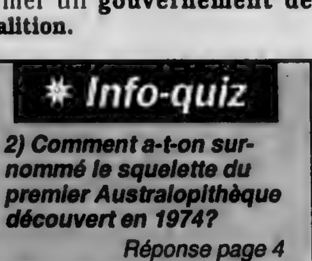
Le premier village écologique du monde a fait son apparition il y a six mois aux Pays-Bas (Hollande). Ecolonia regroupe 101 maisons étudiées pour gaspiller le moins d'énergie et de ressources possible. Exemples: les toilettes fonctionnent avec de l'eau de pluie, l'électricité est fournie par des panneaux solaires, et les rues sont pavées avec du matériel recyclé. Les Hollandais ont l'intention de construire d'autres écovillages dans l'avenir.

La revanche de Mussolini

Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, des fascistes pourraient faire partie du prochain gouvernement en Italie.

Aux dernières élections, le parti néo-fasciste de l'**Alliance nationale** a remporté 105 sièges de députés sur 630. Comme ils n'ont pas assez de députés pour gouverner seuls, ils ont entamé des négociations avec les deux autres partis de droite pour former un **gouvernement de coalition.**





Info-quiz

2) Comment a-t-on surnommé le squelette du premier Australopithèque découvert en 1974?

Réponse page 4

Les fascistes ont toujours été assez populaires en Italie. Mais jusqu'à présent, ils ne pouvaient par faire élire de députés parce que le **Parti démocrate-chrétien (PDC)** occupait toute la place.

Mais ces derniers mois, le PDC s'est totalement effondré sous les accusations de corruption et de liens avec la Mafia. Plusieurs de ses dirigeants sont d'ailleurs en prison.

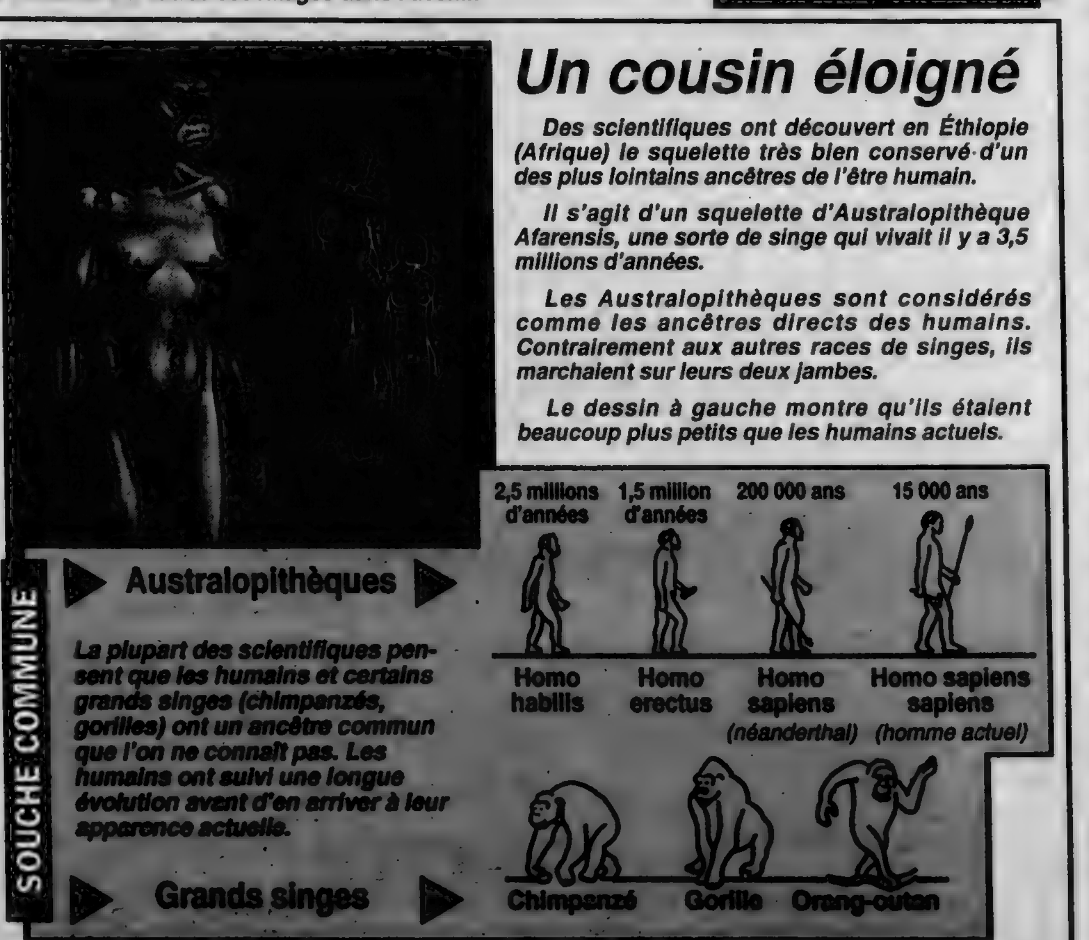
Le vide laissé par les démocrates-chrétiens a permis aux fascistes de se faire élire.

Un Hitler italien

L'idéologie fasciste, un mélange de dictature et de racisme, a été inventée par l'homme politique italien Benito Mussolini.

Mussolini, qui a dirigé l'Italie de 1922 à 1943, était l'ami et l'inspirateur du dictateur allemand Adolf Hitler.

Les néo-fascistes actuels ne sont pas aussi extrémistes que leurs ancêtres. Mais leur chef, Gianfranco Fini, a quand même déclaré dans un journal què Mussolini était «le plus grand homme d'État du siècle».



Un cousin éloigné

Des scientifiques ont découvert en Éthiopie (Afrique) le squelette très bien conservé d'un des plus lointains ancêtres de l'être humain.

Il s'agit d'un squelette d'Australopithèque Afarensis, une sorte de singe qui vivait il y a 3,5 millions d'années.

Les Australopithèques sont considérés comme les ancêtres directs des humains. Contrairement aux autres races de singes, ils marchaient sur leurs deux jambes.

Le dessin à gauche montre qu'ils étaient beaucoup plus petits que les humains actuels.

EN BREF

Canada

La chef s'en va

Audrey McLaughlin a décidé de démissionner de ses fonctions de chef du Nouveau Parti démocratique (NPD).

Canada

Plus de travail

Pour la première fois depuis longtemps, le taux de chômage a baissé au Canada. En mars dernier, 10,6 % des gens en âge de travailler n'avaient pas d'emplois, contre 11,1 % en février.

Manitoba

Faux gendarmes

Un des principaux comédiens de la série télévisée Au nord du 60e a été accusé d'agression contre son ex-femme, qui joue dans la même série. Tous deux interprètent des rôles de gendarmes!

Québec

On veut rire!

Un groupe de comédiens québécois a décidé de tout faire pour rouvrir le Musée de l'humour de Montréal, qui a fermé ses portes en février dernier à cause de problèmes financiers.

Canada

James Bond & co

Les services secrets canadiens ont révélé que le Canada est régulièrement visité par des terroristes internationaux et des espions.

Alberta

Des vacances moins longues

Plusieurs écoles albertaines ont décidé de supprimer les longues vacances d'été. Cela doit permettre de faire des économies et d'améliorer l'éducation. Les cours seront répartis sur les 12 mois de l'année.

Maritimes

Livres partagés

Les trois provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Île du Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse) ont décidé d'utiliser les mêmes livres de classe à l'école. Cela permettra aux jeunes d'étudier ou de travailler dans la province de leur choix.

Canada

En avant la musique!

Le Canada est le 6e pays au monde où on vend le plus de disques. Les autres sont: 1: États-Unis; 2: Japon; 3: Allemagne; 4: France; 5: Royaume-Uni.

Des mécaniciens de cellules

Des médecins américains ont réussi à guérir une Québécoise de 30 ans atteinte d'une maladie héréditaire en modifiant ses gènes. C'est ce qu'on appelle la **thérapie génique**.

Le corps humain est constitué de milliards de cellules qui contiennent des **gènes**. Le rôle des gènes est de faire fonctionner l'organisme. Si un gène est défectueux, l'organisme ne fonctionne pas normalement. On parle alors de **maladie génétique**.

Comme les parents transmettent automatiquement leurs gènes à leurs enfants, les maladies génétiques sont **héréditaires**.

La Québécoise souffrait d'une maladie génétique qui empêchait son foie d'éliminer le cholestérol du sang. Elle risquait donc de mourir très jeune d'une crise cardiaque, comme ses deux frères.

En juin 1992, des médecins américains ont introduit dans son foie des gènes en bon état pour faire le travail à la place des gènes défectueux.

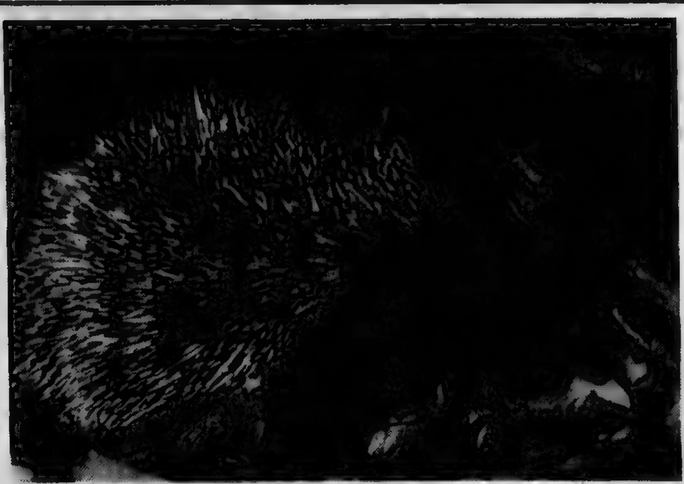
Aujourd'hui, son taux de cholestérol est 20 à 30 % plus bas et sa vie ne semble plus en danger.

Les médecins pensent que la thérapie génique permettra de soigner de nombreuses maladies dans l'avenir.

✱ Info-quiz

3) Les scientifiques ont réussi à identifier quel pourcentage des gènes humains?

Reponse page 4



Gentil mais plate!

Adieu cochons noirs, tarentules, boas, crocodiles. Le hérisson est arrivé!

Ce petit animal européen couvert de piquants semble en effet de plus en plus populaire en Colombie-Britannique.

Ses avantages comme animal domestique sont nombreux. Le hérisson est calme, propre et il débarrasse les jardins des vers et des insectes.

Par contre, ce n'est pas vraiment un joyeux copain. Il dort presque toute la journée et refuse obstinément d'apprendre le moindre tour!

À poil les phoques!



Au lieu de tuer les phoques, pourquoi ne pas récolter les poils de leurs bébés pour en faire des sacs de couchage et des tricots de luxe? C'est la proposition que le militant écologiste Paul Watson vient de faire aux chasseurs de phoques de Terre-Neuve.

Beaucoup de personnes ont perdu leur emploi dans cette province depuis que la chasse aux phoques est limitée. La loi permet aux chasseurs de tuer un maximum de 186 000 phoques adultes par an. Les bébés sont protégés depuis une dizaine d'années.

Paul Watson est persuadé que les articles à base de poils de phoques se vendraient très cher en Europe et rapporteraient de l'argent aux Terre-Neuviens.



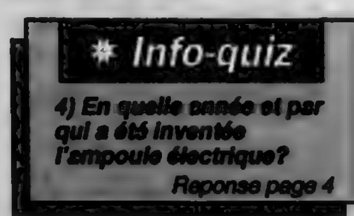
Électricité: la menace invisible ?

Malgré cinq ans de recherches en France et au Canada, les experts ne sont toujours pas capables de dire si les pylônes électriques constituent un risque pour la santé des populations.

Une étude effectuée sur 223 000 employés de compagnies d'électricité démontre que les **leucémies** (cancers du sang) et les **cancers du cerveau** sont plus nombreux chez les personnes exposées à de forts **champs magnétiques**.

Par contre, l'étude ne dit pas pas s'il est dangereux de vivre près d'un pylône ou d'une ligne à haute tension, qui dégagent également un champ magnétique. Certains scientifiques pensent que le danger est réel, mais cela n'a jamais été prouvé.

En fait, tous les appareils électriques produisent un champ magnétique, y compris les grille-pain et les téléviseurs. Mais les doses sont beaucoup trop faibles pour faire du mal.



✱ Info-quiz

4) En quelle année et par qui a été inventée l'ampoule électrique?

Reponse page 4

Mon héros!

Un Winnipégois de sept ans est devenu le plus jeune Canadien décoré de la Médaille de la bravoure.

Julius Rosenberg a reçu cette distinction parce qu'il a tiré sa petite sœur des griffes d'un ours noir le 20 septembre 1992.

Ce jour-là, Julius et sa petite sœur Barbie étaient en train de manger des chips près d'un lac, à côté du chalet de leurs parents, lorsqu'un ours noir s'est approché d'eux.

Les deux enfants se sont jetés à l'eau mais l'ours noir les a suivis et a attrapé Barbie par son gilet de sauvetage.

Heureusement, Julius a réussi à dégager sa sœur et à faire fuir la bête!



Barbie et Julius Rosenberg l'ont échappé belle!

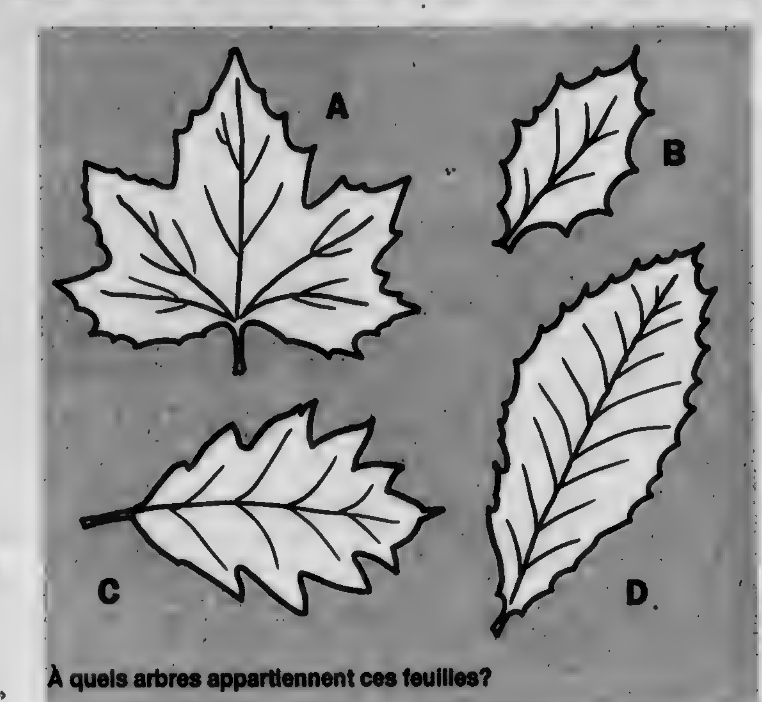
Les rois de la forêt

1. Vrai ou faux? Les arbres sont les êtres vivants les plus lourds ayant existé sur Terre.

2. Quel est le poids maximum d'un arbre?
A. 20 tonnes
B. 300 tonnes
C. 6 000 tonnes

3. Comment appelle-t-on un petit arbre?
A. un arbuste
B. un arbustre
C. un arbrisseau

4. Complète les expressions:
A. «C'est l'arbre qui ______ la forêt.»
B. «Il est solide comme un ________.»
C.« Il est dur de la _________.» *(Il est sourd)*



À quels arbres appartiennent ces feuilles?

Quel arbre produit quels fruits ?

1. Chêne	Mirabelles
2. Pommier	Noix de coco
3. Palmier	Pommettes
4. Pommetier	Pommes
5. Cerisier	Chatons
6. Prunier	Bigarreaux
7. Cocotier	Glands
8. Platane	Dattes

5. Comment appelle-t-on les arbres qui portent des feuilles?
A. des feuillus
B. des effeuillés
C. des caducs

6. Et ceux qui ont des épines?
A. des conifères
B. des pins
C. des sapins

7. Vrai ou faux? Tous les feuillus perdent leurs feuilles en automne.

8. Combien y a-t-il d'espèces d'arbres dans le monde?
A. 12 000
B. 30 000
C. 75 000

9. Un chêne peut produire combien de glands par an?
A. 600
B. 3 500
C. 50 000

10. Quel âge ont les plus vieux arbres?
A. 2 500 ans
B. 6 000 ans
C. 9 000 ans

11. Quel arbre produit le caoutchouc?
A. le palmier
B. l'eucalyptus
C. l'hévéa

12. Autrefois, les Autochtones utilisaient l'écorce de quel arbre pour faire des canots?
A. le bouleau
B. l'érablier
C. le peuplier

13. À quoi servent les feuilles?
A. À nourrir les insectes
B. À emmagasiner la lumière du soleil
C. À protéger l'arbre contre le soleil

14. Quelle est l'unique nourriture des koalas?
A. les feuilles de figuier
B. les feuilles d'eucalyptus
C. les feuilles de palmier

15. Qu'est-ce qu'un animal arboricole?
A. Un animal qui mange les arbres
B. Un animal qui détruit les arbres
C. Un animal qui vit dans les arbres

Carnets de route

La gagnante du concours des Journalistes Juniors Francophones nous raconte son expérience en France.


Geneviève Lépine, Beresford, N.-B.

Chers/chères ami(e)s,

J'avais d'abord pensé vous décrire en détail les étapes de mon voyage d'une semaine en France, puis je me suis rendu compte que ce serait parfaitement inutile, sans mentionner ennuyeux. Ce qui est vraiment important, ce sont mes sentiments, mes impressions face à cette expérience.

Ce qui m'a le plus frappée lors de mon voyage en France, c'est d'abord la capacité qu'ont les jeunes à repousser tout racisme ou idée préconçue. Qui aurait cru, par exemple, que les représentants de la Palestine et de la Cisjordanie s'entendraient si bien!

Je croyais, en partant, que la tension serait palpable entre certains pays dont les habitants sont d'opinions politiques opposées, ce qui n'a nullement été le cas. J'ai très vite réalisé que, pour les jeunes, les différences culturelles et raciales n'existent pas, que nous sommes tous semblables fondamentalement. Mais, plus tristement, j'ai aussi réalisé qu'il existe certaines similitudes troublantes entre les peuples: la pauvreté, la misère, la guerre.

«Le journalisme, le vrai!»

Je croyais que, pendant notre séjour, un lien très fort unirait les représentants du monde entier: l'amour de la langue française. C'est vrai, dans un sens, mais ce n'était pas notre unique point commun.

Ce que nous partagions tous, c'était notre âge, notre désir de savoir, de comprendre, de connaître, de découvrir.

J'ai tout spécialement apprécié de partir à la recherche d'un bon reportage, d'une photo originale, ou d'un sujet intéressant à interviewer. Ce travail, suivi d'une séance de rédaction (de neuf heures!) m'a démontré ce qu'était le journalisme, le vrai, pas celui qu'on nous présente à travers notre écran de télévision.

Cette expérience m'a permis, comme à tous les autres, d'ailleurs, de m'enrichir culturellement, aussi bien au plan individuel que social. J'ai également pu approfondir mes connaissances journalistiques, tout en partageant le plaisir de découvrir la charmante région du Béarn.

Ce fut une joie d'initier certains jeunes journalistes à la neige des Pyrénées. Je me souviendrai plus particulièrement d'une certaine bataille de boules de neige...(Il n'y eut aucun blessé grave...)

Ce fut merveilleux de rencontrer tellement de gens qui seront un jour, j'en suis certaine, des personnalités célèbres. J'ai eu la chance de connaître ces futurs journalistes, et ils feront toujours partie de moi, enfermés dans ma mémoire et dans mon cœur.

✱ Info-quiz

1) Il s'agit de Daniel da Volterra, un des assistants de Michel-Ange. On l'a surnommé «La Culotte» (Il Braghettone) parce que c'est lui qui a peint les voiles sur les nus de Michel-Ange après sa mort.
2) Lucy.
3) 4 500 gènes, soit 4 à 9 % du total.
4) En 1879 par Thomas Edison.

Le gagnant de la semaine

Le nom tiré au sort cette semaine est celui de **Stewart Nap**, de Carman, au Manitoba.

Il gagne un tout nouveau roman publié par les éditions de **La courte échelle.**

BRAVO !

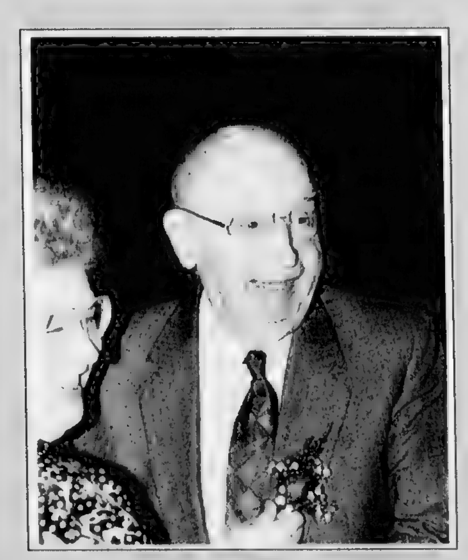
Réponses

Les arbres: 1-vrai; 2-C; 3-A et C; 4-cache, chêne, feuille; 5-A; 6-A; 7-faux; 8-B; 9-C; 10-B; 11-C; 12-A; 13-B; 14-B; 15-C.
Dessin: A-érablier; B-houx; C-chêne blanc; D-châtaignier.
Les fruits: 1-glands; 2-pommes; 3-dattes; 4-pommettes; 5-bigarreaux; 6-mirabelles; 7-noix de coco; 8-chatons.

FRANCOFONDS INC.



Récipiendaires 1993



M. Léo Rémillard
Président honorifique 1993

RAPPORT ANNUEL 1993

SUPPLÉMENT À LA LIBERTÉ DU 22 AVRIL 1994

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DES FRANCOPHONES DU MANITOBA



DÉDICACE

Le Rapport Annuel 1993 est dédié à la mémoire du «Père de la Fondation Radio Saint-Boniface»

M. Roland Couture

décédé le 1 décembre 1993.

MOT DU PRÉSIDENT

Hubert Bouchard



1993 fut une année exceptionnelle à plusieurs points de vue pour Francofonds. Je suis fier de vous en faire le bilan.

D'abord **Francofonds a fêté ses vingt ans** lors d'une Soirée Gala. Le Conseil honoraire comprenant tous les présidents et présidentes des conseils d'administration et des campagnes de souscription y fut lancé.

De plus, **le cap du million de dollars en subventions et en bourses d'études** remis à la communauté au cours des vingt dernières années a été atteint.

Le fonds de capital a connu sa plus forte augmentation depuis les débuts de la fondation publique (113 511 $).

Le montant d'argent recueilli en dons a dépassé pour la première fois dans l'histoire de Francofonds le 100 000 $. En effet 1 200 personnes, dont 411 sont membres du système autochèque, ont contribué 111 716 $.

Le programme de fonds de famille a connu un succès époustouflant! A date nous comptons 21 fonds de famille de 5 000$, deux fonds de 10 000 $ de complétés, et 27 fonds seront complétés d'ici cinq ans, pour un total de 50 fonds de famille.

Notons que le fonds Arthur Trudeau (1862-1933) a été établi par sa petite fille, Mme Florentine Bériault de Sainte-Anne en honneur de son grand-père qui fut le premier Trudeau à s'établir dans l'Ouest et qui contribua grandement au développement du village d'Ile-des-Chênes.

La bourse André-Martin (500 $) provenant d'un fonds de famille de 10 000 $ intitulé le Fonds André-Martin fut décernée pour la première fois en 1993.

En terminant je tiens à remercier chaleureusement tous les donateurs et donatrices de Francofonds dont la générosité constitue le succès que connait actuellement Francofonds. Je désire aussi reconnaître d'une façon spéciale M. Léo Rémillard qui a accepté d'associer son nom à celui de Francofonds en assumant la présidence honorifique de la campagne en 1993. De plus je remercie sincèrement tous les membres du Conseil d'administration ainsi que le personnel de Francofonds pour leur loyauté et leur dévouement.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Michelle Smith



Francofonds a connu un franc succès en 1993. Il n'y a pas de doute que notre fondation communautaire répond à un besoin d'autonomie et de fierté dans notre communauté.

Il y a eu cependant un ombre au tableau de l'année. Le bâtisseur de la Fondation Radio Saint-Boniface, M. Roland Couture, est décédé en décembre 1993. On se souviendra de M. Couture comme étant un grand ami de Francofonds qui avait à coeur la survie de la communauté franco-manitobaine. Suite à la réception d'un legs testamentaire de M. Couture, un fonds de famille en honneur de Marthe et Roland Couture fut établi.

Dans un autre ordre d'idée, Francofonds a mis sur pied un comité ad hoc afin de revoir les critères de distribution de subventions et de bourses d'études. Etant donné la baisse des taux d'intérêts il y aura moins d'argent à distribuer en novembre 1994. Le comité veut donc établir une stratégie qui verra à une distribution de fonds qui reflète les priorités de notre communauté.

En terminant, j'aimerais reconnaître le dévouement de nos bénévoles lors de la campagne de souscription – votre travail a porté fruit!

ÉTATS FINANCIERS 1993

Bilan au 31 décembre 1993

ACTIF	1993	1992
Actif à court terme		
Encaisse	699 $	2 588 $
Placements	1 364 803	1 250 505
Comptes à recevoir	1 385	190
Intérêts courus	37 198	38 818
	1 404 085	1 292 101
Autre actif		
Mobilier	3 751	3 751
Moins: Amortissement accumulé	(2 747)	(1 838)
	1 004	1 913
	1 405 089	1 294 014
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer	4 795	4 431
Subventions à payer	26 000	28 800
	30 795	33 231
Fonds de capital		
Fonds Louis Riel	9 575	8 784
Fonds Radio Saint-Boniface	444 466	407 755
Fonds général	920 253	844 244
	1 374 294	1 260 783
	1 405 089	1 294 014

État des revenus et dépenses
Exercice terminé le 31 décembre 1993

REVENUS	1993	1992
Intérêts	116 376 $	123 319 $
Octrois et divers	13 628	19 042
Soirée du 20e et divers	6 696	2 378
	125 965	130 004
DÉPENSES OPÉRATIONNELLES		
* Administration	50 854	48 171
Campagne de prélèvement de fonds	4 080	7 568
Frais de vérification	1 198	1 337
Réunions, frais de déplacement, Soirée de distribution et 20e anniversaire	2 438	2 479
	60 570	59 555
Bénéfice net avant subventions	65 395	70 449
SUBVENTIONS	(63 600)	(64 217)
Bénéfice net d'opération	1 795	6 232
REVENUS CAPITAL		
Autochèques	48 503	39 444
Dons globaux	63 213	34 192
	111 716	87 759
BÉNÉFICE NET	113 511	93 991

* Salaires, loyer, papeterie, timbrage, téléphone, publicité, divers.

15e DISTRIBUTION ANNUELLE DES SUBVENTIONS – 1993

En novembre 1993, 65 000 $ ont été accordés en subventions et en bourses d'études à 84 groupes et 35 personnes.

GROUPES PRÉSCOLAIRES (5 225 $)

Les P'Tits Chênes de Ste-Anne	400 $
Les Tournesols de St-Vital	125 $
La Petite Ecole de St-Boniface	250 $
Les Boutons d'or d'Ile-des-Chênes	200 $
Jardin 4 Ans de St-Boniface	150 $
F.P.C.P. et C.R.É.E.	1200 $
Le P'Tit Bonheur de St-Boniface	300 $
Garderie des Bambins Co-op de St-Malo	150 $
La Petite Montagne de N.D.de Lourdes	150 $
Mini-Maternelle du Parc Windsor	150 $
Les Toupies de St-Norbert	150 $
Les Mini-franco-fun de:	
Mariapolis	400 $
La Broquerie	150 $
St-Jean-Baptiste	150 $
St-Boniface	150 $
N.D.de Lourdes	150 $
Ste-Anne	150 $
St-Claude	400 $
Parc Windsor	150 $
Précieux-Sang	150 $
St-Vital	150 $

SCOUTS ET GUIDES (2 400 $)

Scouts du Canada	900 $
Scouts/Guides St-Norbert	300 $
Scouts/Guides St-Vital	300 $
Guides du Canada	900 $

JEUNESSE (9 375 $)

Comité organisateur des jeux olympiques	700 $
Radio scolaire ESJX-La Broquerie	400 $
Radio scolaire Lagimodière-Lorette	400 $
A.C.F.A.S.	275 $
Club Jeunesse de Laurier	500 $
Festival des jeunes vidéastes	400 $
Bicolo	1 200 $
Cercle Molière-Festival théâtre jeunesse	1 200 $
Camp d'été-région de La Montagne	500 $
Conseil jeunesse provincial	3 300 $
Camp d'été-St-Jean-Baptiste	500 $

SERVICES DE SOUTIEN A LA FAMILLE (8 800$)

Maison Jeanne Elizabeth	3 000 $
Parents Secours de St-Pierre	400 $
Communauté laotienne	300 $
Comité communautaire de N.D. de Lourdes	200 $
Service de conseiller	2 500 $
Pluri-elles	2 400 $

COMITÉ DE PARENTS (1 250$)

Comité de parents de:	
Ste-Agathe	300 $
St-Jean-Baptiste	300 $
St-Léon	300 $
St-Lazare	250 $
Collège Louis-Riel	100 $

PATRIMOINE (1 300$)

Bourse Louis-Riel : Chevaliers de Colomb de St-Norbert	800 $
Musée de St-Boniface	500 $

PUBLICATION ET JOURNAUX (4 300$)

Le Montagnard	350 $
25e Anniversaire - SFM	1 000 $
Papier de Chez-Nous	250 $
Le Reflet - Chalet Malouin	250 $
Le Petit Courrier de Ste-Anne	300 $
Bulletin de la Société Historique	700 $
Editions du Blé	600 $
Sous la coupole - CUSB	500 $
Bulletin - Chambre de commerce de St-Pierre	350 $

CULTURE (18 350$)

Alliance chorale	800 $
Société des communications du Manitoba	1 500 $
Salon du livre	500 $
Troubadours des plaines	250 $
Cinémental	1 000 $
Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge	1 000 $
Comité culturel de Ste-Geneviève	150 $
Comité culturel de St-Jean-Baptiste	250 $
Comité culturel de Lorette	250 $
Comité culturel de Somerset	400 $
Comité culturel de Ste-Anne	300 $
Comité culturel de St-Lazare	400 $
Comité culturel de St-Adolphe	150 $
Comité culturel de St-Pierre-Jolys	1000 $
Cercle Molière	500 $
Festival du Voyageur -25e anniversaire	2 000 $
Ligue d'impro du Man.	600 $
CKXL	6 500 $
CCFM	800 $

AÎNÉS (1 300$)

Théâtre des aînés	900 $
Conseil des résidents du Foyer Valade	200 $
Jeunes de coeur - Centre Taché	200 $

BOURSE ROLAND-COUTURE

Marc Giguère	1 000 $

BOURSE ANDRE-MARTIN

Anita Beaudette	500 $

BOURSES FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE

Nicole Belisle	Journalisme	300 $
Patrick Rey	Radio diffusion	300 $
Pascal Gagné	Communication	200 $
Rosanne Legal	Communication	400 $
Daniel Lussier	Communication	400 $
Jean-Marc Ruest	Droit	300 $
Michel Gagné	Droit	300 $
Alain Huberdeau	Droit	400 $
Charles Marcoux	Droit	300 $
Melinda Murray	Droit	300 $
Gérard Simard	Droit	400 $
Jocelyne Vigier	Droit	400 $
Robert Lajoie	Administration	300 $
Isaac Kayonga	Administration	300 $
Chantal Sabourin	Administration	300 $
Michel Forest	Administration	400 $
Stéphane Chartier	Educ. Physique	300 $
Michel Verrier	Génie	300 $
Paul Grégoire	Informatique	400 $
José François	Médecine	400 $
François Blanchette	Pharmacologie	300 $
Renée Lavergne	Philosophie	300 $
Lucie Connelly	Psychologie	400 $
Suzanne Robert	Psychologie	300 $
Suzanne Dumais	Santé	400 $
Daniel Labossière	Commerce	400 $
Robert Lemoine	Théâtre	400 $
Joel Bergeron	Théâtre	300 $
Guylaine Ruest	Théâtre	300 $
Lucille Verrier	Arts visuels	300 $
Nathalie Jamault	Musique	300 $
Bandaline	Enrégistrement	400 $
Marie-Claude Mc Donald	Enrégistrement	400 $

DISTRIBUTION GLOBALE 1973-1993
UN MILLION EN VINGT ANS!

Bourses d'études	171 900 $
Mouvement scouts et guides	59 400 $
Groupes préscolaires	40 685 $
Groupes culturels	183 825 $
Groupes jeunesse	100 860 $
Services de soutien à la famille	139 250 $
Publications et journaux	186 900 $
Groupes de patrimoine	74 350 $
Services paroissiaux	18 500 $
Comités de parents	18 565 $
Ainés/autres	9 700 $
TOTAL	**1 003 935 $**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 1993

Hubert Bouchard
président

Gilles Fréchette
vice-président

Marcelle Forest
trésorière

Jacqueline Fortier
secrétaire

Richard Chartier
conseiller

Lise Hamelin
conseillère et représentante de l'Archevêché

Irène Lécuyer
conseillère

Gilles Lesage
conseiller

Marcel Marion
conseiller

Claudette Toupin
conseillère et représentante de la S.F.M

CONSEIL HONORAIRE

PRÉSIDENTS DE LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE

Feu Roland Trudeau	1973-1974
Feu Roland Couture	1974-1981
Louis Bernardin	1982-1984
Robert André	1985-1987
Gérald Labossière	1988-1989

PRÉSIDENTS DE FRANCOFONDS

Laurent Roy	1978-1985
Armand Bédard	1986-1989
Jean-Marie Taillefer	1990-1992
Hubert Bouchard	1993

PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTE HONORIFIQUES DES CAMPAGNES DE SOUSCRIPTION

Feu Roland Couture	1990
Antoine Gaboriau	1991
Marcelle Forest	1992
Léo Rémillard	1993

LES FONDS DE FAMILLE

Un fonds de famille rend hommage aux familles et aux individus qui ont contribué au développement de la vie en français au Manitoba.

FONDS DE 10 000 $ ET PLUS
Anonyme
Le Fonds André Martin

FONDS DE 5 000 $ ET PLUS
Le Fonds Gérard et Stella Archambault
Le Fonds Louis Bernardin et Maria Chaput
Le Fonds Annette Bisson et descendants
Le Fonds Jos et Lucienne Boucher
Le Fonds Gilles et Lucille Chaput
Le Fonds Roland et Marthe Couture
Le Fonds Délia Trudeau-D'Auteuil
Le Fonds Monseigneur Aimé Décosse
Le Fonds Marcelle et Gabriel Forest
Le Fonds Lucien Guénette
Le Fonds Raynald et Hélène Labossière
Le Fonds André et Cécile Lachance
Le Fonds Suzanne et Albert Lécuyer
Le Fonds Alfred et Denise Monnin
Le Fonds Musical Frank Simons
Le Fonds Roger Smith
Le Fonds Adélaïde et Edouard Taillefer
Le Fonds Arthur Trudeau (1862-1933)
Le Fonds Albert et Solange Vielfaure

MERCI AUX DONATEURS ET DONATRICES DE 1993

(AC) = donateur autochèque

AUBIGNY
Clément, Denis (AC)

BRANDON
Deschambault, Marjorie (AC)
Taggart, Sylvia et Al (AC)

ÎLE-DES-CHÊNES
Beauchemin, Béatrice (AC)
Bérard, Cécile et Renel (AC)
Bouvier, Louis et Yvette
D'Auteuil, Délia
D'Auteuil, Rémi et Jeanne
Dumaine, Yvonne (AC)
Hacault, Antoine et Linda
Laurendeau, Dolorès (AC)
Lemoine, Jean-Maurice et Rachelle (AC)
Roy, Denis (AC)
Touchette, Norbert et Vermette, Eveline
Trudeau, Helena et Augustin
Trudeau, Jacques (AC)

LA BROQUERIE
Balcaen, Denis (AC)
Balcaen, Fernand (AC)
Balcaen, Louis (AC)
Balcaen, Gilbert (AC)
Beauchamp, Mariette et Paul
Bédard, Raymond et Marie-France
Bisson, Henri et Lucille
Boily, Alphonse
Boily, Georges
Boily, Raymond et Candace
Bouchard, Anita
Bouchard, Darren et Vicki
Bouchard, Hubert et Anita(AC)
Bouchard, Roxanne
Boulet, Donald et Mary (AC)
Brémaud, Raymond (AC)
Brindle, Réal et Jeannine (AC)
Carrière, Lucille (AC)
Choiselat, Gabriel
Choiselat, Georges et Cécile
Decelles, Gérard et Lina
Dizengremel, Pierre et Nicole (AC)
Fournier, Alphonse (AC)
Fournier, Emile et Cécile
Fournier, Gérard et Suzanne
Fournier, Gilbert et Anita
Fournier, Noel
Fournier-Jones, Paulette (AC)
Gagnon, Carmelle (AC)
Gagnon, Édouard et Céline (AC)
Gagnon, Gérard et Yvette (AC)
Gagnon, Jean (AC)
Gagnon, Oscar
Gauthier, Aimé et Lucie (AC)
Gauthier, Lionel (AC)
Gauthier, Roland et Monique (AC)
Gauthier, Roméo et Jean
Gérardy, Guy et Lilliane (AC)
Granger, Hermance (AC)
Granger, Jean (AC)
Granger, Louis A. (AC)
Granger, Raynald (AC)
Jolicoeur, Marcel et Alice (AC)
Kirouac, Eugène et Lucie (AC)
Kirouac, Jean (AC)
Kirouac, Jeannine (AC)
Laurencelle, Alfred J. (AC)
Laurencelle, Eugène (AC)
Moquin, Claude et Jacqueline (AC)
Nadeau, Anne et Alain
Nadeau, Antonin et Rose-Marie
Nadeau, Denis et Eliane
Nadeau, Léo et Marie-Thérèse (AC)
Nicolas, Raymond et Gisèle (AC)
Normandeau, Claudette (AC)
Normandeau, Gilles (AC)
Normandeau, Léon et Pierrette (AC)
Normandeau, Rosaire (AC)
Normandeau, Solange et Hector
Piché, Fernand (AC)
Piché, Norbert (AC)
Proteau, Yvette et Léo
Rocan, Marjolaine et Germain
St-Hilaire, Roger et Claudette
Taillefer, Gérard (AC)
Taillefer, Guy et Estelle (AC)
Tétrault, Aimé et Yolande (AC)
Tétrault, Gérard
Tétrault, Laurent et Gisèle (AC)
Tétrault, Louis (AC)
Tétrault Transport inc. (AC)
Torcutti, Florence (AC)
Verrier, Eugène et Solange
Verrier, Victor et Gisèle
Vielfaure, Aimé (AC)
Vielfaure, Albert et Solange (AC)
Vielfaure, Claude (AC)
Vielfaure, Denis (AC)
Vielfaure, Gisèle (AC)
Vielfaure, Paul L. et Gisèle (AC)

LAURIER
Bernardin, Jacqueline et Paul
Delaurier, Daniel et Patricia
Gingras, Claudette
Gingras, Thérèse
Labelle, André et Pierrette
Molgat, Hervé et Stella
Pelletier, Ovide (AC)
Peloquin, Jacques J. (AC)
Saquet, André et Agnès
Saquet, Jacques et Paulette
Saquet, Louis et Lily
Saquet, René et Mariette

LETELLIER
Caisse populaire de Letellier
Cloutier, l'abbé Laval (AC)

LORETTE
Arbez, Gaby
Bohémier, Blanche
Bohémier, Denis et Linda
Brunette, Gilles et Lucille
Caisse populaire de Lorette
Chaudouet, Priscilla
Chouinard, Norman et Nicole (AC)
Courchaine, Claude
de Rocquigny, Michelle et Gérald (AC)
Désautels, Alma et René
Desjardins, Anita
Dubé, Jean-Pierre (AC)
Dupuis, George et Suzanne
Durand, Louise
Ferraton, Raoul
Fiola, Hervé (AC)
Fouillard, Edgar
Freynet-Burke, Lise et Brian (AC)
Funk, Estelle
Gagnon, Edmond et Lucie
Grimard, Marguerite et Pierre
Anonyme (AC)
Jolicoeur, René et Jeannette
Kiazyk, Stan et Rachelle
Labossière, Rita
Lacroix, Guy et Agathe (AC)
Lagimodière, Ginette
Lagimodière-Gagnon, Michelle (AC)
Lavack, Jacques et Lise (AC)
Manaigre, Guy et Denise
Paquin, Louis et Chartier, Mariette (AC)
Paquin, Raymond
Porteous, Jeannine
Remillard, Marc
Rocan, Jacqueline
Rocque, Jules et Marie
Rondeau, Jeannine
Rozière, Colette et Michel
Rozière, Gilles et Lucille
Smith, Michelle (AC)
Valcourt, Evelyn
Van Osch, Nicole
Verrier, Irène

NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Badiou, Gérard et Odile
Badiou, René (AC)
Bosc, René
Caisse populaire de Lourdes
Chevaliers de Colomb
Collet, Gilles (AC)
Comte, Fernand et Nicole
Deroche, Robert et Thérèse
Durand, Gabriel (AC)
Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes
Fortier, Denis et Bazin, Annette (AC)
Grenier, Gérald (AC)
Hébert, René et Colette (AC)
Lahaie, Ulysses et Claudette (AC)
Marcon, Pierre (AC)
Payette, Roger et Diane

OTTERBURNE
Beaudoin, Pierre et Evelyne (AC)
Gagnon, Louisa
Robidoux, Louis (AC)

RICHER
Chaput, Michel (AC)
Chaput, Thérèse (AC)
Hupé, Ernest (AC)

SOMERSET
Boulet, Edmond et Gabrielle
Boulet, Omer et Carmelle
Delaquis, Suzanne
Filles d'Isabelle la Nativité
Gaudet, Greg et Lucille
Grenier, Donald et Lucie
Labossière, Fleurette
Labossière, Maurice et Lucille
Labossière, Raymond (AC)
Lafrenière, Roland et Claire
Letain, Marie
Lévêque, abbé Réal
Mabon, Dr Georges
Nadeau, Emma
Ronceray, Albert
Vielfaure, Thérèse et Alex

SAINTE-AGATHE
Alarie, Raymond et Diane
Barnabé, Norman et Gisèle
Caisse populaire de Ste-Agathe
Courcelles, Albert et Jeannine
Dorge, Léon et Léa
Dorge, Richard et Laurence (AC)
Dumesnil, Victor et Thérèse (AC)
Gagnon, Claude et Roseline
Gagnon, Suzanne et Guy
Labarre, Louis
Lécuyer, Suzanne et Joseph
Lemoine, Eugène et Irène
Lemoine, Emmanuel
Lemoine, Julien et Pierrette
Lemoine, Normand et Pauline
Pelletier, Martine
Robert, Jeannot et Yvonne
Vermette, Fernand et Eveline (AC)

SAINT-ADOLPHE
Caisse populaire de Saint-Adolphe
Chaput, Gilles et Lucille
Lagassé, Suzanne et Henri (AC)
Leclerc, J. Adrien
Leclerc, Jeanne
Leclerc, Régina
Millette, David
Poirier, Raymond et Cécile (AC)
Robert, Denis
Samardzija, Diane
Taillefer, Jean-Marie et Lynne (AC)

SAINTE-ANNE
Archambault, Gérard et Stella
Beaumont, Jean et Dolores (AC)
Bériault, Florentine (AC)
Bernardin, Louis (AC)
Bohémier, Aurélie
Boisvert, Aurèle et Mulaire, Rachel (AC)
Boucher, Jos et Lucienne
Brisebois, Stella
Caisse populaire de Sainte-Anne
Chaput, Emma
Chaput, Maria E. (AC)
Charrière, Clément et Annette (AC)
Club d'Harmonie

MERCI AUX DONATEURS ET DONATRICES DE 1993

Desrosiers, Lucie
Dornez, Blandine (AC)
Dornez, Louis
Doyle, Dr Patrick
Dupas, Normand
Freynet, Gérard (AC)
Freynet, Roland
Gauthier, Irma
Girardin, Brunel et Marie-Rose
Hébert, Thérèse
Jolicoeur, Lorraine
Jubinville, Corinne
Kehler, Colombe
La Congrégation du très St.-Rédempteur
Laflèche, Raymond et France (AC)
Lafrenière, André et Michelle (AC)
Lafrenière, Dr. Robert et Simone
Lajoie, Ernest et Claire
Lambert, Yvette
Lavack, Lewis
Lavack, Paul, Guy, Claudette
Leclerc, Armand et Line
Legal, Gilbert (AC)
Legal, Roger et Cécile
Lemoine, Gabriel et Francine (AC)
Les Pères Rédemptoristes
Lévesque, J. Guy
Maynard, Richard et Louise
Mourand, Joanne
Nault, Gilles (AC)
Noël, Maurice et Claire (AC)
Pattyn, Gilbert, Mimi, Carole
Perrin, Tobie
Prescott, Georges et Jeannine (AC)
Ritchot, Norbert et Suzanne (AC)
Roy, Jacqueline (AC)
Roy, Normand et Nicole
Ruest, Paul et Jeannette (AC)
Tétrault, François (AC)
Théberge, Laurette et Lionel
Tougas, Gérard et Emilienne
Tougas, Joseph et Constance
Tougas, Richard

SAINT-CLAUDE
Arbez, Marie
Bazin, Eloyse
Bazin, Lucienne
Bazin, Lucille (AC)
Beaudry, Délima
Bellec, Marie
Anonyme
Bellec, Odile
Chapellaz, Alice
Collet, Lucien et Lorraine
Danais, Mme Raymond
Dion, Julienne
Dion, Marie
Dion, Robert et Angèle
Filles d'Isabelle
Gauthier, Oliva
Gobin, René (AC)
Goulet, Hélène
Hince, Robertine
Hutlet, Antoine (AC)
Laurent, Adèle
Le Floch, Elaine
Martel, Edith et René
Oliviero, Andrea (AC)
Philippe, Roland et Claudette
Philippot, Cécile et Henri
Philippot, Raymond
Rey, Louise
Tétreault, Lucien et Rose

SAINT-GEORGES/PINE FALLS
Bouvier, Emmanuel J.
Dupont, Jacques et Paulette
Savard, David et Yvonne

SAINT-JEAN-BAPTISTE
Aubin, Julie
Ayotte, Gilbert et Jeannine
Ayotte, Robyn
Baril, Alice
Baril, Louise
Baril, Bernard
Barnabé, Gérald et Rachel
Barnabé, Léa
Barnabé, Roger et Rita
Barnabé, Rosine
Barnabé, Robert
Beaudette, Alphonse
Beaudette, Céline (AC)
Beaudette, Gérald et Lynne
Beaudette, Norman et Marie
Beaudette, René et Stella
Beaudette, Rose-Aimée
Beaupré, Joanne
Benjamin, Henri et Rita
Bérard, Donald et Sharon
Bérard, Gérald et Diane
Bérard, Lucille
Bérard, Marc et Nicole
Bérard, Viviane
Bissonnette, René
Bouchard, Annette
Bouchard, Denis et Line
Bouchard, Edmond et Alida
Bouchard, Paul et Marie-Ange
Bouchard, Pierre et Michelle
Bouchard, Sheldon et Lafond, Pauline
Bouchard, Victor
Bruneau, Georges et Célina
Bruneau, Irène et Aimé
Carrière, Robert
Chopyk, Rita et Wilmar
Colette, Nicole
Collette, Roland et Viviane
Daneault, Monique
Daneault, Paul et Louise
Desautels, Aurore
Desautels, Philippe
Dionne, Georges
Dionne, Gilbert
Dionne, Maurice
Doerksen, Warren
Dorge, Marcel
Dumontier, Donat et Annette
Dupuis, Gérard et Irène
Dupuis, Jean-Guy et Jeannette
Dupuis, Joanne
Dupuis, Louise
Dupuis, Lucette
Dupuis, Raymonde
Dupuis, René et Marcelle
Dupuis, Roma
Dupuis, Stella
Dupuis, Ulysse et Jeannine
Duval, Albert
Duval, Marcien et Marie-Ange
Fillion, André
Fillion, Antonin
Fillion, Florence
Fillion, Guy et Lise
Fillion, Léo et Jo-Anne
Fillion, Robert et Anne-Marie
Fillion, Yvette
Gagnon, Daniel
Garand, Lucille
Gilmore, Karen et Michel
Gilmore, Paul
Godard, Emile
Godard, Jeannette
Goertzen, Peter et Berthe
Goulet, Claude et Lucie
Grégoire, Germain et Emma
Grégoire, Roland et Michelle
Herie, Marie-Ange
Jean, Lucien
Jobin, Léon
Klassen, Lynne
La Caisse populaire de St-Jean-Baptiste
Lafond, Bernard et Noella
Lafond, Claude
Lafond, Léon et Nicole
Lafond, Nestor et Jeannette
Lafond, Olivier et Denise
Lafond, René et Monique
Lauzé, Doris et Fernand
Lavallée, Mona
Leclair, René
Marion, Alfred et Estelle
Marion, André
Marion, Antoinette
Marion, Daniel et Jacqueline
Marion, Denise
Marion, Gilbert et Jacqueline
Marion, Gilles et Rita
Marion, Marcel et Paulette (AC)
Mullen, Glenn et Rita
Perreault, Daniel
Perreault, Louise
Phaneuf, Anne
Rajotte, Blanche
RBS Electrical Contractors
Remillard, Luc et Beverly
Roy, Alfred
Roy, Noel et Adrienne
Sabourin, Antoine
Sabourin, Debbie
Sabourin, Donald et Gisèle
Sabourin, Edmée
Sabourin, Françoise
Sabourin, Jacqueline
Sabourin, Lise
Sabourin, Louis et Annette
Sabourin, Lucille
Sabourin, Marie-Rose
Sabourin, Michel
Sabourin, Richard et Elaine
Sabourin, Roland et Corinne
Sabourin, Rolande
Sabourin, Russel et Mona
Sabourin, Sylvio et Lucette
Sabourin, Simone
Sabourin, Théodore
Sabourin, Thérèse
Sabourin, Thérèse et Amédée
Soeurs Sts. Noms Jésus et Marie
St-Amant, Fernand
St-Amant, Olivine
St-Godard, Fidolin
St-Godard, Pierre
St-Godard-Lavallée, Angéline
Tessier, Maurice et Jeannette
Touchette, Donat et Denise
Touzin, Berthe
Touzin, Gérard
Touzin, Martine
Trémorin, Linda et Louis
Trudeau, Eugénie
Valcourt, Roland
Van Den Bosch, Henry et Juliette
Van Den Bosch, Jacqueline
Vermette, Cécile
Vermette, Gilles
Vermette, Jean-Baptiste
Vermette, Lionel
Vermette, Roger et Paulette

SAINT-JOSEPH
Barnabé, Léa
Anonyme
Fillion, Marcel et Adéline
Anonyme
Anonyme

Rémillard, Ambroise et Thérèse

SAINT-LABRE
Gérardy, Georgette (AC)

SAINT-LAURENT
Allain, Louis et Fortier, M. (AC)
Lemoine, Père Aurèle, o.m.i.

SAINT-LAZARE
Chartier, Jean-Marc (AC)
Chartier, Omer et Annette (AC)
Chevaliers de Colomb
Deschambault, Joséphine (AC)
Fouillard, Denis (AC)
Huberdeau, Denis et Zoé Anne
Huberdeau, Jeanne (AC)
Simard, Denis (AC)
Tremblay, Lorraine et Ivan (AC)

SAINT-LEON
Bouvier, Henri et Lorraine
Caillier, Denis et Viola
Chevaliers de Colomb
Co-op St-Léon
Geirnaert, Tony et Doreen
Grenier, Antoinette
Grenier, Antonio et Yvonne
Grenier, Armand et Rita
Grenier, Fernand (AC)
Grenier, Guy F. (AC)
Grenier, Hubert
Grenier, Julien (AC)
Grenier, Marthe
Grenier, Paul
Grenier, Richard et Linda (AC)
Grenier, Robert et Irma
Grenier, Victor et Florida
Grenier, Yolande et Félix
Labossière, Clément et Rose-Alma
Labossière, Fernand
Labossière, Flore et Romain (AC)
Labossière, Hubert et Joanne
Labossière, Luc (AC)
Labossière, Lucienne
Labossière, Olier et Marie
Labossière, Raynald et Hélène
Labossière, Rhéal et Henriette
Martel, Bernard et Odile (AC)
Martel, Charles et Diane
Martel, Gilles et Monique
Martel, Michel
Martel, Monique B
Poiron, Doris et Claude
Rondeau, Emma
Rondeau, Fernand et Bonnie
Rondeau, Liliane
Rondeau, Lorraine et Roméo (AC)
Rondeau, Lucille et Donald
Rondeau, Raymond et Edith
Rondeau, Roland et Carole
Talbot, Elida
Talbot, Florence
Talbot, Henry et Nicole
Talbot, Roland et Diane
Thibault, abbé Lionel
Talbot, Yves et Gisèle
Tremblay, France et Côté, Pierre
Toupin, Lucie et Roy

SAINT-MALO
Anonyme
Arpin, Paul et Annette
Arpin, Yvon et Hélène
Barnabé, Aimé et Rose-Aimée
Catellier, Anita et Gabriel
Catellier, Jacques et Irène
Catellier, Sévère
Collette, Marcel et Florence
Déquier, Albert et Simone
Desrosiers, Emilien
Faucher, Daniel
Forest, Claire
Gentes, Simone
Gosselin, Antoine et Irma
Gosselin, Emma (AC)
Gosselin, Germain et Cécile
Gosselin, Louis et Paulette (AC)
Gosselin, Lucille (AC)
Gosselin, Marie
Gosselin, Pierre et Raymonde
Gosselin, Robert et Anne-Marie
Goulet, Annette (AC)
Hébert, André
Hébert, Denis et Hélène
Hébert, Gilles et Jocelyne
Hébert, Julien et Alice
Hébert, Laurent et Léa G.
Kirouac, Béatrice
Labarre, Louis
Labarre, Thérèse
Lambert, Albina
Lambert, Lucien et Reine
Laroche, Jean et Lise
Laroche, Lise
Lemieux, Nelson et Aline Gosselin
L'Heureux, Zéphérine
Malo, Delphir
Malo, Ovila et Marguerite
Marion, Léo et Gisèle
Marion, Philip et Renée
Maynard, Clara
Maynard, Denis et Marie
Maynard, Léonne
Maynard, Roger
Morin, Corinne
Neveux, Angèle
Anonyme
Patenaude, Georges
Péloquin, Raymond et Olive
Pennarun, Alain
Prégent, Lucienne
Preteau, Anita
Preteau, Florence
Roch, Léo et Jeannette
Roy, Dominique et Irène
Sanche, Thérèse
Trudel, Fabien et Thérèse

SAINT-NORBERT
Balcaen, Hubert (AC)
Boisjoli, Georges et Alice
Cenerini, Cécile et Léon
Cenerini, Norbert et Henriette (AC)
Clément, Raymond (AC)
Deleurme, René (AC)
Dubois, Roger et Agnès (AC)
Dumesnil, Marguerite
Ferré, Marcel et Eugénie
Foidart, Roger et Cécile
Fortier, Clément (AC)
Gagné, l'abbé Pierre
Kenny, Dennis
Lafond, Paulette et Jules
Lagacé, Gérard et Gemma
Lemoine, Guy
Maguet, Paul et Marguerite (AC)
Marcoux, Marcelle et Léonard
McDonald, Michel et Claudette (AC)
Monnin, Michel (AC)
Perrault, Jeanne
Riel, Joanne et Joseph
Sherwood, Paul (AC)
St-Vincent, Lucien (AC)

MERCI AUX DONATEURS ET DONATRICES DE 1993

SAINT-PIERRE-JOLYS

Audette, Gilbert et Mona
Audette, Jean-Paul et Carmelle (AC)
Bérard, Charles et Laurence
Bérard, Henri et Marguerite
Bérard, Colette M.
Bérard, Samuel et Irène
Bestland, Mme Carmelle (AC)
Bohémier, Flo
Bruyère, Diane et Gagné, Bernard (AC)
Buisson, Lucienne
Anonyme
Cahill, Maurice et Rachel
Carrière, Oswald et Lucille
Carrière, Rosaire et Irène (AC)
Carrière, Thérèse
Chouinard, Cécile
Curé, Gérard
Deniset-Bernier, l'abbé Maurice (AC)
Desharnais, Armand et Claire (AC)
Desharnais, Claudette
Desharnais, Lucille (AC)
Desharnais, René et Hébert, Lyse (AC)
Fisette-Mulaire, Camille
Fontaine, Gérald et Eliane Carmel
Gagné, Norbert et Gaétane
Gagné, Olivier
Gagné, Pierre
Gagnon, Jean-Marie (AC)
Garand, André et Bérard, Murielle (AC)
Gaumond, Catherine
Gauthier, Marcel et Jacqueline
Hébert, Cora
Hébert, Émile et Gilberte
Hébert, Léo
Hébert, Raynald et Huguette
Labossière, Edmond et Aimée (AC)
La Caisse populaire de St-Pierre
Lacasse, René et Hélène
Lahaie, Aline
Landry, Anne
Landry, Léonne
Laroche, Arthur et Céline
Laroche, Rhéo
Lavergne, Raymond et Nicole (AC)
Leduc, Angelina
Lesage, Cécile
Lussier, Matt et Claudette
Magne, Léo et Rosalie
Mulaire, René et Cécile (AC)
Nayet, Lucien et Cécile (AC)
Pineau, Alice
Préfontaine, Colette et Jacques
Préfontaine, Jocelyne
Préfontaine, Luc et Ida
Préfontaine, Victor
Ritchot, Béatrice
Rioux, Gilbert et Lorette (AC)
Rioux, Thérèse
Rochon, Mathilda
Roy, Richard (AC)
Ruest, Lise et Gilbert
Schauer, Berthe
Anonyme
Soeurs des Saint-Noms de Jésus et de Marie
Vinet, Ronald et Marie

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Archambault, Jeannine (AC)
Delveaux, Berthe
Molgat, Louis F. et Blanche
Villeneuve, Annette

SAINT-BONIFACE/WINNIPEG

Abraham, Augustine (AC)
Anonyme
Allan, Yvonne
Allard, Donalda
Allard, Jeanne
Allard, Isabelle (AC)
André, Gabriel (AC)
April, Maurice (AC)
Arnaud, Gérald (AC)
Arpin, Marguerite
Association des professeurs du CUSB
Aubin, l'abbé Léonce (AC)
Auclair, Dyane
Audette, Michel
Auger, Gérard et Lucie (AC)
Auger, Maurice (AC)
Ayotte, Gisèle (AC)
Balcaen, Jean (AC)
Balcaen, Madeleine (AC)
Balcaen, Maurice (AC)
Baril, Paul et Claudette
Barten, Yvonne
Beaudet, Marcel et Janet
Beaudette, Denis et Jacqueline (AC)
Beaudette, Gilbert D. et Lilliane (AC)
Beaudette, Karine (AC)
Beaudry, Denis et Lorraine
Beaudry, Florence et Georges
Beaudry-Ferland, Lorette et Ferland, Gilles (AC)
Beaulieu, Huguette (AC)
Beaulieu, Rose-Marie (AC)
Bédard, Armand (AC)
Bédard, Michel (AC)
Bélanger, abbé Bernard
Bélanger, Léa
Belisle, Liliane
Benoit, Richard et Lucille
Benoist-Martin, Marie
Bertrand, Alexis et Janine (AC)
Bérard, Chantal (AC)
Berthelet, Yves et Carolyn
Bilodeau, Donat
Bilodeau, Louise
Bisson, Annette
Bisson, Denis et Lyse
Bisson, Laurent A. et Agathe (AC)
Bisson, Raymond et Lorraine (AC)
Bissonnette, Rosemarie
Blais, Hélène
Blanchette, l'abbé Claude (AC)
Blanchette, Léo et Mireille
Blay, Jacqueline (AC)
Blouin, Nicole
Bocquel, Bernard J. (AC)
Bohémier, Gaston
Boily, Jean-Paul (AC)
Boily, Marc (AC)
Boissonneault, Gilbert (AC)
Boisvert, Lorraine
Boisvert, Normand et Leonie
Boivert, Yvette et Roland (AC)
Bordeleau, Martine (AC)
Boucher, Alain A. (AC)
Boucher, André (AC)
Boucher, Daniel (AC)
Boucher, Jeanne
Boucher, Marc (AC)
Boucher, Michel et Pauline (AC)
Bouffard, Denis (AC)
Boulet, Gérard
Boulet, Napoléon
Boulet, Pierre et Rosemary Thompson (AC)
Boulet, Yvonne
Boulianne, Guy (AC)
Bourgeois-Law, Dr Gisèle
Boutière, Raymonde
Boutin, Léonard et Denise (AC)
Bradet, Constance (AC)
Brémaud, Raymond (AC)
Brin, Colette (AC)
Brin, Hubert et Edna (AC)
Brodeur, Denis (AC)
Brunet, Pierre
Bruyère, Dollard
Buissé, Léandre
Bulger, Hélène et Patrick (AC)
Buissé, Ernest et Elise
Caisse populaire de St-Boniface
Campagne, Aimé et Emilienne
Carlson, Carol (AC)
Carrière, Bazil
Carrière, Jeanne
Carrière, Jeannette (AC)
Caron, Aline
Caswell, Denise
Caza-Suddaby, Ginette (AC)
Chagnon, Danielle
Chamberland, Denis
Champagne, Dr Denis
Champagne, Germain et Jeannine
Champagne, Madeleine
Chappellaz, Denis et Odile
Chaput, Arthur
Chaput, Brigitte (AC)
Chaput, Lucien (AC)
Charbonneau, Paul (AC)
Charrière, Léo
Charrière, Pauline (AC)
Chartier, Georges
Chartier, Jules et Suzanne
Chartier, Richard (AC)
Chartrand, Yves (AC)
Chateau-Tétrault, Augustine
Chatel, Normand
Clément, Hélène et Gérald (AC)
Clercs de Saint-Viateur
Cloutier, Gilbert et Lorraine
Anonyme
Comeault, Simone et Marcel
Connely, Dennis (AC)
Constant, Madeleine
Constant, Monique (AC)
Cormier, Priscille
Corriveau, Léona
Côté, Francine
Côté, Sylvie et Veillette, Guy
Courcelles, Jean-Paul et Patricia (AC)
Couture, Denis et Simone
Couture, Léo
Couture, Roland
Dandenau, David et Huguette
Daneault, Blanche
Dansereau, Marie-Ange
Daoust, Lucien et Laura
Daoust, Madeleine
Delaquis, Christian (AC)
Delaquis, Fernande
Delaronde, Hélène
De Margerie, Guy (AC)
Demoissac, Jean
Deniset, Jacques
Deniset, Rachel (AC)
Depape, Dr. Bert
Desaulniers, Leona (AC)
Desaulniers, Maxime (AC)
Desaulniers, Paulette (AC)
Desjardins, Josée et Marc
Desjardins, Laurent
Desjardins, Patricia
Desrochers, Annette
Desrochers, Raymond (AC)
Desrochers, Ronald et Raymonde (AC)
Diallo, Ibrahima
Dionne, Aline
Dionne, l'abbé Gérard (AC)
Anonyme
Doiron, Denise
Dorge, Claude (AC)
Dorge, Diane (AC)
Dorge, Jacques et Sabourin-Dorge, Colette (AC)
Dornez-Laxdal, Diane
Druwé, Georges et Simone (AC)
Druwé, Louis (AC)
Druwé, Marcel
Druwé, Suzanne (AC)
Dubé, M. et Mme Albert (AC)
Dubé, Jeannine et Gilbert (AC)
Dubé, Laurent et Gertrude (AC)
Dubois, Yvonne
Dufault, Corinne
Dufault, Gabriel J. (AC)
Duhamel, Marie
Duhamel, Ronald et Carolyn
Dumesnil, Danielle (AC)
Dumaine, Joanne
Dumont, Lorraine
Dupas, Denise
Dupasquier, Fernand et Lorraine
Dupasquier, Normand (AC)
Dupont, Catherine
Anonyme
Dupuis, Georgette
Dupuis, Henri (AC)
Dureault, Armand et Simone
Dureault, Vincent C. (AC)
Durocher, Gabriel (AC)
Durocher, Monique
Duval, Richard (AC)
Fédération des Caisses populaires
Ferland, Laurette
Ferraris, Norman (AC)
Fields, Dr. Paul
Filles de la Croix
Fillion, René
Fisette, Hélène et Mark
Fisette, Monique
Flood, Louise (AC)
Foidard, Firmin (AC)
Fontaine, Jean et Labossière, Natalie (AC)
Anonyme
Fontaine, Léon et Rita (AC)
Fontaine, Martial (AC)
Fortin, Normand
Fontaine, René et Collette (AC)
Forest, Gabriel et Marcelle
Forest, Michel (AC)
Fortier, Alfred (AC)
Fortier, Jacqueline (AC)
Fréchette, André (AC)
Fréchette, Angèla (AC)
Fréchette, Antoine et Gagné, Raymonde
Fréchette, Gilles W. (AC)
Fréchette, Mgr. Albert (AC)
Fréchette, Roger (AC)
Fredette, Lorraine (AC)
Fredette, Marguerite (AC)
Freynet, Edgar
Freynet, Lucille
Freynet, Michelle (AC)
Freynet, Yolande
Gaborieau, Antoine (AC)
Gaboury-Diallo, Lise
Gagné, Annette
Gagné, Antoine et Patricia
Gagné, Charles (AC)
Gagné, Jean-Paul et Freynet-Gagné, Carole (AC)
Gagné, Laurent et Gertrude (AC)
Gagné-Ouellette, Murielle et Ouellette, Gilles (AC)
Gagnon, Gérald et Theresa
Gagnon, Gérard A. (AC)
Gagnon, Léon et Marie
Gagnon, Michel
Gagnon, Yvette
Gamache, Roger (AC)
Garand, Hélène (AC)
Garand, Irène
Garand, Isabelle (AC)
Gareau, Flora (AC)
Gaudet, Roland
Gaudry, Jean (AC)
Gaudry, Neil et Léona
Gauthier, Simone (AC)
Gautron, Denis et Evelyne (AC)
Gautron, Ernest (AC)
Gervais, Michelle et Chamberland, Roger (AC)
Glasson, Edouard et Jeannine
Gilmer, Anne
Gimenez, Laurent (AC)
Gisiger, Jean (AC)
Gobeil, Jean-Paul
Golis, Madeleine (AC)
Gosselin, Elisa
Gosselin, Régis et Jacqueline (AC)
Gosselin, Ronald (AC)
Goulet, Adèle
Goulet, Agnès (AC)
Gousseau, Normand
Granger, Henri
Gravel, Deny (AC)
Grenier, Georges
Grouette, Léo
Guay, Joseph
Guenette-Lavigne, Debbie et Daniel (AC)
Guertin, Michael et Lynne
Guenette, Lucien
Guenette, Jean-Paul et Lucille (AC)
Guigne, V.A
Guyot, Gerard et Hélène
Guyot, Léonie
Hague, Robert (AC)
Hamelin, Lise (AC)
Hamilton, Paulette et John
Hébert, Juliette
Hébert, Monique (AC)
Hébert, Muriel et Jean (AC)
Heiget, Marie
Houde, Céline A. (AC)
Huberdeau, Emile (AC)
Hrymak, Louise
Anonyme
Jalbert, Marie A. et Thérèse
Jean, Gérard (AC)
Jeanson, Gabrielle
Johnson, Diane
Joubert, Guy (AC)
Jourdain, Guy (AC)
Joyal, Simone
Joyal-Oldenburg, Monique
Jubinville, Marc (AC)
Anonyme (AC)
Anonyme (AC)
Kalyniuk, Natalie
Kindret, William
Kirouac, Georges (AC)
Kirouac, Rolande (AC)
Anonyme
Koncz, Gisèle
Konziela, Aurise
Labelle, Anna (AC)
Laberge, Gilbert et Yvonne
Labossière, Denis
Labossière, Fleur-Ange
Labossière, Francis et Diane
Labossière, Gérald (AC)
Labossière, Gilles (AC)
Labossière, Père Gérald (AC)
Labossière, Renée France
Lacerte, Ghislaine (AC)

MERCI AUX DONATEURS ET DONATRICES DE 1993

Lachance, Dr. Christine
Lachiver, Michel (AC)
LaCasse, Marius
Lacoste, Monique (AC)
Laflèche, Charles (AC)
Lafleur, Conrad
Lafond, Raymond et Madeleine (AC)
Lafrance, Bertha
Lafrenière, Robert et Rachel (AC)
Lambert, Charlotte et Bernard
Landreville, Jeanne (AC)
Langdeau, Stéphane
Lanthier, Sylviane (AC)
Lapierre, Gisèle
Anonyme
Lapointe, Gisèle
LaRoche, Christian (AC)
Laroche, Nicole (AC)
Laroche, Réjean (AC)
Larocque, David (AC)
Laurencelle, Louis R. (AC)
Laurendeau, Rachel (AC)
Laurin, Alice
Laurin, Armand et Marcelle
Lavallée, Claude et Claire (AC)
Lavoie, Cécile
Lavoie, Marc (AC)
Lavoie, Roland
Leblanc, Charles
Leclercq, Diane (AC)
Lecuyer, Gérard et Irène (AC)
Lecuyer, Marcel et Rita (AC)
Lecuyer, Denise (AC)
Lecuyer, Ronald (AC)
Le Dorze, Chantal
Le Dorze, Philippe et Boily-Le Dorze, Carmelle
Ledoyen, Ron
Le Gal, Colette
Legal, Denis et Berthe
Legal, Marc et Colette (AC)
Le Gal, Simone
Le Goff, Christiane
Le Gras, André
Lemay, Pierre et France (AC)
Lemoing, Louis et Antoinette
Lentz, François et Catherine
Lepage, Albert et Gosselin, Dolorès (AC)
Lesage, Gilles (AC)
Lessard, Roland (AC)
Lessard, Véronique
Letain, Len (AC)
Létourneau, Léo et Lorraine (AC)
Linnet Graphics
Loiselle, Lucien (AC)
Loiselle, Lucienne (AC)
Lussier, Cécile
Lussier, Daniel (AC)
Lussier, Lucien et Germaine
MacDonald, Antoinette
Mahé, Angèle
Mahé, Denise
Mahé, Irène
Manaigre, Alfred
Marchildon, Luc et Jeannette (AC)
Marcoux, Paul (AC)
Marion, Hervé et Germaine
Marion, Roland et Gabrielle
Marion, Denis
Marion-Grant, Louise
Martin, Jeannette
Martin, Laurette
Massicotte, Germain et Suzanne Chartier (AC)
Massicotte, Rachel (AC)
Masson, Marc-André
Mathieu, Daniel
Maurice, Lucille (AC)
Mayes, Hubert G.
Maynard, Marie
Mc Mullen, Florence
Methot, Rachel (AC)
Michaud, Alphonse et Denise (AC)
Miron, Dr Ernest et Rita
Missionnaires Oblates de St-Boniface
Molgat, Dr André
Molgat, Christian (AC)
Molgat, Ernest (AC)
Molgat, Gildas et Allison
Molgat, Jan (AC)
Monnin, Alfred (AC)
Monnin, Marc (AC)
Monuments Brunet
Morier, Guy R.
Morier, Paul L.
Morin, Nicole (AC)
Morissette, Maurice
Mulaire, Guy
Mulaire, Mariette et Ottenbreit, Brian (AC)
Mulaire, Monique (AC)
Muller, Joe et Suzanne (AC)
Mutual Life of Canada
Neveux, Gilles et Simone (AC)
Anonyme
Normandeau, Guy et Connie (AC)
Ouellette, Rachel (AC)
Oulmet, Rachel
Ousset Jean-Marc (AC)
Painchaud, Claire
Painchaud, Gilbert
Pantel, Roland et Edith
Paquette, Irène et Laurent
Paquin, Fernand (AC)
Paquin, Paul
Paquin, Robert et Fréchette, Michelle
Paradis, Carole
Parent, Ernestine
Parent, Imelda
Parent, Pauline
Parisien, Agathe
Pelletier, Aimée
Pelletier, Marjolaine
Pelletier, Noëllie
Pelletier, Rose
Péloquin, Emile (AC)
Pharand, Cécile
Picard, Paul
Piché, Lionel (AC)
Piché, René G. (AC)
Picton, Georges et Muriel
Pilotte, Marie-Ange
Plamondon, Albert et Louise
Plante, Wilfred
Préfontaine, Denise (AC)
Préjet, Liette (AC)
Prenovault, Paul et Lafond, Marielle
Prieur, Eugène R. (AC)
Prince, Edwin et Joanne
Prince, Philippe et Yvette
Prince, Paul et Suzanne
Proteau, Gérald
Prud'homme, Maurice
Prud'homme, Thérèse (AC)
Ragot, Rosalie
Raval, Mayur (AC)
Rémillard, Denis et Mulaire, Lise (AC)
Rémillard, Gérard et Denise
Rémillard, Léo et Raymonde
Rémillard, Marc et Aline (AC)
Rémillard, Rénald (AC)
Renaud, Ruddick et Jacqueline (AC)
Renault, Dominique
Rey, Robert J. (AC)
Reynolds, Janelle (AC)
Anonyme
Robert, Léo (AC)
Robidoux, Fabie
Robidoux, René
Robidoux, Roger J. (AC)
Rocan, L'abbé Jean-Louis
Rocan, Thérèse
Roch, Henri
Roch, Louis et Délia
Rochon, Jean-Yves (AC)
Rondeau, Sylvie
Rosset, Gilbert A. (AC)
Rozière, Gertrude
Roy, Charles et Thérèse
Roy, Georges et Ginette (AC)
Roy, Guy L. (AC)
Roy, Laurent et Jeannette (AC)
Roy, Louis et Noëlle
Roy, Monique (AC)
Ruest, Albert (AC)
Ruest, Régis
Sabourin, Claudette
Sabourin, Diane et Perreault, René (AC)
Sabourin, Dr Georges (AC)
Sabourin, Gilbert (AC)
Sabourin, Réal et Lise (AC)
Salon Mortuaire Desjardins
Sas, Anna
Saurette, Roland (AC)
Sauvelet, Rose
Savard, Gilbert R. (AC)
Savard, Joëlle (AC)
Savard, Raymond et Claudette (AC)
Schaubroeck, Gérald et Massicotte, Rachel (AC)
Sherwood, Raymond (AC)
Anonyme
Simard, Hélène
Simard, Louise
Simard, Gérald et Monique
Simard, Raymond et Marguerite (AC)
Smith, Donald (AC)
Smith, Richard (AC)
Soeurs de St-Joseph
Soeurs des Saints-Noms de Jésus et Marie
Soeurs du Sauveur
Soeurs Grises
St-Hilaire, Armand et Noella (AC)
St-Hilaire, Joseph (J.E.) et Irène
Stanners, James et Véronique
Teffaine, Gilbert
Teillet, Léo V. (AC)
Tellier J.A.
Tellier, Roberta
Tessier, Gary (AC)
Tétrault, François et Eunice (AC)
Tétrault, Joseph et Tina
Tétrault, Laurent
Théberge, Raymond (AC)
Therrien-Richards, Suzanne
Thibodeau, Patricia
Thioux, Jacqueline et Lucien
Thuot, Raymond (AC)
Togneri, Véronique et Grenier, Hubert (AC)
Touchette, Normand (AC)
Tougas, Donald (AC)
Tougas, Janine (AC)
Toupin Claudette
Anonyme (AC)
Tremblay, François (AC)
Trudeau-Aron, Aline
Trudel, Antoinette
Trudel, Luc (AC)
Trudel, Maurice et Norma (AC)
Turenne, Bernard (AC)
Turenne, Denis
Turenne, Gérald et Lorraine (AC)
Turenne, Roger
Turenne, Yvonne (AC)
Turgeon, L.
Ulrich, Louise
Valcourt, Rita L. (AC)
Vermette, Albert et Mary
Vermette, Berthe
Vermette, Georges (AC)
Veron, Laurence
Verrette, Michel (AC)
Vigier, Claude (AC)
Vincent, Laura
Vinet, Anne
Voyageur Auto Leasing
Walkty, Charlotte
Wenski, Frank
Wolensky, Cathleen

REGIONS ELOIGNEES

Anonyme
André, Robert (Saskatchewan)
Bergeron, Henri (Outremont, Québec)
Chartier, Carmelle (AC) (Ottawa)
Jacques, Dr Robert (Colombie-Britannique)
Lafrenière, Roger (Ottawa)
Laporte, Caroline (Manitoba)
Mackey, Paul (Québec)
Molgat, Marc (Ottawa)
Piché, Renald et Monique (AC) (Aylmer, Québec)
Regnier, l'abbé Gérard (Saint-Bernard)
Simons, Aimée (Petersfield, MB.)
Smith, Maurice (AC) (London, Ontario)
Therrien, Maurice et Diane (AC) (Ottawa)
Toupin, Lynne (AC) (Ottawa)

REMERCIEMENTS SINCÈRES

Monsieur Léo Rémillard, président honorifique 1993
Nos 75 bénévoles
Ceux et celles qui contribuent via Centraide
La Société franco-manitobaine

SRC Manitoba
Radio-Canada/Manitoba
La Liberté
Nos commanditaires

N'oubliez pas Francofonds dans votre testament!

114-383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB) R2H 0G9
Téléphone: (204) 237-5852